



© EXEN



© J. Touroult



© S. Puechmaille



© M. Fustinoni

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac

La commune qui fait du lien !

2025

Rédaction : Arnaud Comby¹ & Alix Thurow²

¹ : EXEN ² : Mairie de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac

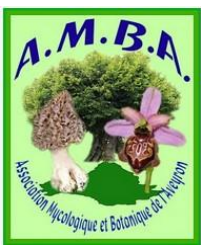






TABLE DES MATIERES

1	L' ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAL (ABC)	4
1.1	QU'EST-CE QU'UN ABC ?	4
1.2	L'ABC DE SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC	5
1.3	ACTEURS ET PARTENAIRES DE L'ABC	5
1.3.1	Les élus de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac	5
1.3.2	Office français de la biodiversité (OFB)	5
1.3.3	Parc naturel régional de l'Aubrac	6
1.3.4	EXEN	6
1.3.5	Le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie)	6
1.3.6	L'Association Mycologique et Botanique de l'Aveyron (AMBA)	6
1.3.7	Centre Permanant d'Initiative à l'Environnement du Rouergue (CPIE du Rouergue)	7
2	UN ABC A SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC	8
2.1	PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DE SES MILIEUX NATURELS	8
2.1.1	La commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac	8
2.1.2	Les milieux naturels et semi-naturels de la commune	10
2.1.3	Les zonages de protection présents sur la commune	13
2.1.4	Les périmètres d'inventaire : ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique)	13
2.1.5	Les sites du réseau Natura 2000	17
2.2	PRESENTATION DES MILIEUX NATURELS ETUDIES	20
2.3	BOIS DES HOURCIERES ET BOIS DES CATS	25
2.3.1	Présentation du Bois des Hourcières	25
2.3.2	Présentation du Bois des Cats	26
2.3.3	Les micro-habitats favorables à la faune dans le bois des Hourcières et le bois des Cats	27
2.4	PRESENTATION DES TAXONS ETUDIES : LES ESPECES INFEODEES AUX VIEILLES FORETS	28
2.4.1	Oiseaux indicateurs des forêts matures	28
2.4.2	Chauves-souris forestières	32
2.4.3	Coléoptères saproxyliques	44
2.4.4	Champignons à chapeau : les Basidiomycètes	47
2.5	METHODES D'ETUDES	49
2.5.1	Méthodes d'inventaire pour les oiseaux	49
2.5.2	Méthodes d'inventaires pour les chauves-souris forestières	51
2.5.3	Méthodes d'études pour les insectes saproxyliques	52
2.5.4	Méthode pour les champignons à chapeau	53
3	LA BIODIVERSITE DES BORALDES DE SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC : RESULTATS DES INVENTAIRES DE L'ABC	54
3.1	OISEAUX	54
3.1.1	Oiseaux contactés durant les inventaires « petites chouettes de montagnes »	54
3.1.2	Oiseaux contactés durant les inventaires ciblant le Pic mar	58
3.1.3	Espèces patrimoniales non ciblées par les inventaires de l'ABC mais inventoriées dans les bases de données naturalistes	61
3.2	LES CHAUVES-SOURIS FORESTIERES	66
3.2.1	Micro-habitats favorables aux chauves-souris	67
3.2.2	Espèces de chauves-souris forestières contactées lors des inventaires	68
3.2.1	Autres espèces de chauves-souris contactées lors des inventaires	70
3.2.2	Synthèse sur les chauves-souris arboricoles de la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, comprenant l'ensemble des connaissances actuelles	74
3.3	LES COLEOPTERES SAPROXYLIQUES ETUDIES PAR LE CEN D'OCCITANIE	79
3.3.1	Résultats des inventaires dans le Bois des Hourcières et espèces potentielles	79
3.3.2	Espèces d'insectes patrimoniaux des milieux ouverts, hors inventaires ABC	82
3.4	LES CHAMPIGNONS A CHAPEAU (BASIDIOMYCETE) ETUDIES PAR LES SCIENCES PARTICIPATIVES	86
3.4.1	Répartition et richesse des observations	86
3.4.2	Les espèces patrimoniales	88
4	LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC	90
4.1	ENJEUX OISEAUX	90
4.2	ENJEUX CHAUVES-SOURIS	93
4.3	ENJEUX INSECTES	94
4.4	ENJEUX CHAMPIGNONS (BASIDIOMYCETE)	95
4.5	SYNTHESE DES ENJEUX	96
4.5.1	Les secteurs forestiers à enjeux	96
4.5.1	Les secteurs ouverts à enjeux	98
5	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	99



1 L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAL (ABC)

1.1 Qu'est-ce qu'un ABC ?

L'homme est intimement lié à la biodiversité. Il interagit avec elle à tous les niveaux, du gène aux paysages, et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices tant sur le plan économique, que social ou culturel.

En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se sont développées ou ont évolué a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement les **trois niveaux de la biodiversité (biodiversité des écosystèmes, des espèces et des gènes) subissent des modifications importantes**. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la raréfaction et l'uniformisation.

Étudier et connaître la biodiversité représentent un enjeu capital pour nous permettre de mieux gérer et préserver les potentialités des territoires, aujourd'hui et demain.

La démarche des **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** s'inscrit dans la **stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020** du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Elle vise à répondre au **manque de connaissances des territoires en matière de biodiversité**, même sur les enjeux les plus ordinaires, mais aussi de constituer une aide à la décision pour les communes et intercommunalités afin de préserver et valoriser leur patrimoine naturel.

Un ABC est défini par 3 objectifs :

- Apporter aux communes et intercommunalités une **information naturaliste** suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs notamment par une traduction possible de cette connaissance dans les politiques publiques d'aménagement du territoire (documents d'urbanisme) ;
- **Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux** biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales ou intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants ;
- **Impliquer les acteurs locaux** pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voir privés) de la commune ou de l'intercommunalité (ministère de l'Écologie et du développement durable, 2014)

Dans les faits, un ABC permet de mieux adapter les aménagements futurs d'un territoire, mais aussi de valoriser la biodiversité auprès des différents acteurs du territoire.

Depuis 2010, l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)** soutient les communes qui souhaitent réaliser un inventaire des milieux et des espèces présentes sur leur territoire par le biais d'un ABC, afin d'avoir des connaissances et des outils pour intégrer pleinement la préservation de la biodiversité dans les prises de décision collectives.

L'ABC de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac a été lancé en **2023**, pour une durée **de 3 ans** avec l'accompagnement du **Parc naturel régional de l'Aubrac** (PNR Aubrac).

Les objectifs précis de l'ABC de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac sont :

- **Améliorer les connaissances naturalistes** (identification des milieux naturels et des espèces de faunes et les flores associées, en priorité les espèces protégées et/ou patrimoniales)
- **Sensibiliser** les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux et les habitants à la richesse du territoire et à la préservation de la biodiversité du territoire.
- Assurer une **meilleure prise en compte de ces enjeux** dans les projets d'aménagement du territoire et au sein du PLUi.
- Proposer des **outils de gestion** adaptés selon les enjeux : mise en valeur, mesures de protection pour les milieux à protéger, gestion durable des espaces communaux ...
- Apporter un **attrait à la commune** par une valorisation de sa biodiversité via des installations de panneaux explicatifs, des itinéraires à thèmes ou divers événements...



1.2 L'ABC de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac

Reliant le plateau de l'Aubrac et la vallée du Lot, la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac dispose d'un patrimoine naturel riche, constitué de divers milieux naturels abritant une faune et une flore remarquables (sites Natura 2000, ZNIEFF de type 1 et 2, Réservoirs de Biodiversité). Les rivières affluentes du Lot descendant du plateau forment des vallées encaissées appelées « **boraldes** ». Principalement constituées de **forêts de feuillus**, ces boraldes présentent également des zones de dalles rocheuses, falaises, landes sèches et prairies mésophiles. Leur relief particulier a limité l'activité sylvicole et permis la maturation des forêts. L'un de ces boisements a récemment été identifié comme vieille forêt sub-naturelle et fait **l'objet d'un projet de mise en Réserve Biologique Intégrale**. Même si certaines de ces boraldes font partie de zonages ZNIEFF et de Réservoirs de Biodiversité (Trame Verte et Bleue), la biodiversité de ces vallées forestières est très peu connue, avec une majorité de mention pour les taxons des oiseaux ou des petits mammifères carnivores au sein des inventaires ZNIEFF. Les documents ZNIEFF mentionnent une nécessité de prospection complémentaire pour une meilleure caractérisation de la diversité locale. De plus, ces milieux de forêt mature font partie des mailles les moins connues du Parc Naturel Régional de l'Aubrac en termes de données naturalistes. Pourtant, la biodiversité forestière y est probablement riche, et plusieurs taxons d'espèces rares et patrimoniales dépendants de l'ancienneté des forêts pourraient y présenter des enjeux importants. De plus, les pressions sylvicoles et pastorales seraient susceptibles de constituer un risque sans identifications préalables de ces enjeux. Aussi, la commune possède une politique importante de développement des activités de pleine nature sur les contreforts de l'Aubrac, et souhaite pouvoir intégrer ces enjeux dans l'aménagement de son territoire.

L'objectif de cet Atlas est d'améliorer les connaissances naturalistes et les enjeux ciblés sur **les forêts matures du territoire**. Il s'agira notamment d'étudier **des taxons indicateurs des vieilles forêts**, afin de comparer les différents secteurs forestiers et identifier les zones à préserver. En parallèle, les résultats de cet Atlas viendront **compléter le projet de Réserve Biologique Intégrale**, puisque les études apporteront des connaissances sur la biodiversité du boisement concerné par ce projet et permettront une comparaison avec les forêts alentours. Il s'agira donc d'étudier **4 taxons forestiers peu connus localement, dont les chiroptères, les coléoptères saproxyliques et l'avifaune indicatrice des forêts matures (Chouette de Tengmalm, Chevêchette d'Europe, Pic mar)**. Le quatrième taxon étudié fera l'objet d'un projet pédagogique avec le club ados communal et d'ateliers de sciences participatives avec citoyens et acteurs locaux, il s'agit des **Basidiomycètes**.

Les enjeux identifiés et hiérarchisés feront ensuite l'objet de **formations** basées sur des **fiches actions** à destination des **élus et des acteurs** (forestiers, éleveurs, agriculteurs, professionnels des activités de pleine nature, agents communaux et de l'ONF), proposant des pratiques et mesures adaptées pour une meilleure intégration des enjeux dans les pratiques locales. L'objectif de l'Atlas est également une intégration des habitants et des acteurs tout au long du projet, passant par la **création d'un groupe de travail, par des évènements de sensibilisation à destination du grand public et des scolaires et par une communication assidue tout au long du projet**.

Le périmètre d'étude porte sur les boraldes forestières du territoire communal, en particulier **les vieux boisements de feuillus** (Bois des Hourcières, Bois des Cats...). Antérieurement, certaines de ces boraldes ont été identifiées comme zones Natura 2000, ZNIEFF de type 1 et 2, et réservoir de biodiversité au sein des Trames Vertes et Bleues.

1.3 Acteurs et partenaires de l'ABC

1.3.1 Les élus de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac

Porté par la municipalité de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, et plus particulièrement par Alix Thurow, élue municipale et écologue de métier, le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est à l'étude depuis 2020. Dès le début du mandat, un important travail a été engagé pour constituer et rédiger le dossier de candidature déposé auprès de l'Office Français de la Biodiversité. Une fois ce dossier validé, la rédaction du cahier des charges pour le marché public a été menée afin de sélectionner les prestataires chargés de réaliser les inventaires naturalistes et les animations natures.



Alix Thurow, avec le soutien de la commission municipale dédiée à l'ABC, composée des élus Bruno Védrine, Guy Girbal, Guy Martin, Christine Sahuet et Florence Phillipe, a assuré la coordination complète du projet : pilotage des relations avec les partenaires, animation des réunions publiques et des comités de pilotage, mise en place et suivi du dispositif de sciences participatives, organisation des événements grand public tels que la Fête de la Biodiversité et les sorties nature, communication autour du projet, et rédaction d'une partie du présent rapport de résultat.

1.3.2 Office français de la biodiversité (OFB)

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Il est chargé de la protection et la restauration de la biodiversité en métropole et dans les Outre-mer.

L'OFB est responsable de 5 missions complémentaires :

- La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage.
- La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages.
- L'appui à la mise en œuvre des politiques publiques.
- La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels.
- L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.



Dans le cadre de l'ABC, l'OFB porte le programme au niveau national, amène un soutien technique dans les démarches administratives ainsi qu'un soutien financier auprès de la commune. Matthieu Roques, du service départemental aveyronnais de l'OFB, a ainsi apporté divers conseils à la commune tout au long du projet.



1.3.3 Parc naturel régional de l'Aubrac

Le Parc naturel régional de l'Aubrac, créé en 2018, est une collectivité territoriale qui a pour but de :

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée.
- Contribuer à l'aménagement du territoire, en alliant qualité de vie et respect de l'environnement.
- Contribuer au développement économique, social et durable.
- Contribuer à assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public au patrimoine et à l'environnement.
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

Il s'étend sur un peu plus de 2 200 km² et regroupe environ 30 000 habitants, répartis dans 78 communes (dont 64 classées « parc » et 14 associées), situées dans trois départements : l'Aveyron, la Lozère et le Cantal.



Dans le cadre de l'ABC, le parc a été associé au projet dès le montage du dossier de candidature auprès de l'Office Français de la Biodiversité, en apportant son expertise ainsi que sa connaissance des zones à enjeux et des espèces déjà identifiées sur le territoire. Le parc a également consacré plusieurs jours de travail à l'accompagnement de la commune. Il est présent tout au long du projet, notamment lors des comités de pilotage et des réunions publiques, représenté par Bertrand Goguillon, chargé de mission Patrimoine naturel et biodiversité au sein du parc. Un appui de terrain a également été assuré : Bertrand Goguillon a participé aux inventaires des petites chouettes de montagne et a accompagné deux stagiaires du PNR lors de l'inventaire participatif des champignons.

1.3.4 EXEN

EXEN est un bureau d'études spécialisé dans l'évaluation et la maîtrise des impacts des énergies renouvelables sur la faune sauvage. Il réalise des études d'impact pour divers projets d'aménagement, tels que les parcs éoliens, les parcs photovoltaïques ou encore les carrières. EXEN intervient également lors des suivis de chantier afin de limiter les impacts sur la faune, ainsi que dans les suivis post-implantation des parcs éoliens.



Dans le cadre de l'ABC, EXEN est maître d'œuvre des différents inventaires faunistiques, des animations scolaires menées auprès des écoles primaires de la commune, de la rédaction de l'Atlas ainsi que de la formulation des propositions d'actions, en partenariat avec la commune. Il réalise notamment les inventaires des oiseaux et des chauves-souris, et délègue l'inventaire des insectes saproxyliques au CEN Occitanie (voir ci-dessous).

Plusieurs membres de l'équipe d'EXEN ont contribué à la réalisation de l'Atlas :

Inventaires Chauve-souris : Eloïse ANDRE, Maxime CATALA, Sandra DERVAUX, Thérèse GAUTHIER, Mathieu LOUIS, Kevin SOTIER.

- Inventaires Oiseaux : Julien CAYLET, Arnaud COMBY, Mathieu DE MIJOLLA, Elodie DUPUIS.
- Rédaction de l'Atlas : Arnaud COMBY, avec la relecture de Elodie Dupuis et Alix Thurow.

1.3.5 Le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie)

Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) d'Occitanie est une association qui œuvre à la gestion et à la protection d'espaces naturels ou semi-naturels. Il contribue à la préservation de la biodiversité et à la gestion des milieux naturels en région Occitanie. Le CEN accompagne également les acteurs du territoire — qu'ils soient particuliers, collectivités ou institutions — afin de mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans leurs projets. Il mène par ailleurs des actions d'éducation à l'environnement.



Dans le cadre de l'ABC, le CEN Occitanie est en charge des inventaires des insectes saproxyliques au niveau du Bois des Hourcières. Ces inventaires, ainsi que l'analyse des résultats et la rédaction du rapport, ont été réalisés par David Lessieur.

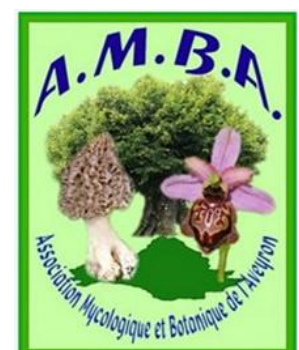
1.3.6 L'Association Mycologique et Botanique de l'Aveyron (AMBA)

L'Association Mycologique et Botanique de l'Aveyron (AMBA) a pour mission la connaissance et la protection des champignons et des plantes du département de l'Aveyron. Elle réalise des inventaires afin de mieux connaître la flore rouergate, et participe à différents groupes de travail, notamment sur les ZNIEFF, le réseau Natura 2000, les réserves naturelles régionales et les Parcs naturels régionaux.

L'AMBA mène également des actions d'éducation à l'environnement à travers des expositions, des animations et des sorties nature.

Dans le cadre de l'ABC, l'AMBA a animé des interventions mycologiques à destination du grand public et du club ados de la commune. Ces animations ont été assurées par Mme et M. Castelbou, M. Menos, M. Jegou ainsi que M. Gourichon.

L'association a également identifié les photos issues des démarches de sciences participatives et a conseillé la commune lors de la rédaction de la partie dédiée aux champignons dans l'Atlas.





1.3.7 Centre Permanant d'Initiative à l'Environnement du Rouergue (CPIE du Rouergue)

Le CPIE du Rouergue est une association qui œuvre pour l'éducation à l'environnement à travers des actions auprès des scolaires, du grand public et des professionnels. Elle organise des animations, conçoit des outils de découverte du patrimoine naturel et culturel, accompagne les collectivités dans la valorisation de sites et propose un appui pédagogique dans le cadre de formations.

Dans le cadre de l'ABC, trois animateurs du CPIE ont participé à la « Fête de la biodiversité communale » organisée le 20 juillet 2025 à Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.





2 UN ABC A SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

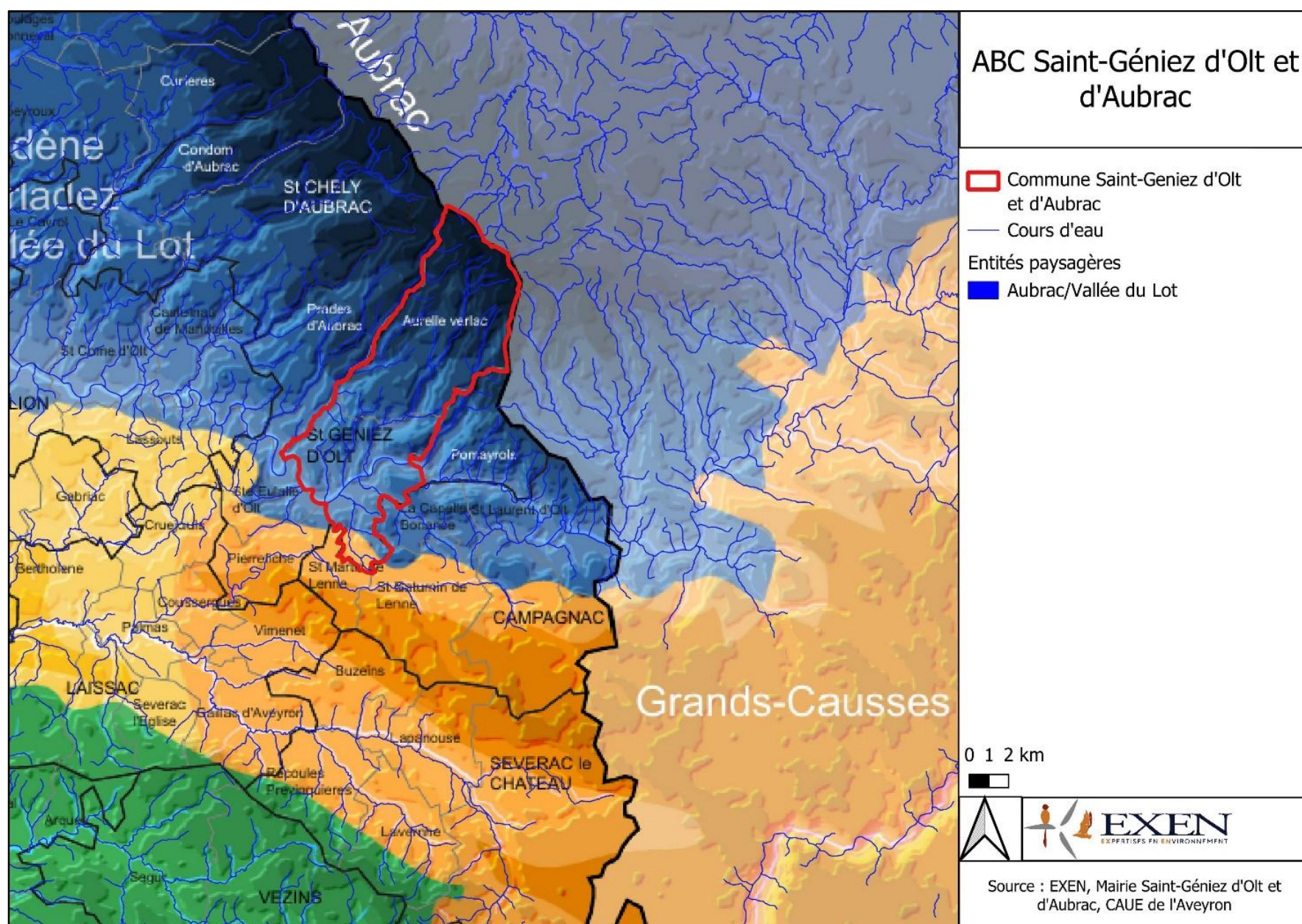
2.1 Présentation de la commune et de ses milieux naturels

Les données suivantes permettent de recenser les différentes zones d'inventaires et périmètres de protection du milieu naturel connus sur le site et ses abords afin de recenser les enjeux naturalistes potentiels. Elles sont issues de la consultation des bases de données de la DREAL Occitanie, de l'Inventaire National de Protection de la Nature (INPN) et de Géoportail.

2.1.1 La commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac

La commune est située dans le nord-est du département de l'Aveyron. Elle est limitrophe de la Lozère et fait principalement partie de l'entité paysagère « Aubrac/Vallée du Lot » (voir carte ci-dessous).

figure n° 1. Carte des entités paysagères de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



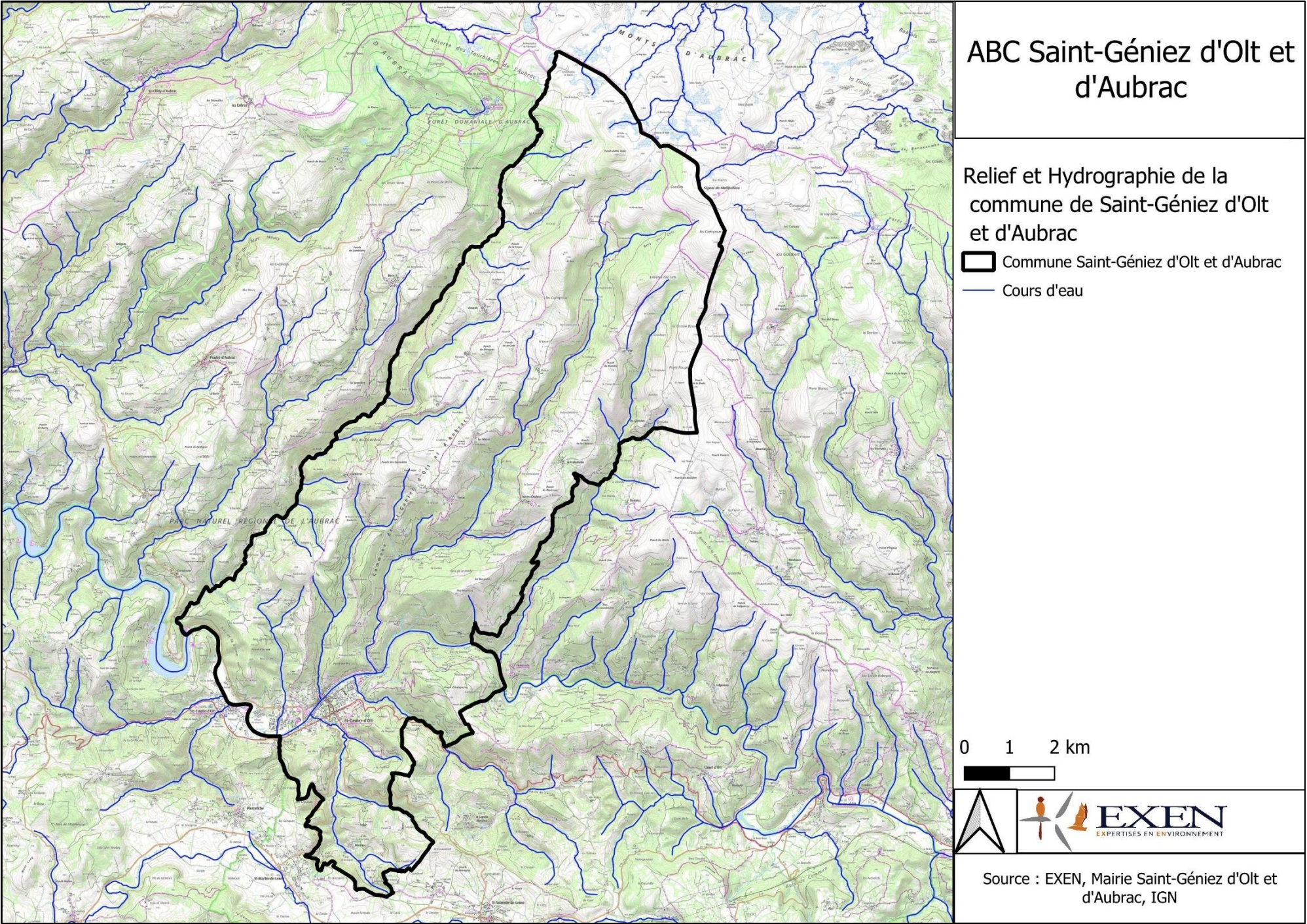
Les altitudes extrêmes sont de 403 m pour la plus basse et de **1461 m** pour la plus haute. Cette dernière se trouvant à proximité du point le plus haut du plateau de l'Aubrac à 1469 m d'altitude qui est le Signal de Mailhebiau dans le département de la Lozère.

Le climat de la commune est de type « climat des marges montagnardes ». En 2020, Météo-France publie une typologie des climats de la France métropolitaine dans laquelle la commune a un **climat de montagne** et est dans la région climatique Sud-est du Massif Central, caractérisée par une pluviométrie annuelle de 1 000 à 1 500 mm, minimale en été, maximale en automne. La partie Nord de la commune est concernée par **l'enneigement** chaque hiver avec un couvert neigeux variable. La partie sud de la commune et en particulier la vallée du Lot peut subir des épisodes de fortes chaleurs.

La commune est drainée par le Lot, le Merdanson, le Ruisseau de Mardonenque, le ruisseau d'Auronne, le ruisseau de Nozeran, le ruisseau du Barribès, le ravin d'Aubignac, le ravin de la Vaysse, le ravin du Mascal, le ravin Groussettes, le ruisseau de Rioubasset, le ruisseau des Charlottes, le ruisseau de Vieille Manenge et par divers petits cours d'eau (figure n° 2). Les rivières affluentes du Lot descendant du plateau forment des vallées encaissées appelées « boraldes ». Les pentes d'écoulement des eaux sont très accentuées, certaines ayant une différence d'altitude de plus de 900 m de dénivelé entre la source et la confluence avec un parcours de 18 km et 15 km pour le Merdanson et le Mardonenque. Les travers de ces vallées sont aussi très pentus les rendant difficile d'accès.



figure n° 2. Carte du relief et de l'hydrographie de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



Travers boisés au sein de la commune de St Geniez d'Olt et d'Aubrac (source : EXEN)

Le sous-sol est aussi diversifié avec des sols sur du basalte, gneiss et schiste au nord de la rivière Lot avec des débordements de ces types de sols sur les contreforts caussenards au sud de la rivière. A l'extrême sud de la commune, c'est le calcaire qui est présent dans le secteur de Marnhac.



2.1.2 Les milieux naturels et semi-naturels de la commune

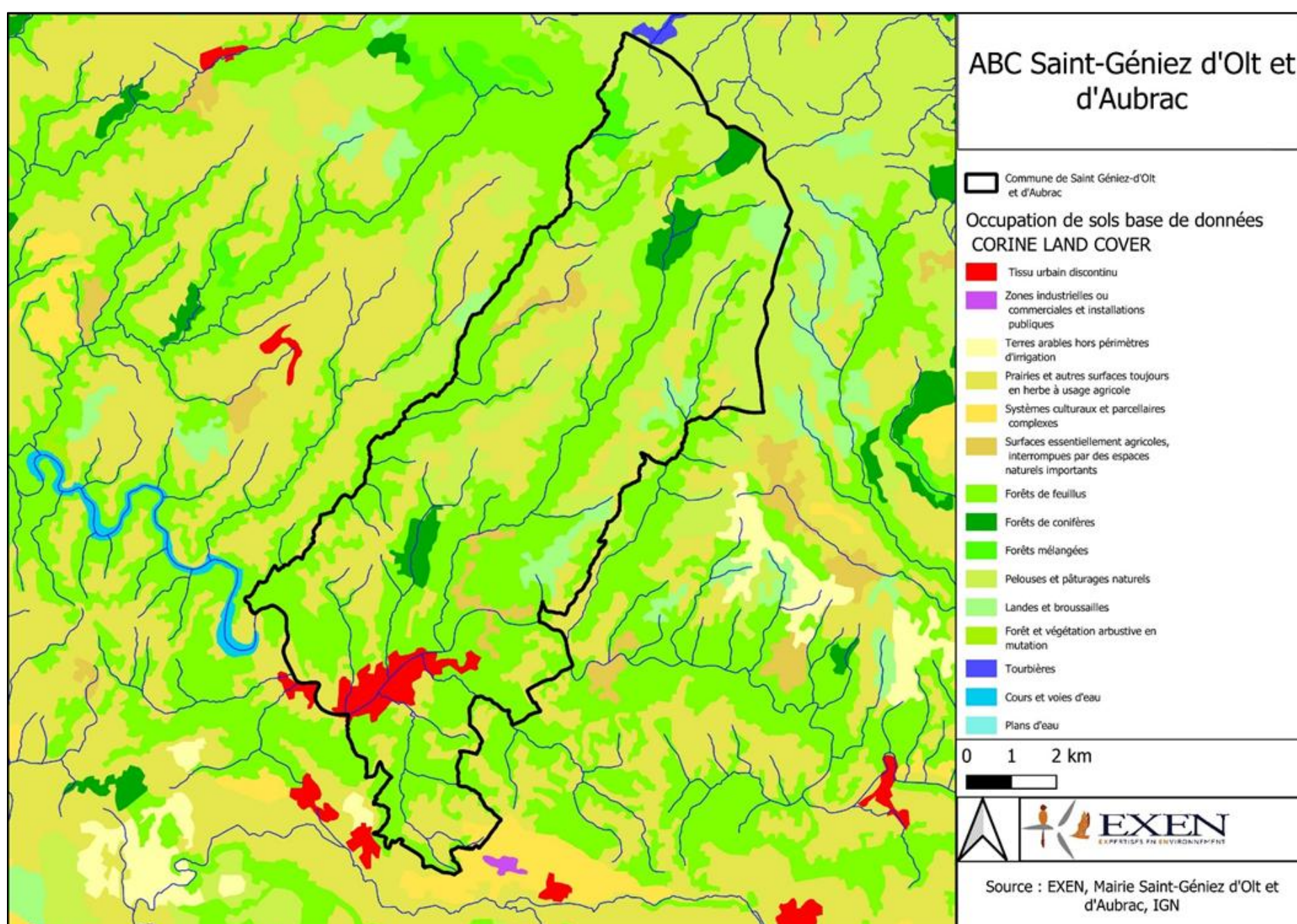
Cette diversité climatique, altitudinale et géologique a pour conséquence la présence d'une diversité de milieux naturels et semi-naturels sur la commune avec une **dominance de milieux forestiers** (figure n° 3. En 2018, l'occupation des sols de la commune était le suivant (source : statistiques.developpement-durable.gouv.fr) :

- **Forêts (47,8 %),**
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (26,7 %),
- Prairies (20,7 %),
- Zones urbanisées (2,5 %),
- Zones agricoles hétérogènes (2,2 %)

La majorité des **surfaces forestières** se situent dans les versants abrupts des boraldes, de la vallée du Lot et des vallons d'Auronne et de Charlottes dans le sud de la commune (voir figure n° 4. .

Entre les boraldes, la majorité de l'espace est occupé par des **milieux agricoles** ouverts dont les **prairies et les pâturages naturels**. Ils sont de plus en plus présents en allant vers le nord de la commune (voir figure n° 5. .

figure n° 3. Carte de l'Occupation des sols de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac





Côteaux vus des Bessades/Puy Monbiau (source : EXEN)

figure n° 4. Carte de la surface des milieux boisés de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac

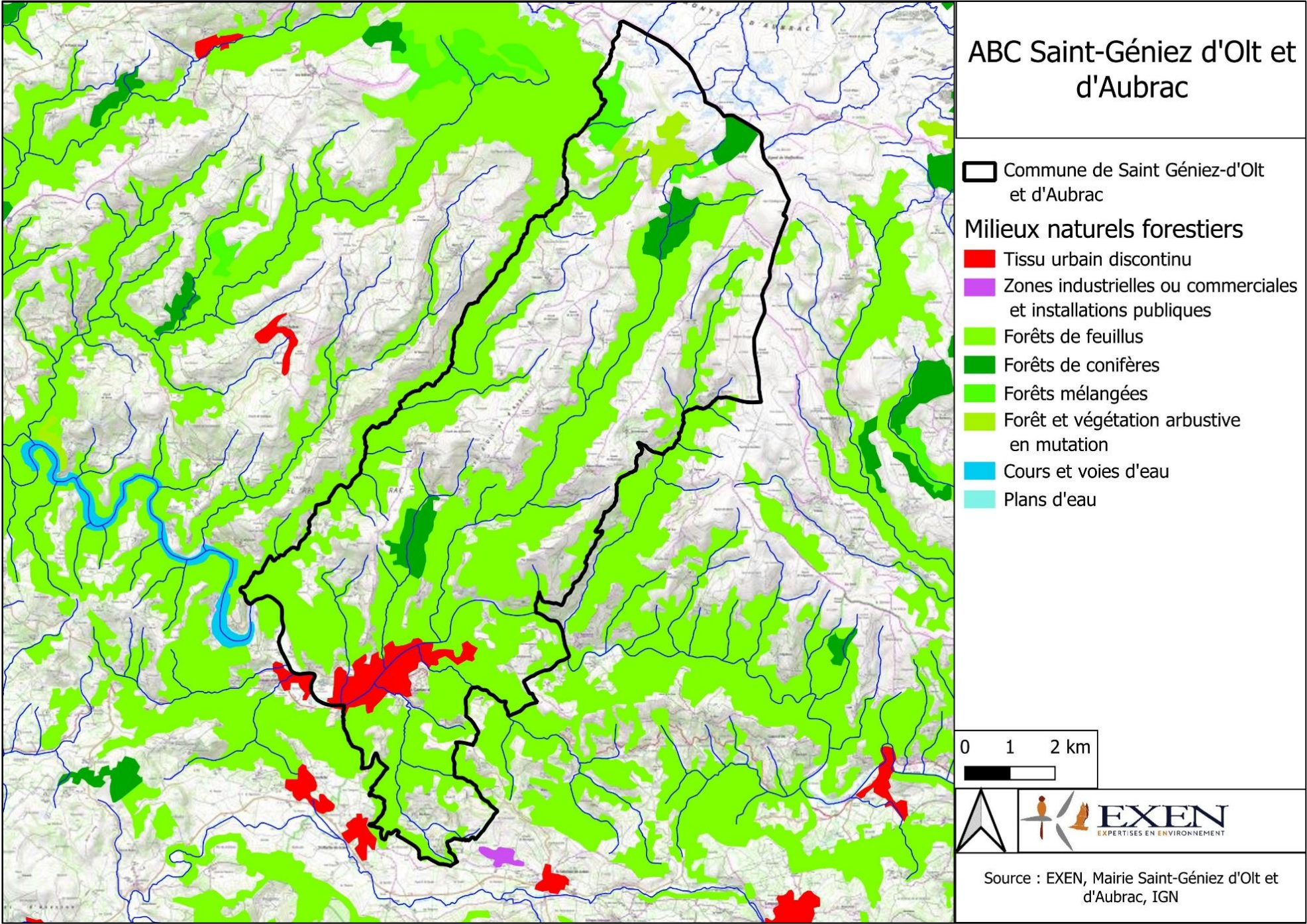
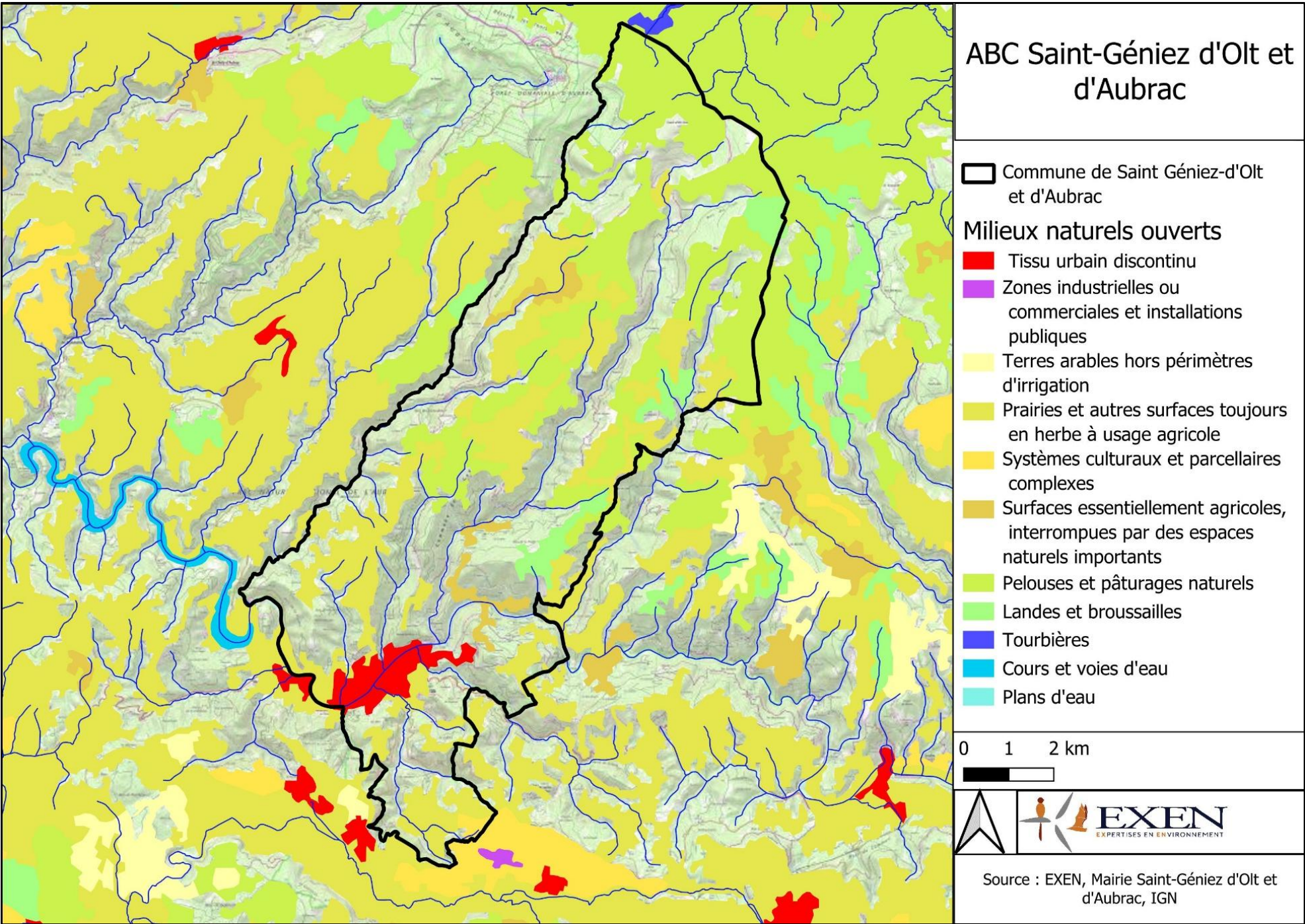




figure n° 5. Carte de la surface des milieux ouverts de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



Espaces ouverts dans les environs de Vieurals (source : EXEN)



2.1.3 Les zonages de protection présents sur la commune

2.1.3.1.1.1 Arrêté Préfectoral de Protection des Biotopes (APPB)

L'arrêté préfectoral de protection de biotope est pris par un préfet, pour protéger un habitat naturel ou biotope abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées. **Aucun APPB** n'est recensé sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac.

2.1.3.1.1.2 Réserves Naturelles Nationales (RNN)

Les Réserves Naturelles Nationales, classées par l'Etat français, sont des périmètres dédiés à la protection et la sensibilisation de la biodiversité et la conservation d'habitats rares ou menacés à l'échelle nationale. **Aucune réserve naturelle nationale** n'est recensée sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac.

2.1.3.1.1.3 Réserves naturelles régionales (RNR)

Les Réserves naturelles régionales, classées par les régions, sont des périmètres dédiés à la protection et la sensibilisation de la biodiversité et la conservation d'habitats rares ou menacés à l'échelle régionale. **Aucune réserve naturelle régionale** n'est recensée sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac.

2.1.3.1.1.4 Réserves biologiques

Les réserves biologiques sont un statut de protection spécifique aux espaces relevant du régime forestier. C'est-à-dire les forêts de l'Etat (domaniales), les forêts des collectivités ou d'établissements publics (communes, départements, Conservatoire du littoral...). Ces réserves sont créées par arrêté conjoint des ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie. **Aucune réserve biologique** n'est recensée sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac. Toutefois une de ces réserves est attenante à la commune **et se situe sur la commune de Prades d'Aubrac**. C'est la Réserve Biologique Dirigée des « Tourbières de l'Aubrac ». Elle est à l'est du Pendouliou de Ramel et du Puech los Egos, qui sont deux lieux dits du nord-est de la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac. De plus un projet de mise en Réserve Biologique Intégrale est en cours sur la commune au **Bois des Hourcières**.

2.1.3.1.1.5 Réserve de biosphère

Les réserves de biosphère sont des sites qui permettent de tester des approches interdisciplinaires afin de comprendre et de gérer les changements et les interactions entre systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité. Ce sont des endroits qui apportent des solutions locales à des problèmes mondiaux. Les réserves de biosphère comprennent des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Les réserves de biosphère sont désignées dans le cadre du programme intergouvernemental MAB de l'UNESCO et demeurent sous la juridiction souveraine des États.

Aucune réserve de biosphère n'est recensée sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac.

2.1.3.1.1.6 Parcs naturels nationaux

Un Parc naturel national est une aire protégée qui est classée du fait de sa richesse naturelle exceptionnelle. Il a la particularité d'être structuré en deux secteurs à la réglementation distincte : une zone de protection appelée « zone cœur » à la réglementation stricte de protection de la nature et une « aire d'adhésion » où les communes sont partenaires du développement durable du parc.

Aucun parc naturel national n'est recensé sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac.

2.1.3.1.1.7 Parcs naturels régionaux (PNR)

Un **Parc naturel régional** (PNR) est un territoire « rural et habité » dont les habitants ont choisi volontairement un mode de développement fondé sur la mise en valeur et la protection de patrimoines naturels et culturels considérés comme riches et fragiles.

La Commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac **fait partie intégrante du Parc Naturel Régional d'Aubrac**.

2.1.3.1.1.8 Espaces naturels sensibles (ENS)

Les Espaces naturels sensibles sont des sites naturels fragiles voire menacés, qui présentent un intérêt écologique fort devant être préservé et qui constituent des lieux de découverte de la biodiversité. Ils sont protégés et mis en valeurs par les départements.

Aucun espace naturel sensible n'est recensé sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac.

2.1.4 Les périmètres d'inventaire : ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique)

2.1.4.1.1.1 Qu'est-ce qu'une ZNIEFF ?

Une ZNIEFF est un inventaire d'un périmètre qui a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissances mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire). Il existe deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I :

C'est une zone de superficie en général limitée, définie par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. Plus simplement, une ZNIEFF de type I est un territoire correspondant à une ou plusieurs unités écologiques homogènes. Elle abrite au moins une espèce ou un habitat déterminant plus vaste, elle représente en quelque sorte le « point chaud » de la biodiversité locale ou régionale.



- les ZNIEFF de type II :

Ce sont de grands ensembles naturels riches ou peu modifiés, ou offrant des potentialités biologiques importantes. Elle peut inclure une ou plusieurs ZNIEFF de type I. Sa délimitation s'appuie en priorité sur son rôle fonctionnel. Il peut s'agir de grandes unités écologiques (massifs, bassins versants, ensemble de zones humides, etc.) ou de territoires d'espèces à grand rayon d'action.

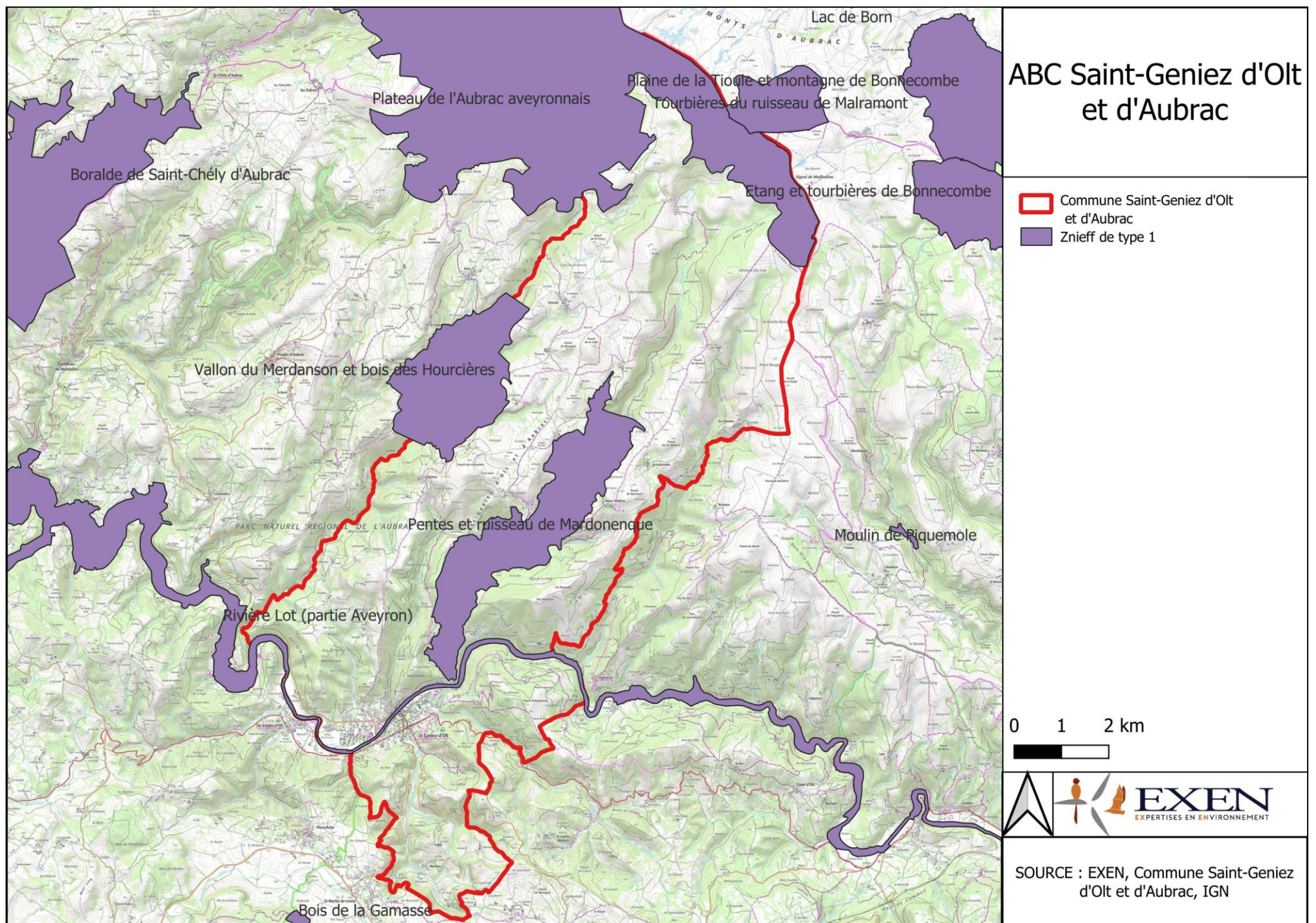
2.1.4.1.1.2 Les ZNIEFF au sein de la commune

Au total, **quatre** ZNIEFF de type I et **deux** ZNIEFF de type II sont recensées dans le périmètre de la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

Les cartes des pages suivantes localisent les ZNIEFF concernées par le périmètre de la commune.



figure n° 6. Carte des zonages ZNIEFF de Type I au sein de la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



La première Znieff de type 1 concerne les **pentes et le ruisseau de Mardonencque**. C'est la présence de certaines espèces patrimoniales telles que l'Ecrevisse à pattes blanches, la Loutre d'Europe, le Putois d'Europe, le Hibou grand-duc et le Faucon pèlerin qui a eu pour conséquence la délimitation de ce périmètre autour de cette boralde.

La seconde Znieff de type 1 concerne la **rivière Lot** avec des espèces patrimoniales telles que l'Ecrevisse à pattes blanches, la Loutre d'Europe, l'Aigle botté, le Hibou grand-duc, le Faucon pèlerin, le **Pic mar**, ainsi que le Chabot et le Toxostome.

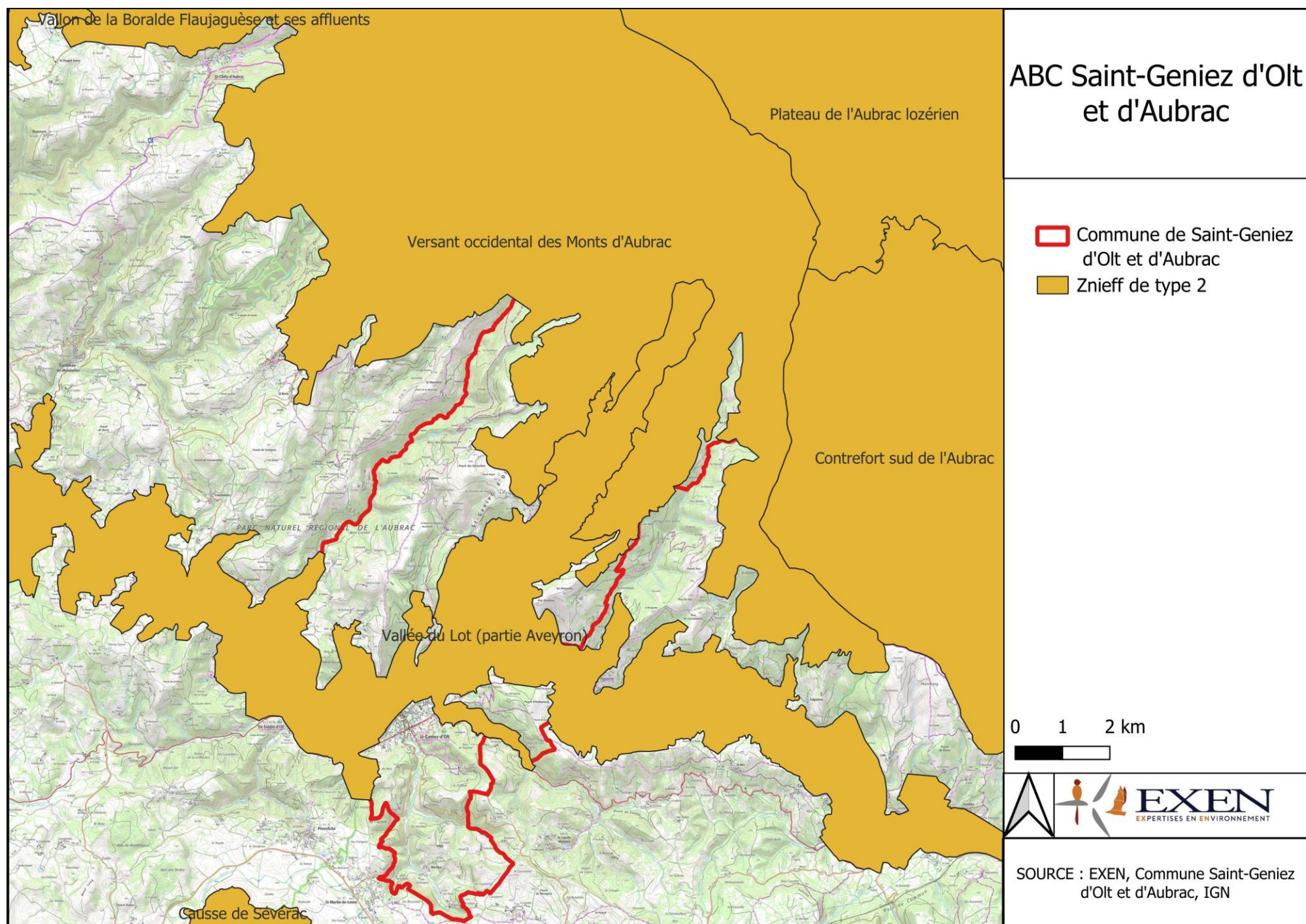
La troisième Znieff de type 1 est localisée autour du **vallon de Merdançon et le Bois des Hourcières**. Les espèces patrimoniales sont la Loutre d'Europe, le Pic mar et le Milan royal.

Une quatrième Znieff de type 1 se trouve au nord de la commune et concerne le **Plateau de l'Aubrac Aveyronnais**. Les espèces patrimoniales sont le Crapaud calamite, l'Ecrevisse à pattes blanches, la Loutre d'Europe, la Martre des pins, le Putois d'Europe, la Chouette de Tengmalm, le Pipit fralouse, le Grimpereau des bois, le Busard cendré, le Faucon pèlerin, le Torcol fourmilier, la Pie-grièche écorcheur, la Pie-grièche grise, l'Alouette lulu, le Courlis cendré, le Traquet motteux, le Tarier des prés, la Huppe fasciée, le Criquet palustre.

Il est à noter une cinquième Znieff de Type 1 qui jouxte la limite communale nord dans le département de la Lozère, qui concerne exclusivement des **Tourbières**.



figure n° 7. Carte des zonages ZNIEFF de Type II au sein de la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



La première Znieff de type 2 concerne **la rivière Lot ainsi que la Boralde du Mardonecque** avec des espèces patrimoniales telles que l'Alyte accoucheur, la Salamandre tachetée, la Triton marbré, l'Ecrevisse à pattes blanches, la Barbastelle d'Europe, la Loutre d'Europe, la Putois d'Europe, le Petit rhinolophe, l'Aigle botté, le Hibou grand-duc, le Circaète Jean-le-Blanc, le Busard saint-martin, le Faucon pèlerin, le Pic mar, la Pie-grièche écorcheur, l'Alouette lulu, le Milan royal, la Tourterelle des bois, la Huppe fasciée, la Coronelle girondine, le Lézard ocellé ainsi que le Chabot et le Toxostome.

La deuxième Znieff de type 2 concerne le **versant occidental des Monts d'Aubrac**. C'est la présence de certaines espèces patrimoniales telles que le Crapaud calamite, l'Ecrevisse à pattes blanches, la Martre des pins, la Crossope de Miller, la Loutre d'Europe, le Putois d'Europe, la Chouette de Tengmalm, le Pipit farlouse, le Grimpereau des bois, le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, le Hibou grand-duc, le Faucon pèlerin, le Torcol fourmilier, la Pie-grièche écorcheur, la Pie-grièche grise, l'Alouette lulu, le Courlis cendré, le Traquet motteux, le Tarier des prés, la Huppe fasciée, le Criquet palustre et le Criquet bourdonneur.



2.1.5 Les sites du réseau Natura 2000

2.1.5.1 Description du réseau Natura 2000 en France

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Union Européenne. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les nécessités socio-économiques et les engagements pour la biodiversité dans une logique de développement durable.

Le réseau Natura 2000 est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive n°74/409/CEE du 2 avril 1979 codifiée par la directive n°2009/147/CE, concernant la conservation des oiseaux sauvages dite **directive Oiseaux**, et la directive n°92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite **directive Habitats**. Ces deux directives listent des habitats naturels et des espèces rares et/ou menacées dont la plupart émanent des conventions internationales telles que celles de Bern ou de Bonn. Ces habitats et espèces seront l'objet de mesures de conservation spéciale.

Ainsi, chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives, et en accord avec la richesse écologique de son territoire. Les « Zones de Protection Spéciale » (ZPS) sont les sites désignés au titre de la directive Oiseaux, et les « Zones Spéciales de Conservation » (ZSC) ceux visés par la directive Habitats. Un site peut être désigné par l'une ou l'autre des directives, ou au titre des deux directives, sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents.

A la différence de la directive Oiseaux et des ZPS, la **directive Habitats** a défini un processus en plusieurs étapes pour la désignation des ZSC. Ainsi, dans un premier temps, les Etats membres de l'Union Européenne établissent des propositions de sites d'importance communautaire (PSIC) qu'ils notifient à la Commission. Ces propositions peuvent alors être retenues, à l'issue d'une évaluation communautaire, pour figurer sur l'une des listes biogéographiques de sites d'importance communautaire (SIC). A ce stade, les Etats désignent ces SIC en ZSC.

L'annexe I de la directive Habitat-Faune-Flore liste les habitats naturels ou semi-naturels d'intérêt communautaire, c'est-à-dire des sites remarquables qui :

- sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;
- présentent une aire de répartition réduite du fait de leur régression ou de caractéristiques intrinsèques ;
- présentent des caractéristiques remarquables

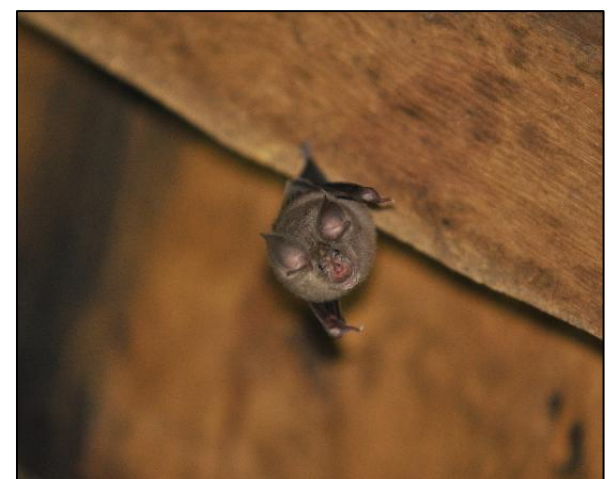
2.1.5.2 les sites Natura 2000 au sein de l'aire d'étude rapprochée

Deux sites Natura 2000, classés au titre de la Directive Habitats, sont présents sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

Le premier, « Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent-d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul », couvre le Lot et ses abords.

Ce site présente un nombre d'espèces d'intérêt communautaire dont certaines ont une importance particulière sur le territoire. C'est le cas de plusieurs libellules patrimoniales telles **la Cordulie splendide**, **la Cordulie à corps fin** et **le Gomphe de Graslin**.

Concernant les Chiroptères, la présence d'habitats favorables au gîte et à l'alimentation des espèces observées laisse présager une importance particulière du site pour ces espèces. Ces espèces déterminantes sont : le **Petit rhinolophe** et le **Grand rhinolophe**, le **Petit Murin**, le **Murin à oreilles échancrées** et le **Grand Murin**.



Grand Rhinolophe (source : EXEN)



Lucane Cerf-volant (source : EXEN)

Pour les insectes, le site présente une responsabilité forte pour certaines espèces faiblement représentées au niveau national telles que **la Gomphe de Graslin**, libellule figurant sur la liste rouge des insectes de France de 1994 et la liste rouge mondiale de l'UICN de novembre 2011.

La présence de vieux chênes favorables au **Lucane cerf-volant** et au **Grand capricorne** permet de supposer une bonne représentativité de ces espèces, dont les populations sont difficiles à évaluer à l'heure actuelle.

Concernant les papillons de jour, le **Damier de la Succise**, **l'Azuré de la Sanguisorbe**, **la Diane** et **la Proserpine** réalisent leur cycle de vie au sein de la zone.



Damier de la Succise (source : EXEN)



Enfin, le niveau d'enjeu du site est également élevé pour la **Loutre d'Europe** espèce emblématique du secteur, qui continue à recoloniser la France. Au-delà d'un lieu de vie, le site peut constituer un axe de recolonisation important pour des espaces situés plus au nord ou à l'est. Par ailleurs, parmi les autres espèces faunistiques importantes (mais non inscrite à l'annexe II de la directive 92/43/CEE), on peut citer le **Lézard ocellé** et le **Seps strié**.

Parmi les espèces patrimoniales recensées sur ce site, les **espèces suivantes sont potentielles** dans la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

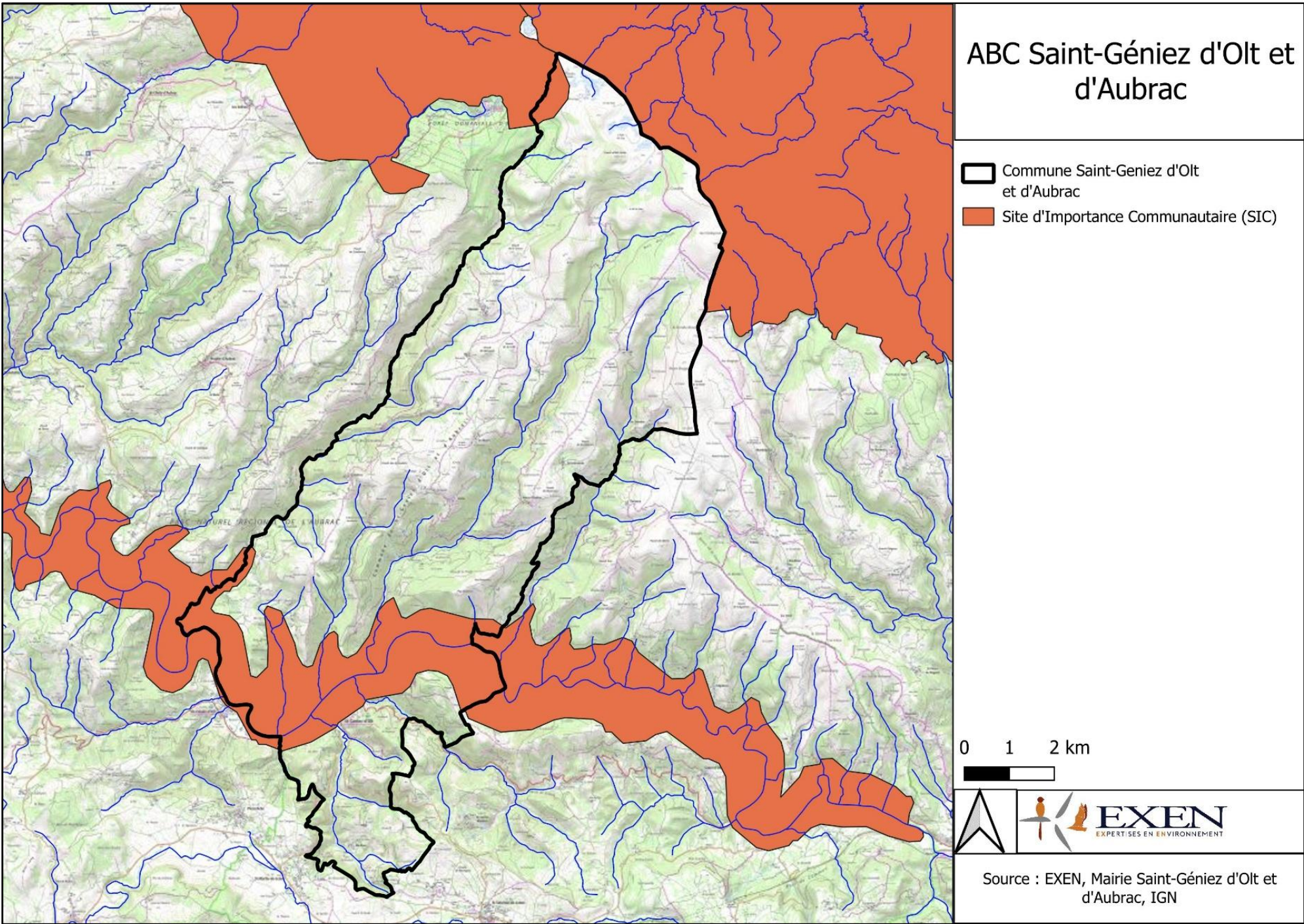
- Insectes : Damier de la Succise, Lucane cerf-volant, Grand Capricorne.
- Chiroptères : Grand Murin, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Petit Murin, Barbastelle d'Europe, Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Murin à oreilles échancrées.

La seconde zone Natura 2000 présente sur la commune couvre une superficie très réduite, située au nord du territoire communal. Il s'agit du site intitulé « Plateau central de l'Aubrac aveyronnais ». Les espèces recensées dans cette zone sont présentées dans le tableau de la page suivante, bien que cette liste provienne principalement du cœur du site Natura 2000, situé sur le plateau de l'Aubrac, au nord de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.



Grand Murin (source : J. Svetlík)

figure n° 8. Site d'Importance Communautaire (Natura 2000) sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac





Le tableau suivant présente la liste des espèces patrimoniales principales présentes dans les ZNIEFF et dans le site Natura 2000 situés partiellement dans la commune de Saint Geniez d’Olt.

figure n° 9. Tableau de synthèse des espèces patrimoniales principales recensées dans les Znieff et sites Natura 2000 sur la commune de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac

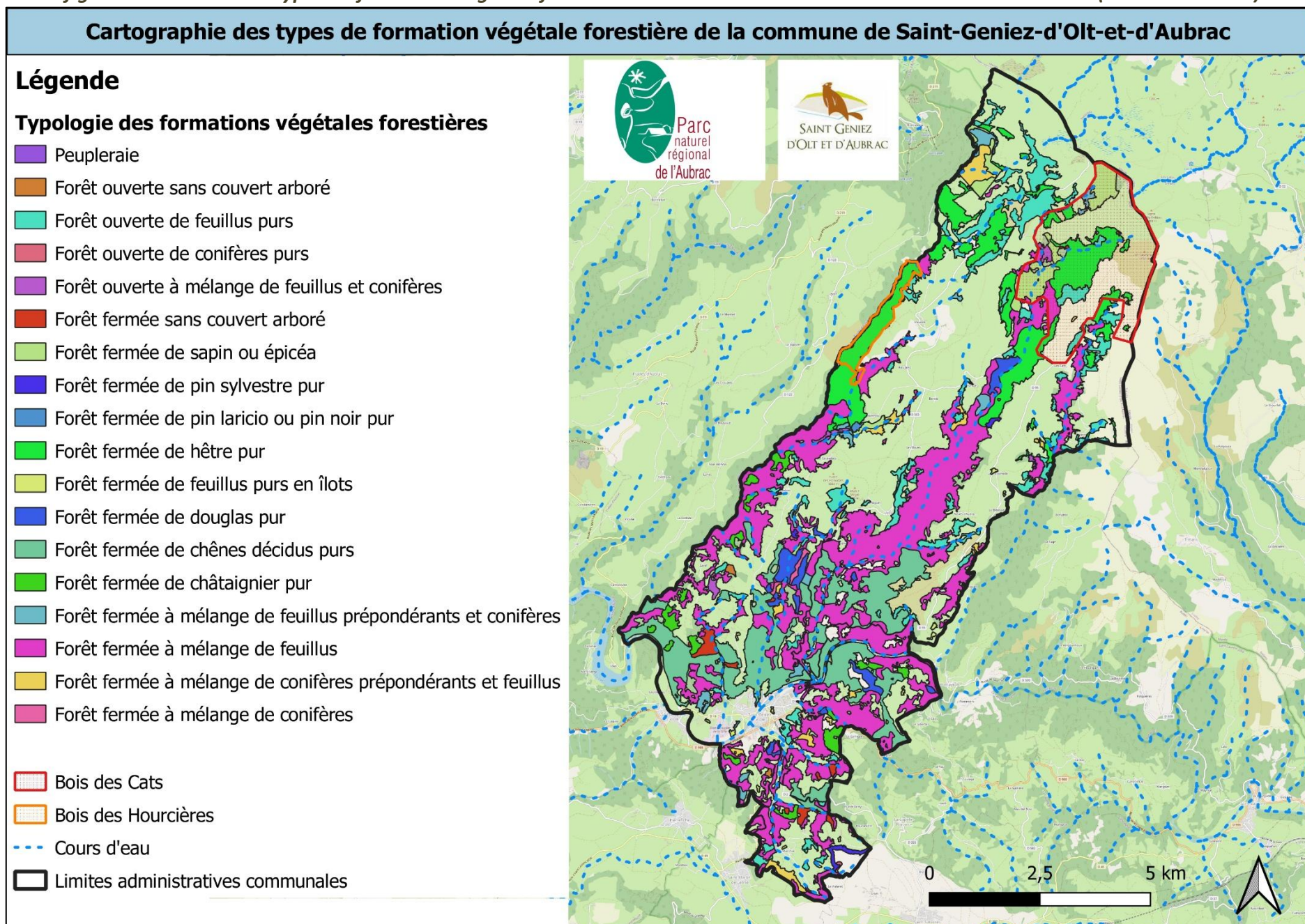
ZNIEFF 1				
Distance	Nom	Mammifères, Insectes, Amphibiens, Reptiles, Poissons, Crustacés	Chauves-souris	Oiseaux
0	Vallon du Merdanson et bois des Hourcières	Loutre d'Europe,		Pic mar, Milan royal,
0	Plateau de l'Aubrac aveyronnais	Crapaud Calamite, Ecrevisse à pieds blancs, Loutre d'Europe, Martre des pins, Hermine, Putois d'europe,, Criquet palustre,		Chouette de Tengmalm, Pipit farlouse, Fuligule milouin, Grimpereau des bois, Busard cendré, Faucon pèlerin, Torcol fourmilier, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche grise, Alouette lulu, Courlis cendré, Traquet motteux, Tarier des prés, Huppe fasciée
0	Pentes et ruisseau de Mardonenque	Ecrivsse à pieds blancs, Loutre d'Europe, Putois d'Europe,		Grand duc d'Europe, Faucon pèlerin
0	Rivière Lot (partie Aveyron)	Ecrivsse à pieds blancs, Loutre d'Europe, Anguille d'Europe, Chabots, Vandoise rostrée, Toxostome,		Aigle botté, Grand duc d'Europe, Pic mar, Faucon pèlerin
ZNIEFF 2				
0	Vallée du Lot (partie Aveyron)	Alytte accoucheur, Salamandre tachetée, Triton marbré, Ecrevisse à pied blanc, Loutre d'Europe, Martre des pins, Hermine, Putois d'Europe, Anguille d'Europe, Chabots, Vandoise rostrée, Toxostome, Coranelle girobdine, Lézard ocellé	Barbastelle d'Europe, Petit rhinolophe,	Aigle botté, Grand duc d'Europe, Circaète Jean-le-Blanc, Busard Saint-Martin, Pic mar, Faucon pèlerin, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Milan royal, Tourterelle des bois, Huppe fasciée,
0	Versant occidental des Monts d'Aubrac	Crapaud Calamite, Ecrevisse à pieds blancs,Loutre d'Europe, Marte des pins, Hermine, Putois d'Europe, Crossope de Miller, Criquet palustre, Criquet bourdonneur, Grenouille rousse, Becassine des marais,		Chouette de Tengmalm, Pipit farlouse, Fuligule Milouin, Grimpereau des bois, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Faucon pèlerin, Torcol fourmilier, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche grise, Alouett lulu, Milan royal, Courlis cendré, Traquet motteux, Tarier des prés, Huppe fasciée,
"ZSC (Natura 2000)"				
Distance	Nom	Mammifères, Insectes, Amphibiens, Reptiles, Poissons, Crustacés	Chauves-souris	Oiseaux
0	Plateau central de l'Aubrac aveyronnais	Cuivré des marais, Damier de la Succise, Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes, Écrevisse à pieds blancs, Loutre d'Europe, Alyte accoucheur, Grenouille rousse, Triton palmé, Grenouille de Lessona, Crapaud calamite, Crapaud épineux, Azuré du Serpolet, Semi-Apollon, Sympétrum noir, Sympétrum jaune d'or, Cordulie arctique, Decticelle des bruyères, Criquet des friches, Cordulégastre bidenté,Martre des pins, Genette commune, Chat forestier, Orvet fragile, Lézard des souches, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Coronelle lisse, Vipère aspic, Vipère péliade, Lézard vivipare,	Murin de Bechstein, Grand Murin, Murin à moustaches, Murin de Natterer, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Murin d'Alcathoe, Murin de Daubenton,	
0	Haute vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent-d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul	Cordulie splendide, Cordulie à corps fin, Gomphe de Graslin, Lucane cerf-volant, Grand Capricorne, Loutre d'Europe, Chabot, Écaille chinée, Gomphe de Graslin	Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Petit Murin, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin,	



2.2 Présentation des milieux naturels étudiés

La forêt au sein de la commune représente près de 50 % l'emprise des sols. Elle est l'élément majeur du paysage communal. La majorité des boisements se situe dans les travers de la vallée du Lot, des Boraldes du Merdanson, du Mardonenque et du Barribès,.

figure n° 10. Carte des types de formation végétale forestière de la commune de Saint Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac (PNR de l'Aubrac)

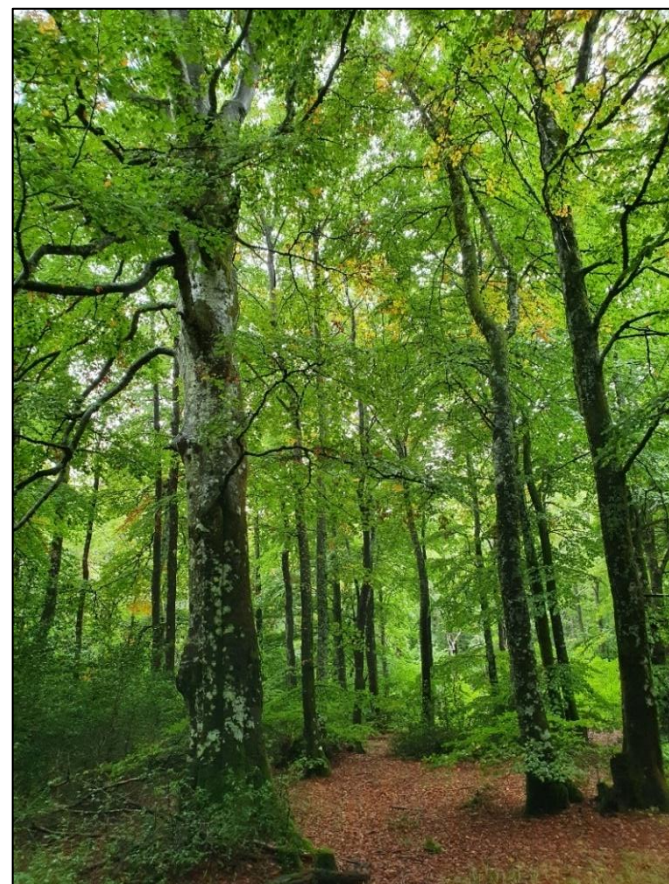


Cet ensemble forestier est constitué de peuplements très variés. Ce sont les **essences de feuillus** qui dominent. Les boisements de la commune sont des « **reliquats** » de la **forêt présente sur le plateau de l'Aubrac**. En effet, dès le Néolithique et surtout à la période médiévale, un déboisement important du secteur a laissé la place aux espaces ouverts avec le développement du pastoralisme (ovin puis bovin) en lien avec l'implantation d'abbayes sur le plateau.

L'utilisation pour le **bois de chauffage** est une autre raison de la réduction de la surface de la forêt originelle. La forte pente et la difficulté d'accès aux boraldes sont les principales raisons de la présence de cet ensemble forestier. Le relief a limité les facilités d'exploitation et permis la maturation des forêts.

La carte de la page suivante répertorie **l'ensemble des boisements de la commune** en les catégorisant entre les boisements récents et anciens.

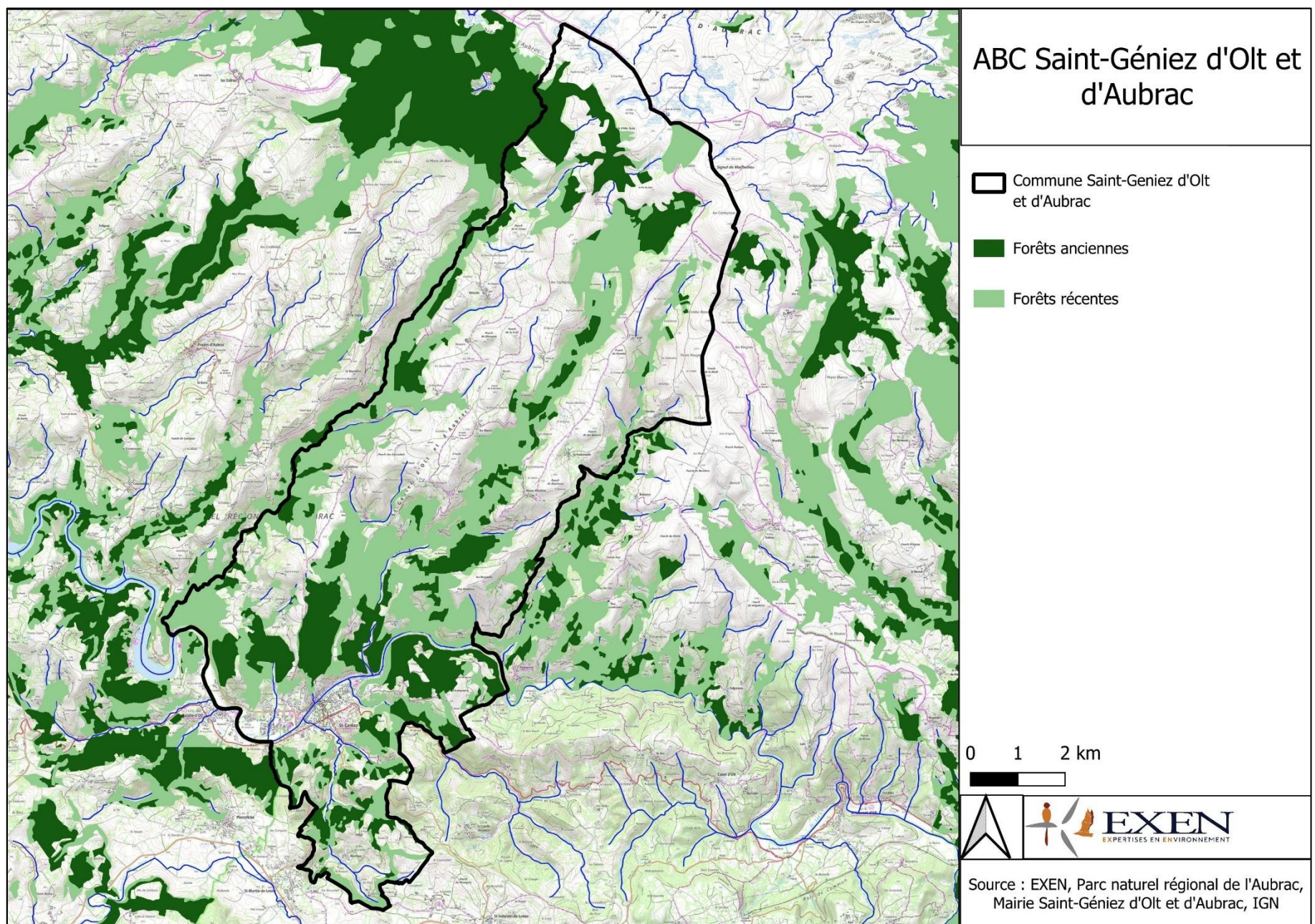
Cette classification se base sur « l'histoire des boisements » depuis le milieu du 19^{ème} siècle qui est le minium forestier. C'est à ce moment-là, dans l'histoire de France, qu'il y eu le moins de forêts.



Hêtraie (source : EXEN)



figure n° 11. Cartes des différentes forêts en termes d'âges sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



La **majorité de boisements** de la commune sont des **boisements récents**, c'est-à-dire des boisements qui ont poussés sur des sols non forestiers à l'origine. Le plus souvent se sont des anciens pâturages ou des terres vouées aux cultures.

Les autres sont classés parmi les boisements anciens. Ces boisements poussent sur des sols qui ont toujours été à vocation forestière depuis le minimum forestier. Parmi ces boisements anciens, certains ont été peu exploités.

La non-exploitation ou très faible exploitation de certains de ces boisements a permis le développement d'une écosystème spécifique riche et complexe au niveau de différents taxons, parmi lesquels :

- Oiseaux
- Chauves-souris
- Insectes
- Champignons.

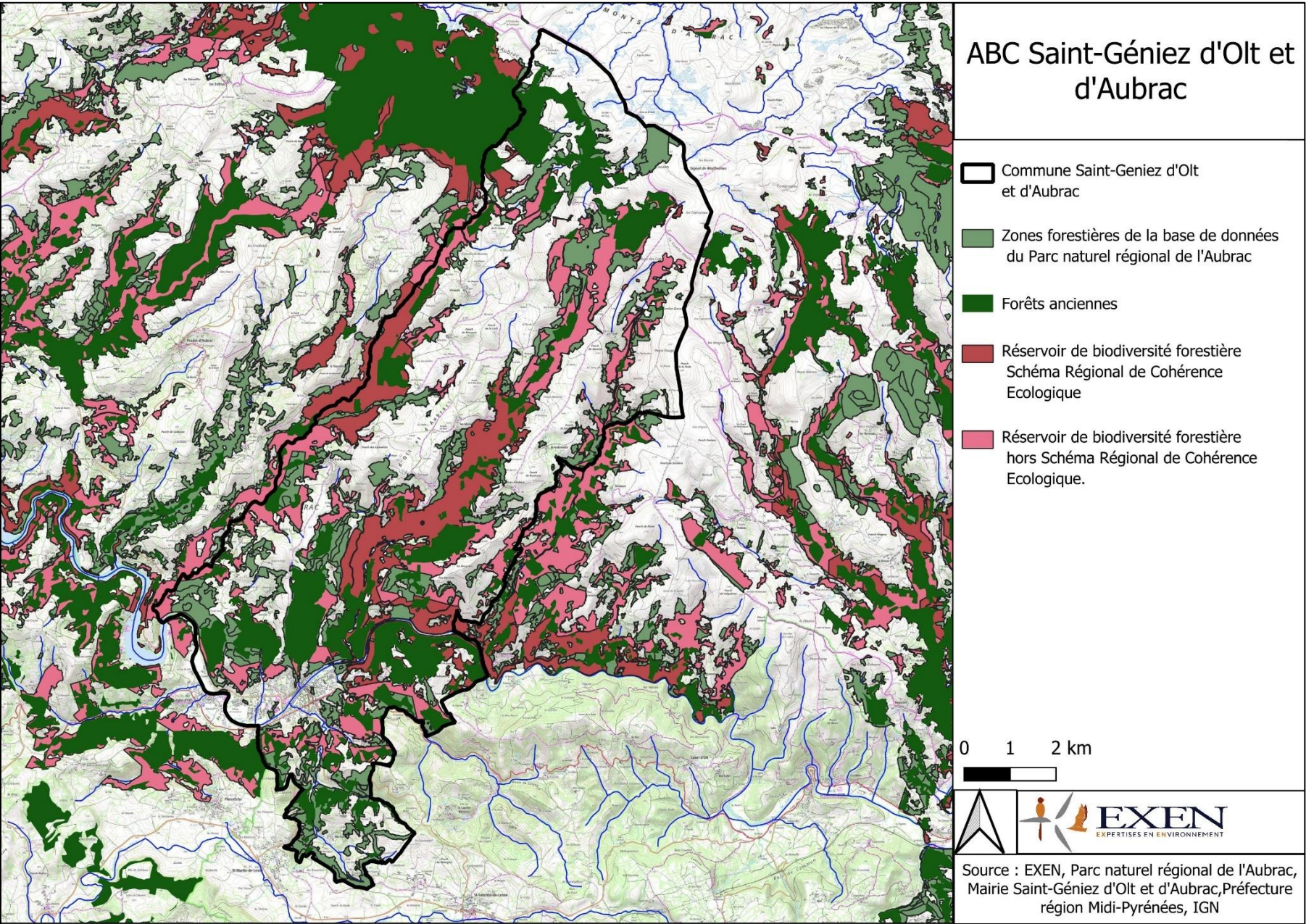


Hêtraie (source : EXEN)



La carte ci-dessous montre la concomitance entre les **forêts anciennes** et les **réservoirs de biodiversités** en se basant sur la trame du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Ce schéma est un schéma d'aménagement du territoire et de protection de certaines ressources naturelles (biodiversité, réseau écologique, habitats naturels) il vise aussi le bon état écologique de l'eau imposé par la directive cadre sur l'eau. Il a été inclus dans la loi Grenelle I en 2008, puis précisé par la loi Grenelle II en juin 2009.

figure n° 12. Cartes des Forêts anciennes et des réservoirs de biodiversité sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



Les **réservoirs de biodiversité** sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

Entre les réservoirs de biodiversité il existe des **corridors de biodiversité**. Il s'agit de connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

On distingue ainsi trois types de corridors écologiques :

- les corridors **linéaires** (haies, chemins et bords de chemins, ripisylves, bandes enherbées le long des cours d'eau,...) ;
- les corridors **discontinus** (ponctuation d'espaces-relais ou d'îlots-refuges, mares permanentes ou temporaires, bosquets,...) ;
- les corridors **paysagers** (mosaïque de structures paysagères variées).

On peut considérer que sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, la majeure partie de corridors reliant les réservoirs de biodiversité sont sous la forme de corridors paysagers

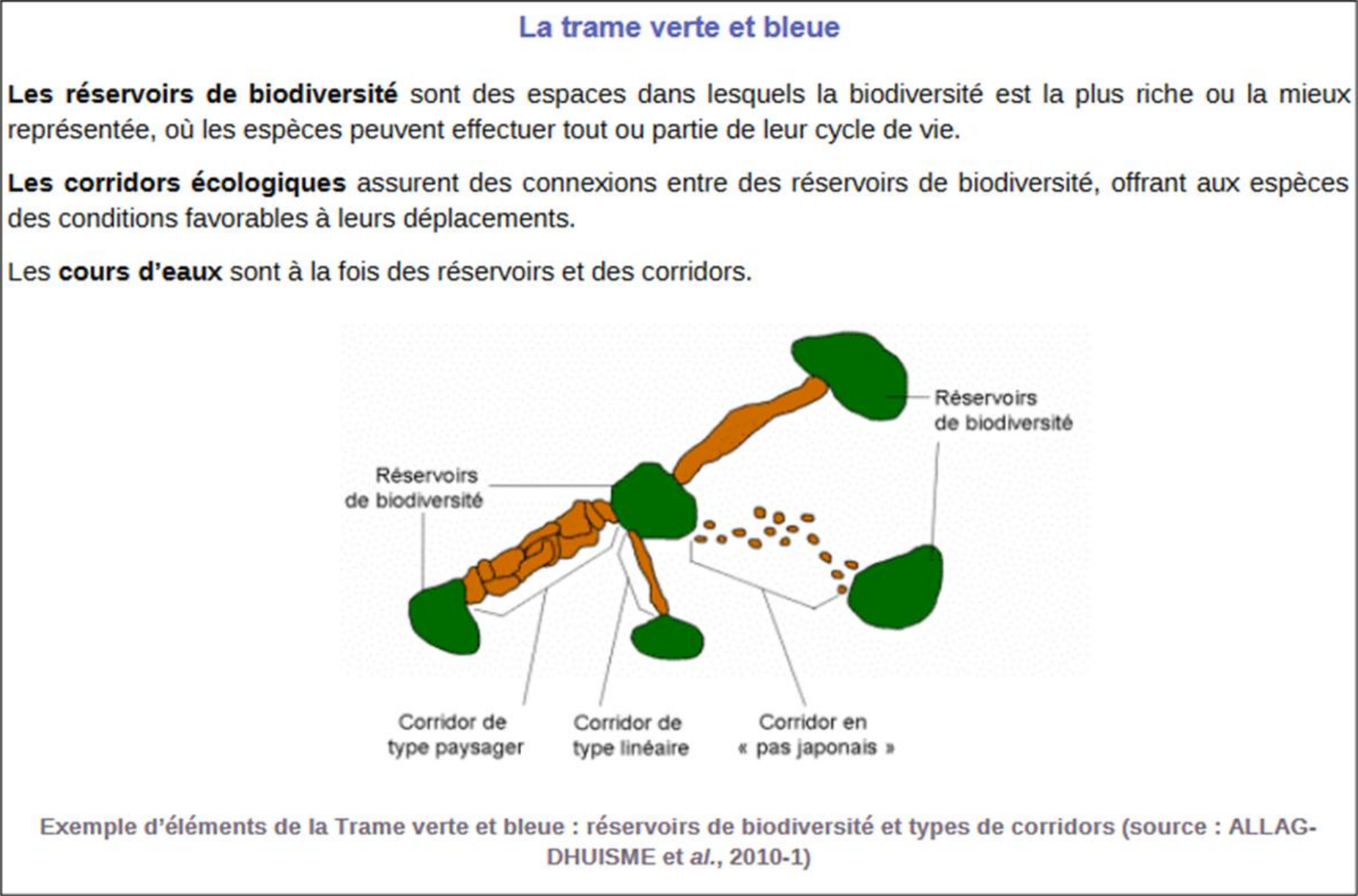


Salamandre tachetée (source : EXEN)



Le schéma ci-dessous présente les **différents types de corridors écologiques** existants ainsi que leurs fonctionnements. Il met en valeur l'importance de cette continuité, de ce réseau. Si ce dernier est endommagé, s'il existe des interruptions de corridor, à terme, les réservoirs de biodiversités sont condamnés. Les espèces présentes dans ces réservoirs ne peuvent plus assurer complètement leur cycle de vie.

figure n° 13. Schéma illustrant le fonctionnement des corridors écologiques entre des réservoirs de biodiversité

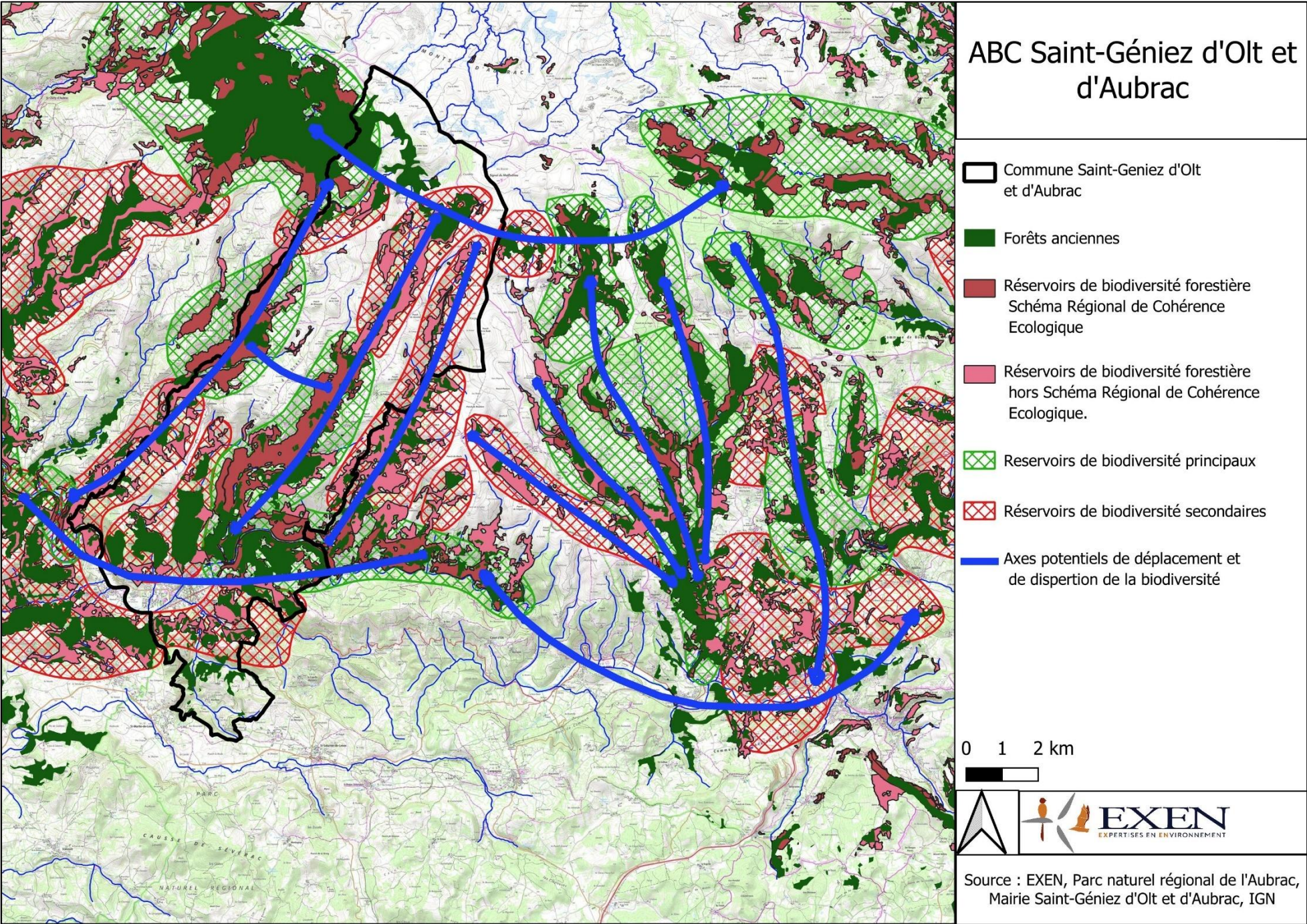


Coteaux de la vallée du Lot (Source : EXEN)



La carte ci-dessous met en valeur les liens et le fonctionnement potentiel entre les différents réservoirs de biodiversités. L'ensemble des réservoirs de biodiversité forestière se situe dans les différentes « boraldes » de la commune. Elles sont orientées nord-est/sud-ouest dans l'ensemble.

figure n° 14. Cartes des différentes forêts en termes d'âges sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



D'autres réservoirs de biodiversité forestière existent. Au nord, le principal réservoir est la **Forêt domaniale d'Aubrac** qui se trouve principalement sur les communes de Saint Chély d'Aubrac et de Prades d'Aubrac et qui déborde sur la commune de Saint Géniez d'Olt et d'Aubrac au nord-ouest de cette dernière.

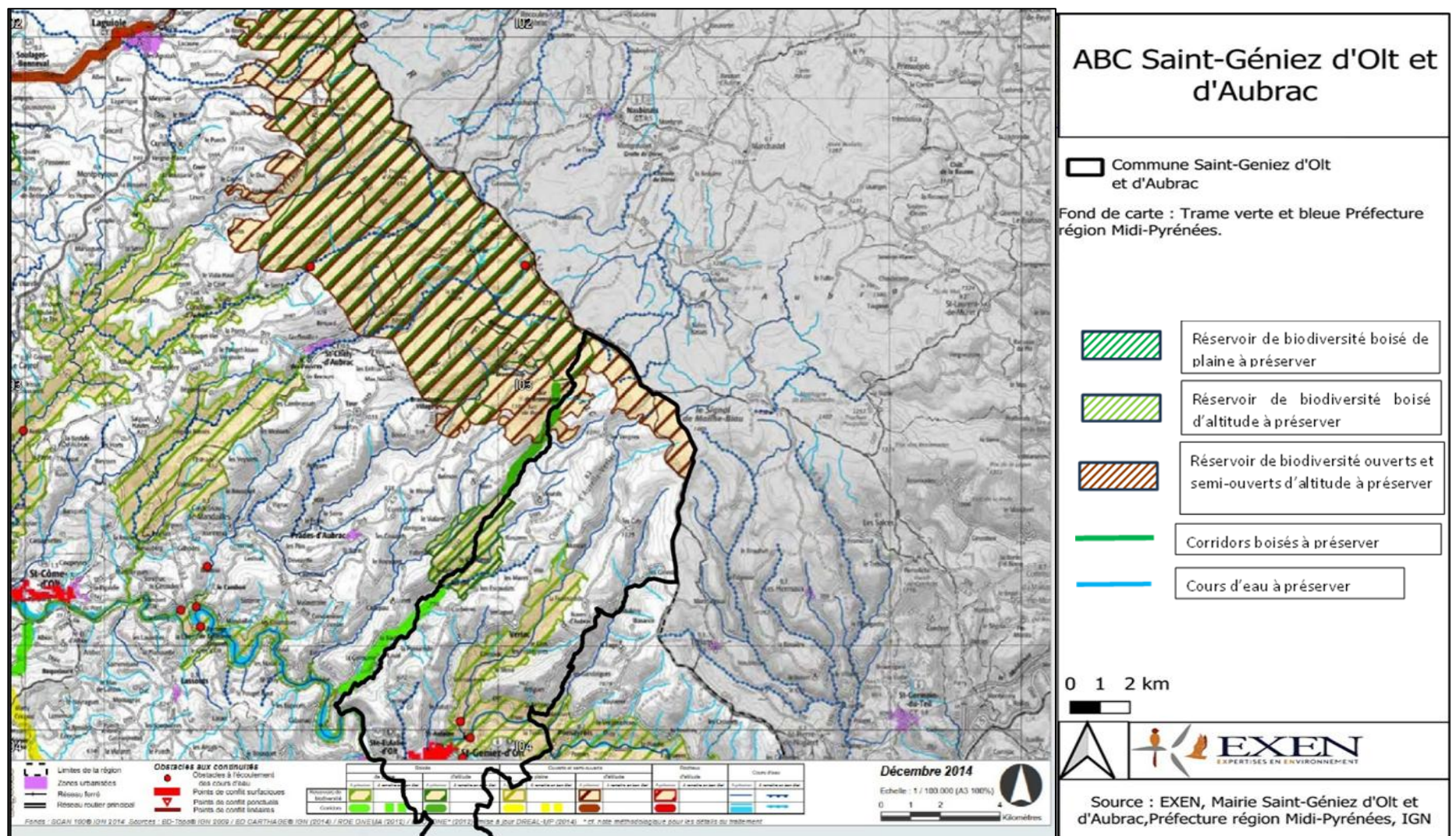
Au sud, la **vallée du Lot** est aussi un réservoir de biodiversité forestière qui se prolonge vers les communes de Sainte-Eulalie d'Olt et Castelnau-de-Mandaille, Lassout et Saint Côme d'Olt à l'ouest et vers les communes de Pomayrols, la Capelle Bonance et Saint Laurent d'Olt à l'est. Ces deux derniers réservoirs sont dans un axe perpendiculaire aux réservoirs présents dans les boraldes. Ici le relief conditionne beaucoup les déplacements de la biodiversité entre les différents réservoirs. Il y a donc des axes de déplacements pour la faune volante et pour la faune non volante qui sont orientés dans un axe nord-sud (et inversement) au niveau des boraldes et plutôt est-ouest (et inversement) pour la vallée du Lot et le plateau de l'Aubrac. La carte montre aussi qu'il y a des déplacements potentiels de cette biodiversité qui vont vers d'autres réservoirs au-delà du périmètre de la commune.



Chênaie (source : EXEN)



figure n° 15. Carte illustrant le fonctionnement des corridors écologiques entre des réservoirs de biodiversité (Préfecture région Midi-Pyrénées)



2.3 Bois des Hourcières et Bois des Cats

Dans le cadre de l'ABC de la commune, l'attention s'est portée sur les forêts de la commune, principaux milieux naturels qui couvrent plus de 50% de la surface. Dans ces forêts, il existe plusieurs réservoirs de biodiversités.

Deux bois retiennent l'attention : le bois des Hourcières dans la boralde du Merdanson et le bois des Cats au nord de la commune.

2.3.1 Présentation du Bois des Hourcières

Le **Bois des Hourcières** a été identifié comme **vieille forêt sub-naturelle** et fait l'objet d'un **projet de mise en Réserve Biologique Intégrale**.

Pour l'ONF, une forêt est dite sub-naturelle si c'est une forêt (ou partie de forêt) primaire ou secondaire, composée d'espèces autochtones, régénérée par voie naturelle (futaie) qui a été assez peu modifiée par l'homme dans sa composition et sa structure ou qui a été abandonnée depuis la Seconde Guerre Mondiale.

L'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), qui réalise l'inventaire des forêts, complète cette définition de cette façon : une forêt sub-naturelle est un ensemble boisé n'ayant pas subi de défrichement depuis le minimum forestier, c'est-à-dire dans la première moitié du XIXe siècle. On considère qu'entre ces deux dates, 1850 et aujourd'hui, il a existé une continuité de l'état boisé, sans changement d'affectation du sol.

Le Bois des Hourcières est un ensemble forestier dont le peuplement est constitué de feuillus d'essences autochtones, à aspect de futaie. C'est-à-dire qu'elle est composée majoritairement par de grands arbres adultes. Elle est issue de **régénération naturelle en l'absence d'interventions anthropiques depuis au moins 50 ans**. Dans ce type de boisement il y a la présence de **bois mort** sur pied et au sol (Source ONF). Il est constitué majoritairement d'essence de **hêtre**. Dans certains secteurs, les arbres sont en port « d'arbre têtard » témoignant de l'exploitation de ces secteurs pour la production de charbon de bois. La présence de bois mort a pour conséquence la présence **d'insectes saproxyliques** qui se nourrissent de bois morts en décomposition.



Bois des Hourcières (source : EXEN)



Bois des Hourcières (source : EXEN)

2.3.2 Présentation du Bois des Cats

En ce qui concerne le **bois des Cats**, ce dernier se trouve au nord de la commune en limite avec des prairies de pâtures ouvrant sur le plateau de l'Aubrac. Il est constitué principalement de **hêtres**.

Au sein de ce boisement, il existe un secteur patrimonial mais, à la différence du bois des Hourcières, les arbres concernés n'ont pas le même port. Ce dernier peut être considéré comme une forme « têtard ». Ces arbres ont été coupé régulièrement pour stimuler des nouveaux bourgeons. La base du tronc au gré des coupes est devenue large et les jeunes pousses étaient coupées pour la production de bois et de charbon de bois.



Vieux arbres du Bois des Cats (Source : EXEN)



L'histoire de ces deux boisements qui s'est fait sur le long terme avec des intervention humaines ou non, a permis le développement d'écosystèmes riches et variées qui en font leurs spécificités. Ils sont des maillons importants du réseau des réservoirs de biodiversités reliés par les corridors écologiques.

2.3.3 Les micro-habitats favorables à la faune dans le bois des Hourcières et le bois des Cats

L'histoire de ces arbres a eu pour conséquence la **formation de cavités** par dépérissement du bois ou creusée par les différentes espèces de pics. Ces loges créent ainsi des abris pour de nombreuses espèces animales que ce soient des oiseaux, des chauves-souris arboricoles ou des mammifères terrestres. De plus, d'autres organismes caractérisent ce type de forêt, comme les champignons. Sur les illustrations ci-dessous, on peut voir des champignons « **saproxyliques** » ; c'est-à-dire des champignons qui se développent sur le bois mort ou en décomposition, en se nourrissant de la matière organique qu'il contient.



Grimpereau des bois (source : EXEN)



Champignons saproxylique (source : ONF)



Chouette hulotte (source : EXEN)



Murin de Bechstein (source : Dietmar Nill)



Mésange noire (source : EXEN)



Morime rugueux (source : EXEN)

Reliant le plateau de l'Aubrac et la vallée du Lot, la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac dispose d'un patrimoine naturel riche, constitué de divers milieux naturels abritant une faune et une flore remarquables. Avec une majorité de forêts, boisement et bosquets, ces derniers sont diversifiés aussi bien par les essences d'arbres (chênaie, châtaigneraie, hêtraie, résineux...) que par l'âge des boisements. Certaines forêts sont anciennes. C'est-à-dire qu'elles sont à vocation forestières depuis plusieurs siècles. Alors que d'autres sont des forêts récentes. Ces dernières se sont développées sur des anciennes pâtures, cultures, vignes... suite à l'exode rural. L'altitude est aussi un facteur de diversité forestière avec les chênaies et les châtaigneraies au niveau des altitudes les plus basses et les hêtraies qui sont de plus en plus présentes au fur et à mesure que l'on prend de l'altitude.



Martre des pins (source : EXEN)



2.4 Présentation des taxons étudiés : les espèces inféodées aux vieilles forêts

L'un des objectifs de cet Atlas est d'améliorer les connaissances naturalistes et les enjeux ciblés sur les forêts matures du territoire. Il s'agit notamment d'étudier des taxons indicateurs des vieilles forêts, afin de comparer les différents secteurs forestiers et identifier les zones à préserver. En parallèle, les résultats de cet Atlas viendront compléter le projet de Réserve Biologique Intégrale, puisque les études apporteront des connaissances sur la biodiversité du boisement concerné par ce projet et permettront une comparaison avec les forêts alentours. Il s'agit donc d'étudier **4 taxons forestiers** peu connus localement, dont les **chiroptères arboricoles** qui utilisent les micro-habitats forestiers (cavités, fissures, écorces décollées) à différentes étapes de leurs cycles de vie, les **coléoptères saproxyliques** et **l'avifaune indicatrice des forêts**. Le quatrième taxon étudié a fait l'objet d'un projet pédagogique scolaire et d'ateliers de sciences participatives avec citoyens et acteurs locaux, il s'agit des **Basidiomycètes** (« champignons à chapeau »).

En ce qui concerne les oiseaux, trois espèces sont ciblées : le Pic mar, dont les prospections se sont déroulées sur la moitié sud de la commune, et les deux chouettes de montagnes que sont la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe, dont les inventaires se sont déroulés exclusivement au niveau **du Bois des Cats et du Bois des Hourcières**. Concernant les chauves-souris, les **inventaires** se sont focalisés sur divers boisements de la commune.

2.4.1 Oiseaux indicateurs des forêts matures

2.4.1.1 Présentation des pics

Il s'agit d'une famille d'oiseaux adaptée à la vie arboricole.

Adaptations morphologiques :

- les **pattes** ont deux doigts vers l'avant et deux doigts vers l'arrière avec des griffes puissantes. Cela permet une bonne accroche aux troncs ainsi qu'une stabilité.
- les **plumes** de la queue sont plus rigides que chez les autres oiseaux, permettant aux pics de s'appuyer dessus, complétant ainsi la stabilité.
- le **bec** sert à tambouriner contre les troncs et à creuser des cavités. Un muscle entre le bec et le crâne amorti les chocs.
- la **langue** est très longue et peut être collante. Cela lui permet de pouvoir attraper les insectes qui sont réfugiés dans les galeries qu'ils ont creusés.

Dans ce groupe, les espèces observées le plus souvent au sein de la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac sont le **Pic vert**, le **Pic épeiche** et le **Pic noir** (voir photos ci-dessous). Le Pic noir est le plus grand avec une longueur moyenne de 44 cm. Le Pic vert a une longueur moyenne de 33 cm et le Pic épeiche a une longueur moyenne de 24 cm. Enfin le Pic mar, qui est l'espèce ciblée par l'ABC, est le plus petit des quatre avec une longueur moyenne de 20 cm.



Pic épeiche (source : EXEN)



Pic vert (source : EXEN)



Pic noir (source : S. Worza INPN)



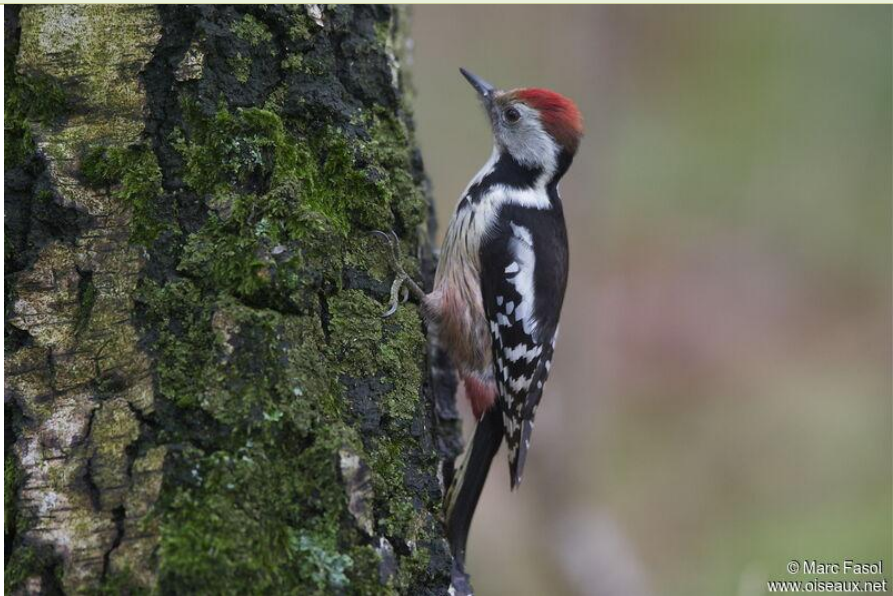
Pic mar

Description :



Le Pic mar et le Pic épeiche ont un panel de couleurs dans les mêmes tons. Avec du noir, du blanc et du rouge.

Le principal critère qui distingue les adultes des deux espèces est le dessus de la tête entièrement rouge pour le Pic mar alors que le pic épeiche a le dessus de la tête noir pour la femelle et noir avec une tache rouge derrière la tête pour le mâle.



Pic mar (source : oiseau.net)

Milieu naturel :



Le Pic mar s'observe surtout dans les forêts de feuillus, mêlant des chênes de gros diamètre (plus de 60 cm) et d'autres arbres plus petits. C'est une variété qui lui est indispensable.

Ces arbres âgés présentent des écorces bien crevassées riches en insectes et, pour les plus vieux, des branches mortes ou en dépérissement où les oiseaux peuvent creuser des loges. Cette écologie justifie l'intérêt de conserver les arbres morts sur pied.

Il ne fréquente pas les bois de résineux.

Les deux autres espèces de pics sont moins exigeantes et vivent dans des milieux naturels plus variés.

Comportement et nourriture :



Il s'observe dans les hauteurs des arbres à la recherche d'insectes vivant sur le tronc et dans l'écorce. Il est moins présent dans les branchages. Son comportement diffère nettement de celui du Pic vert, qui cherche très fréquemment sa nourriture au sol.

Le Pic mar se nourrit principalement de différents arthropodes à différents stades de développement, notamment de pucerons, de fourmis, de chenilles, d'araignées... La plupart des proies sont petites. Les poussins fraîchement éclos sont principalement nourris avec des pucerons. Avec l'âge, le régime alimentaire des oisillons se rapproche de celui des adultes.

Le pic mar peut être amené à se nourrir de sève au printemps, ainsi que de fruits tels que des cerises et du raisin.

Reproduction :



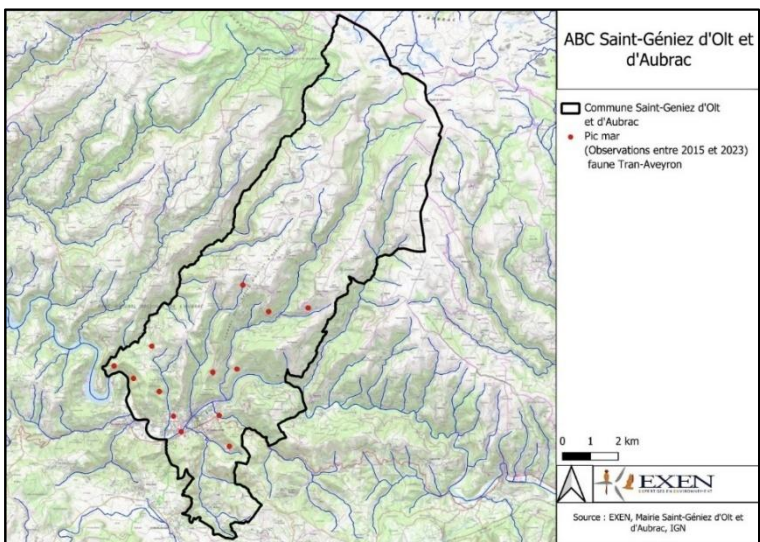
Les couples de Pic mar sont formés pendant plusieurs années. La période de reproduction débute dès le mois de février. Le mâle intensifie ses cris, qui ressemblent à ceux d'un « goret ». Il commence aussi à creuser différentes loges en martelant dans les arbres le plus souvent dépérissant voir morts. Puis il les présente à la femelle qui en choisit une dans laquelle elle va déposer 5 à 6 œufs. A tour de rôle, la femelle le jour et le mâle la nuit, les parents vont couvrir les œufs, pendant une petite quinzaine de jours. Après l'éclosion, les jeunes, nourris par les deux parents, quitteront la loge au bout d'une bonne vingtaine de jours.

Le Pic n'est pas migrateur dans notre région. Il est présent toute l'année mais très discret durant l'hiver.

Présence connue du Pic mar sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Les données bibliographiques montrent que l'ensemble des observations connues du Pic mar se situent dans la moitié sud de la commune avec une altitudes maximale de 970 mètres aux Devèzes des Rajals et une altitude minimale de 420 m en bordure du Lot. La répartition connue de cette espèce se situe majoritairement dans des boisements constitués de forêts fermées de chênes purs et secondairement de forêts fermées à mélanges de feuillus. Cela corrobore les milieux décrits dans la présentation générale de l'espèce ci-dessus.

Observations du Pic mar sur la commune depuis 2015 (Faune Occitanie)





2.4.1.2 Présentation des rapaces nocturnes

Il s’agit de rapaces qui dans l’ensemble ont des mœurs nocturnes, parfois crépusculaires, rarement diurnes. Les mœurs leurs confèrent des caractéristiques morphologiques particulières.

Adaptations morphologiques :

- **Le bec**, comme tous les rapaces, est crochu, pour dépecer leurs proies.
- Ayant une activité principalement nocturne, ces rapaces ont **l’ouïe** qui est très développée. C’est par ce sens qu’ils localisent leurs proies dans la nuit.
- **Les serres**, sont les doigts des pattes prolongés par des griffes courbées. Chez les nocturnes, elles sont couvertes de plumes le plus souvent pour atténuer les bruits des pattes quand les rapaces se posent.
- **Les plumes** sont couvertes d’une forme de velours qui permet aux rapaces nocturnes de voler en silence. Sans faire de bruit, leur chasse est plus efficace.

Dans les forêts de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac, le rapace nocturne le plus courant est la Chouette Hulotte présent dans les boisements très variés.



Chouette hulotte (source : EXEN)

Chouette de Tengmalm (ou Nyctale de Tengmalm)	
<u>Description :</u>  La Chouette de Tengmalm est un rapace nocturne typiquement forestier avec une taille moyenne de 25 cm environ. Sa tête est grosse par rapport au reste de son corps. Elle possède autour de ses yeux des « disques fasciaux ». Cela ressemble à des disques plats de surfaces importantes de couleur blanche qui entourent ses yeux. Comme l’ensemble des rapaces nocturnes, son plumage est fait de brun avec des ponctuations de blanc et de noir. Elle ne peut pas être confondu avec d’autres espèces de chouettes forestières telle que la Chouette hulotte qui est très présente sur la commune. La Chouette hulotte est dans l’ensemble de couleur brun roux avec des traits noirs, alors que le Chouette de Tengmalm a le dessus du plumage brun foncé avec des points blancs. Cela lui a valu d’être appelée « chouette perlée » par les suédois. Les cris de l’une et de l’autre sont différents ; la Chouette hulotte faisant un hullement triste et plaintif connu de tous et la Chouette Tengmalm émettant des hullements vifs et aigus. La Chouette de Tengmalm est strictement nocturne. La période d’activité comprend deux pics, l’un vers la fin du crépuscule, l’autre tôt le matin avant l’aube.	 © S. Wroza Chouette de Tengmalm (source : S. Wroza)
<u>Milieu naturel :</u>  La Chouette de Tengmalm est une espèce typiquement forestière. Elle est liée aux vieux peuplements possédant des cavités favorables à la nidification. On la trouve dans des forêts de boisements mixtes de résineux et feuillus telles que les hêtraies-sapinières ou les mélanges de hêtres et de Pin sylvestre. Ces boisements sont présents dans les environs du Signal de Mailhebiau. Dans nos forêts d’altitudes, le Pic noir , bien présent, creuse très fréquemment ses loges dans le hêtre. Ainsi, les hêtraies d'altitude pures ou mixtes sont particulièrement attractives pour cette chouette qui utilise les loges de pics noirs abandonnées pour nicher. Elle recherche des forêts où il y a peu de buisson ou d’herbe pour lui permettre de chasser les mulots et les campagnols dans le sous-bois.	
<u>Comportement et nourriture :</u>  La Chouette de Tengmalm se nourrit essentiellement de petits-mammifères campagnols, mulots et musaraignes et capture rarement des oiseaux ou des insectes. Elle chasse à l’affût à la nuit tombée. Cette chouette est sédentaire sous nos latitudes, mais des déplacements peuvent se produire en cas de pénurie de rongeurs ou lorsque le couvert neigeux est trop important et que la chasse est impossible. Assez discrète, elle se perche rarement à découvert. Elle préfère rester cachée dans le feuillage. De plus, elle est très nocturne. Elle n'est donc pas d'observation facile. C’est son chant qui, le plus souvent, indique sa présence. Les individus restent volontiers solitaires. Même appariés, les deux membres du couple évitent les rapprochements. Ils se reposent séparément, ce qui diminue les risques de prédation.	



Reproduction :

La Chouette de Tengmalm niche dans une cavité d'arbre. Il s'agit le plus souvent d'une ancienne loge de pic noir, mais elle utilise aussi des cavités naturelles. La ponte comprend 3 à 10 œufs, couvés pendant 26 à 28 jours par la femelle uniquement. Les jeunes resteront au nid durant environ un mois.

Comme ce petit rapace se nourrit essentiellement de rongeurs, sa reproduction est liée à l'abondance de ces proies. En cas de pullulation, les pontes sont précoces et bien fournies. Lorsque les rongeurs font défaut, les nidifications sont rares. Cela explique que ses effectifs varient fortement d'une année sur l'autre.

Elle adopte facilement les nichoirs mis à sa disposition, ceux-ci ont permis l'accroissement des populations dans des zones où les vieux arbres troués faisaient défaut.

Présence connue de la Chouette de Tengmalm sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac : Des oiseaux sont contactés régulièrement sur l'Aubrac lozérien. Ce qui n'est pas le cas côté aveyronnais : moins de cinq données existent actuellement, sans certitude et aucune preuve de présence sur la commune. Cette espèce est toutefois en expansion aux niveau national, en lien principalement avec les vieillissements de certaines forêts et avec l'expansion du Pic noir dont elle utilise les vieilles loges. Certains boisements de la commune seraient donc potentiellement favorables à cette espèce.

Chevêchette d'Europe

Description :

C'est la plus petite espèce de rapace nocturne d'Europe. Elle est plus petite qu'une Grive musicienne par exemple. Elle peut être surnommée la chouette pygmée. Les disques faciaux sont peu marqués (à la différence de la Chouette de Tengmalm), mais la chevêchette possède des sourcils blancs bien visibles. C'est une chouette dont la taille est entre 17 et 18 cm en moyenne. Son plumage est brun gris ponctué de blanc, la poitrine est blanchâtre avec de fines rayures verticales.



Chevêchette d'Europe (source : EXEN)

Milieu naturel :

La Chevêchette d'Europe est forestière. Elle recherche la présence de résineux. Elle affectionne les vieux boisements de conifères mêlés de feuillus, entrecoupés de clairières, particulièrement en altitude (au-dessus de 1 000 mètres) et dans des endroits reculés, souvent difficiles d'accès. Elle y trouve, entre autres, des cavités de pics dans lesquelles elle stocke sa nourriture et se reproduit.

Comportement et nourriture :

La Chevêchette d'Europe chasse des micromammifères (mulots et campagnols) et des petits passereaux (mésanges, rouges-gorges, roitelets, troglodytes, etc.). Elle pratique surtout la chasse à l'affût mais sa petite taille lui permet également de dénicher les mésanges et autres espèces qui nichent dans les cavités de pics.

L'adulte est généralement sédentaire, mais lors d'hivers rigoureux, il peut descendre à une altitude plus faible. Les jeunes sont naturellement plus mobiles car ils doivent rechercher un nouveau territoire.

La chevêchette peut modifier son aspect. Si elle est excitée, elle gonfle son plumage, hérissé les plumes de la tête et agite la queue de haut en bas. Quand elle est effrayée au contraire, elle se cache, s'immobilise, le plumage plaqué au corps.

La Chevêchette d'Europe chasse à l'affût. Cela peut être depuis le sommet d'un conifère d'où elle surveille les environs, tournant la tête par à-coups et battant verticalement de la queue. Elle se jette d'un vol direct et rapide sur la proie détectée. Elle chasse à l'aube et au crépuscule, parfois la journée surtout en période de nourrissage des jeunes au nid. Elle évite de chasser en terrain dégagé mais cela lui arrive de plus en plus, étant donné la raréfaction de proies. Elle préfère se tapir de longs moments dans les arbres et les buissons avant d'attaquer. Son vol est tantôt direct, tantôt ondulé. Elle se perche volontiers à la pointe des arbres, en particulier des épicéas.



Reproduction :

La chevêchette niche dans des cavités de pics, le plus souvent une loge de pic épeiche. La parade nuptiale peut démarrer dès février lorsque les conditions météorologiques le permettent. Comme les couples ne sont pas formés durant toute l'année, le mâle cherche à attirer une femelle par le chant. Une fois le couple formé, le mâle présente à la femelle la loge qu'il a repérée. S'ensuit une période de nettoyage de la loge et d'accouplements réguliers avant la ponte. La ponte a lieu en avril-mai. Le nombre d'œufs varie de 3 à 7 et l'incubation, assurée par la femelle, dure pratiquement un mois. Les petits quittent la loge au bout de 27 à 34 jours. Malhabiles et volant difficilement, ils sont très vulnérables. Les parents les nourrissent pendant deux à quatre semaines avant qu'ils soient réellement indépendants.

Présence connue de la Chevêchette d'Europe sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Il n'existe aujourd'hui aucune donnée de cette chouette sur la commune.

En expansion dans le Massif central, elle est présente dans le département de la Lozère voisin depuis la fin des années 2010 avec des individus présents sur le Massif de l'Aigoual et du Mont-Lozère. La première reproduction certaine date de 2024 au Mont-Lozère.

Actuellement la population Lozérienne reste cantonnée aux Cévennes. Toutefois en 2018, deux mâles chanteurs ont été entendus sur l'Aubrac Lozérien, frontalier avec l'Aveyron. En effet, les boisements dans les pentes du Signal de Malhebiau vers Saint Germain du Teil sont propices à cette espèce, avec la présence plus marquée de résineux tels que le Pin sylvestre.

2.4.2 Chauves-souris forestières

Les chauves-souris sont les seuls mammifères volants !

Adaptations morphologiques :

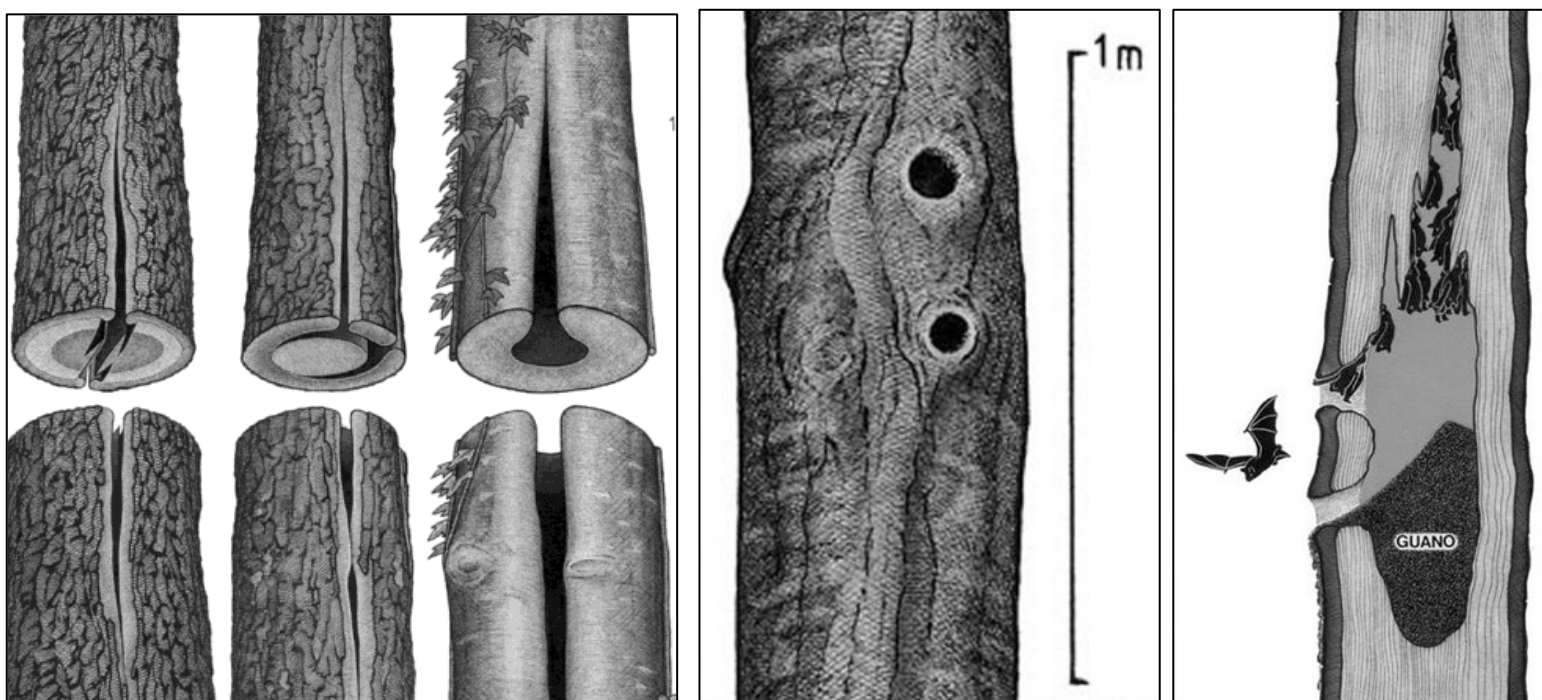
- Leur principale caractéristique est l'adaptation de leurs membres antérieurs en **ailes** via leur longs doigts développés, reliés entre eux par une fine membrane de peau appelée patagium, qui leur permet un vol actif et précis.
- Elles possèdent également des oreilles souvent larges et mobiles, optimisées pour l'**écholocation**, une capacité essentielle pour repérer les obstacles et capturer des proies dans l'obscurité. Le **sonar** est une sorte de radar qui leur permet de se localiser en se déplaçant et de capturer leurs proies. Les chauves-souris émettent les ultrasons (rarement audible par l'homme) par leur nez et/ou leur bouche, avec une longueur d'onde qui est propre à chaque espèce.



Barbastelle d'Europe (source : C. Robiller)

Cycle de vie : Les chauves-souris s'accouplent à l'automne lors d'une période appelée « swarming ». Elles entrent ensuite en hibernation jusqu'au printemps où le développement du fœtus débute. La naissance des petits se déroule ensuite à la fin du printemps ou au début de l'été. Les petits sont allaités par leur mère jusqu'à leur envol à la fin de l'été.

Parmi les 36 espèces de chauves-souris présentes en France métropolitaine, certaines sont étroitement liées aux environnements forestiers, tandis que d'autres s'installent dans une variété de milieux tels que les bâtiments, les cavités souterraines, les ponts ou encore les falaises. Les espèces ciblées ici sont donc les **espèces forestières et en particulier celles pouvant être liées aux forêts matures**, soit les espèces nécessitant des vieux arbres d'une circonférence importante et/ou présentant des micro-habitats favorables à l'installation des chiroptères comme des cavités de pics.



Gîtes arboricoles schématisés (Source : P. Pénicaud, « Les Chauves-Souris et les arbres, Connaissances et protection. »).



2.4.2.1 Les études récentes menées sur le territoire communal

- Etude sur les potentialités d'accueil en gîtes de chiroptères arboricoles de la zone Natura 2000 de la Haute Vallée du Lot entre Espalion et Saint Laurent d'Olt (EXEN, Chauves-souris Aveyron, PNR Aubrac)

En 2024, une étude menée par EXEN et Chauves-Souris Aveyron pour le Parc naturel régional de l'Aubrac visait à établir une cartographie des gîtes potentiels des chauves-souris arboricoles dans le site Natura 2000 de la « Haute Vallée du Lot entre Espalion et Saint-Laurent-d'Olt, gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul ». Les suivis se sont concentrés sur la partie est du site, couvrant la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, ainsi que celle de Castelnau de Mandailles.

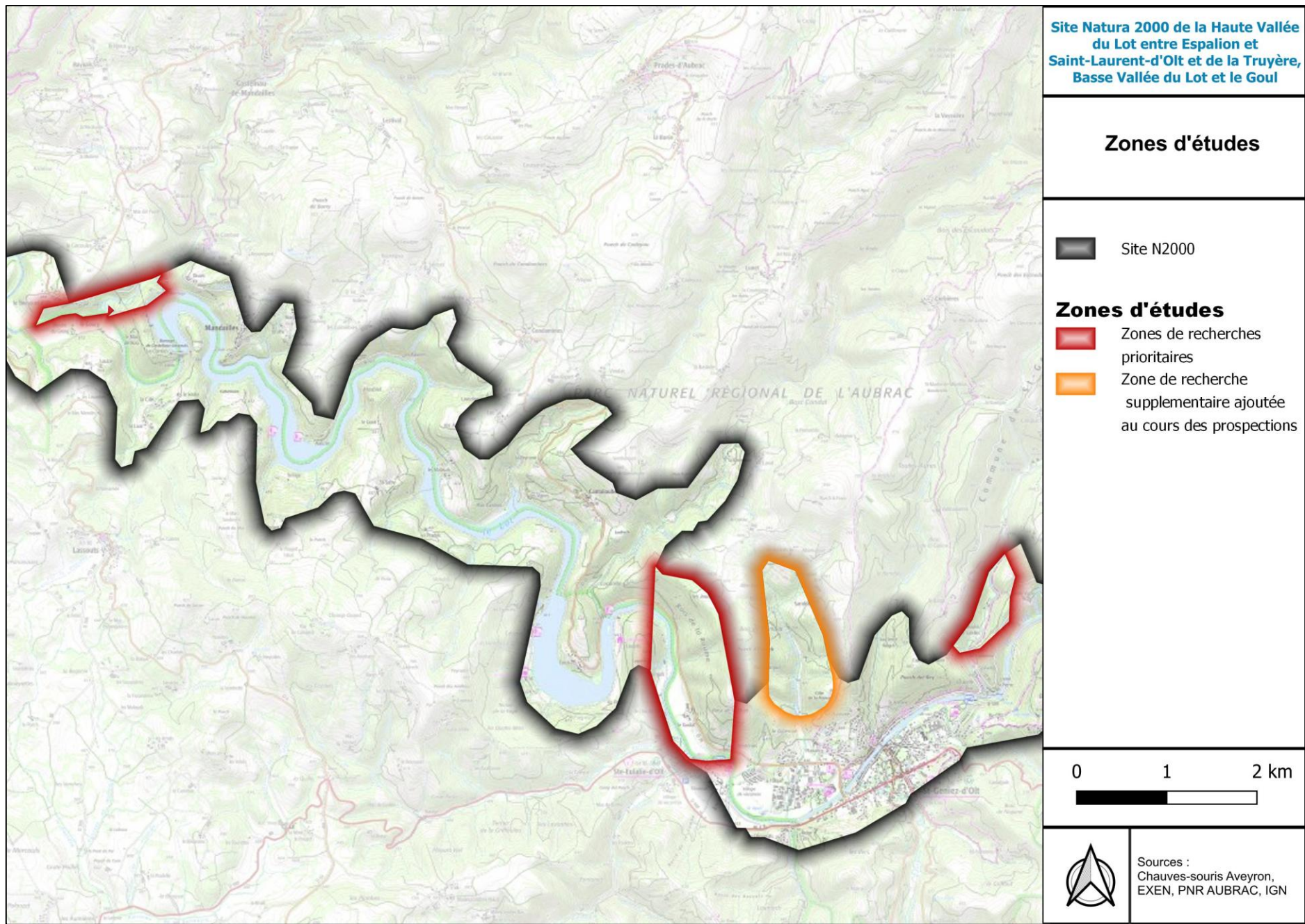
Trois méthodes ont été utilisées pour identifier les zones de gîtes : des prospections en journée à la recherche d'arbres favorables dans les sous-bois, des prospections nocturnes avec détecteurs à ultrasons pour repérer les zones d'émergence et de retour des chauves-souris, et l'utilisation d'enregistreurs automatiques à ultrasons installés dans les secteurs avant la tombée de la nuit pour analyser l'activité nocturne. Ces techniques ont permis de localiser et évaluer les zones potentiellement favorables aux chauves-souris.

Les résultats ont révélé une grande diversité d'espèces et une activité remarquable. Parmi les 17 espèces identifiées, neuf sont susceptibles d'exploiter les arbres-gîtes de ces zones, dont des espèces strictement ou principalement arboricoles (Barbastelle d'Europe, Grande noctule, Noctule de Leisler, Noctule commune, Murin d'Alcathoé) ainsi que des espèces partiellement arboricoles et anthropophiles (Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Murin cryptique, Murin de Daubenton).

Certaines de ces espèces, comme la Grande noctule, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, le Murin d'Alcathoé et la Barbastelle d'Europe, présentent des enjeux de protection et de conservation importants, avec de nombreuses lacunes de connaissances à l'échelle locale et plus large. D'autres espèces, bien que non arboricoles, sont également concernées, telles que le Grand rhinolophe, le Petit rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées et le Grand murin.

Ces résultats seront donc pris en compte dans l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac. Toutefois, certaines de ces espèces n'ont pas été détectées sur la commune, mais uniquement sur le secteur de recherche situé à Castelnau de Mandailles, comme c'est le cas pour le Murin d'Alcathoé.

figure n° 16. Secteurs prospectés lors de l'étude des potentialités de gîtes de chauves-souris arboricoles dans sur le site Natura 2000 de la vallée du Lot (EXEN et Chauves-Souris Aveyron)

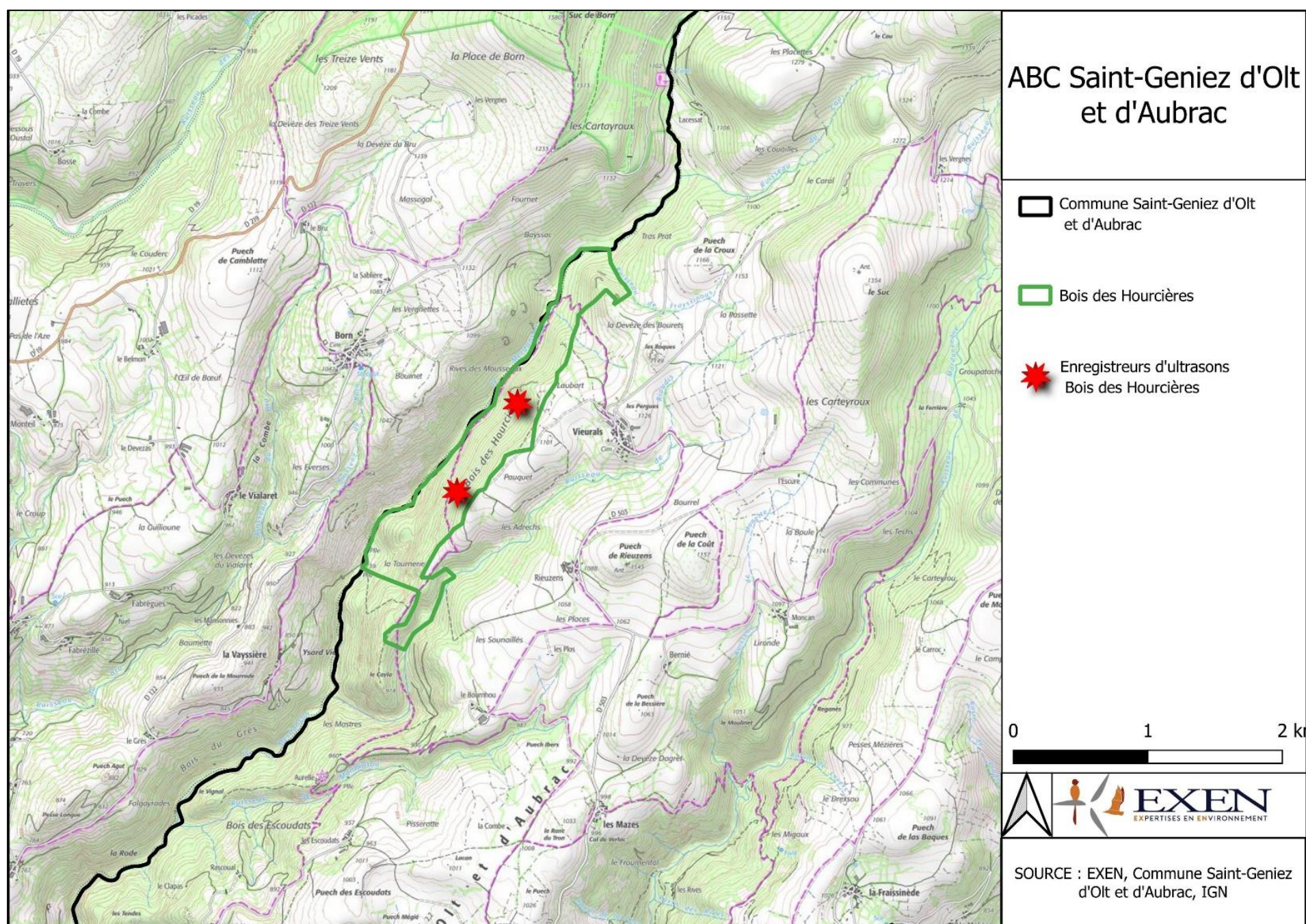




- Premier suivi acoustique au Bois des Hourcières (Office National des Forêts)

En 2023, dans le cadre du projet de création d'une réserve biologique intégrale, l'Office National des Forêts a installé deux détecteurs d'ultrasons dans le bois des Hourcières pendant plusieurs nuits consécutives. À ce jour, les enregistrements des chauves-souris n'ont pas encore été identifiés par un expert. Cependant, un logiciel a permis une première analyse automatique pour associer un nom d'espèce à chaque enregistrement. Les identifications issues de cette première analyse doivent néanmoins être confirmées. La liste des espèces détectées est donc à considérer comme « possibles » et non « certaines ». Les espèces concernées sont : la Barbastelle d'Europe, le Minioptère de Schreibers, le Molosse de Cestoni, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Natterer, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, l'Oreillard gris, le Petit Rhinolophe, la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle pygmée.

figure n° 17. Position des détecteurs d'ultrasons de l'ONF dans le Bois des Hourcières



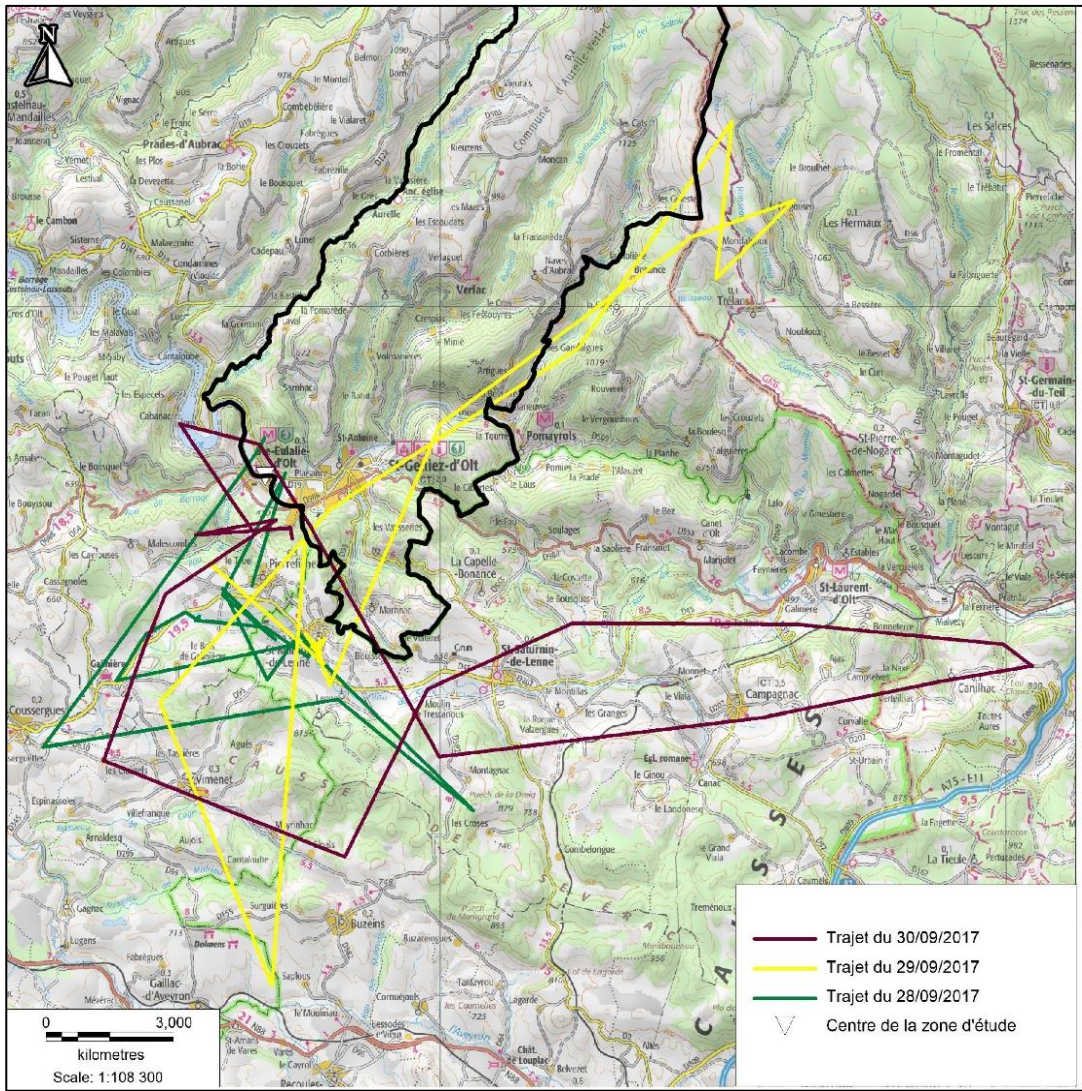


2.4.2.2 Les espèces de chauves-souris arboricoles ciblées dans l’ABC

Grande noctule	
<u>Description :</u>  C'est la plus grande des espèces de chauves-souris présente en Europe. Sa taille atteint 14 à 17 cm pour une envergure de 41 à 46 cm. Reconnaisable à son pelage roux et ses oreilles rondes, ses ailes sont très longues et étroites. La grande noctule est aussi une des rares chauves-souris dont le cri peut être audible par l’homme.	 Grande noctule (source : S. Puechmaille)
<u>Milieu naturel en période de reproduction :</u>  C'est une espèce arboricole dont les gîtes sont des cavités dans les arbres. Souvent ce sont des loges de pics abandonnées, présentes dans des essences d'arbres variées, majoritairement des hêtres, des chênes ou des pins. Cette espèce de chauve-souris recherche principalement des boisements avec des arbres âgés.	Ancien trou de pic utilisé comme gîte par les Grandes Noctules de la vallée du Lot. (Source : A. Thurow) 
<u>Comportement et nourriture :</u>  La Grande Noctule se nourrit principalement de gros insectes et de petits oiseaux qui sont capturés en vol. Les proportions de son régime alimentaire varient en fonction de la zone géographique ou de la période de l'année car cette espèce est migratrice à travers l’Europe. De plus, elle est amenée à chasser loin de ses gîtes chaque nuit. Une étude d’une population aveyronnaise a montré que certains individus peuvent aller chasser à plus de 80 km de leurs gîtes et à haute altitudes (supérieur à 1000 m), plusieurs nuits d’affilée (Source : Thurow 2018, comm. Pers. Chauve-souris Aveyron /GCMP)	
<u>Reproduction :</u>  L’accouplement de ces chauves-souris se fait à l’automne, possiblement pendant la migration. Quand elle est fécondée, la femelle conserve le sperme du mâle jusqu’au printemps. Les femelles mettent bas, entre mai et juin, des petits pesant une dizaine de grammes. En période mise-bas, des colonies se forment comptant jusqu'à plus d’une centaine de femelles. La forêt qui les abrite devient alors une véritable pouponnière ! Les jeunes commencent à voler dès juillet et s’émancipent à partir d'août. Comme pour toutes les espèces de chauves-souris françaises, les mâles ne font pas « partie de l’équation » jusqu’à ce que les petits soient capables de voler.	
<u>Présence connue de la Grande Noctule sur la commune de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac :</u> Espèce peu connue en France jusqu’en 2012, la Grande Noctule est découverte sur la commune de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac en 2017 avec une population de mâles reproducteurs sur le sud de la commune, dans le vallon du ruisseau des charlottes et du Massif des Ifers, soit en limite avec la commune de Sainte Eulalie d’Olt, où d’autres gîtes sont également découverts. A partir de là, plusieurs études ont été menées sur cette colonie. Les résultats sont résumés ci-après : Entre 2017 et 2019, plusieurs captures temporaires de Grande Noctule ont permis de localiser une vingtaine d’arbres gîte au sein des boisements de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac, Sainte-Eulalie-d’Olt et Pierrefiche d’Olt, tous sur les coteaux sud de la vallée du Lot. En 2017 et 2018, 3 mâles furent équipés de GPS permettant de suivre leur activité nocturne pendant quelques nuits consécutives. En 2024, une étude est réalisée par EXEN pour le PNR de l’Aubrac, ciblée sur les chauves-souris arboricoles au sein du site Natura 2000 de la « Haute Vallée du Lot entre Espalion et Saint Laurent d’Olt, gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul ». Sur les différentes zones prospectées au sein du territoire communale, des ultrasons de Grande Noctule ont été enregistrés par les détecteurs. Toujours en 2024, deux détecteurs d’ultrasons ont été placés dans le Bois des Hourcières par l’ONF. Les premières analyses automatiques des ultrasons n’ont pas indiqué d’enregistrement de Grande Noctule sur le boisement.	



figure n° 18. Trajets effectués par un mâle de Grande noctule équipé de GPS en 2017



ABC Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac

Commune Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac

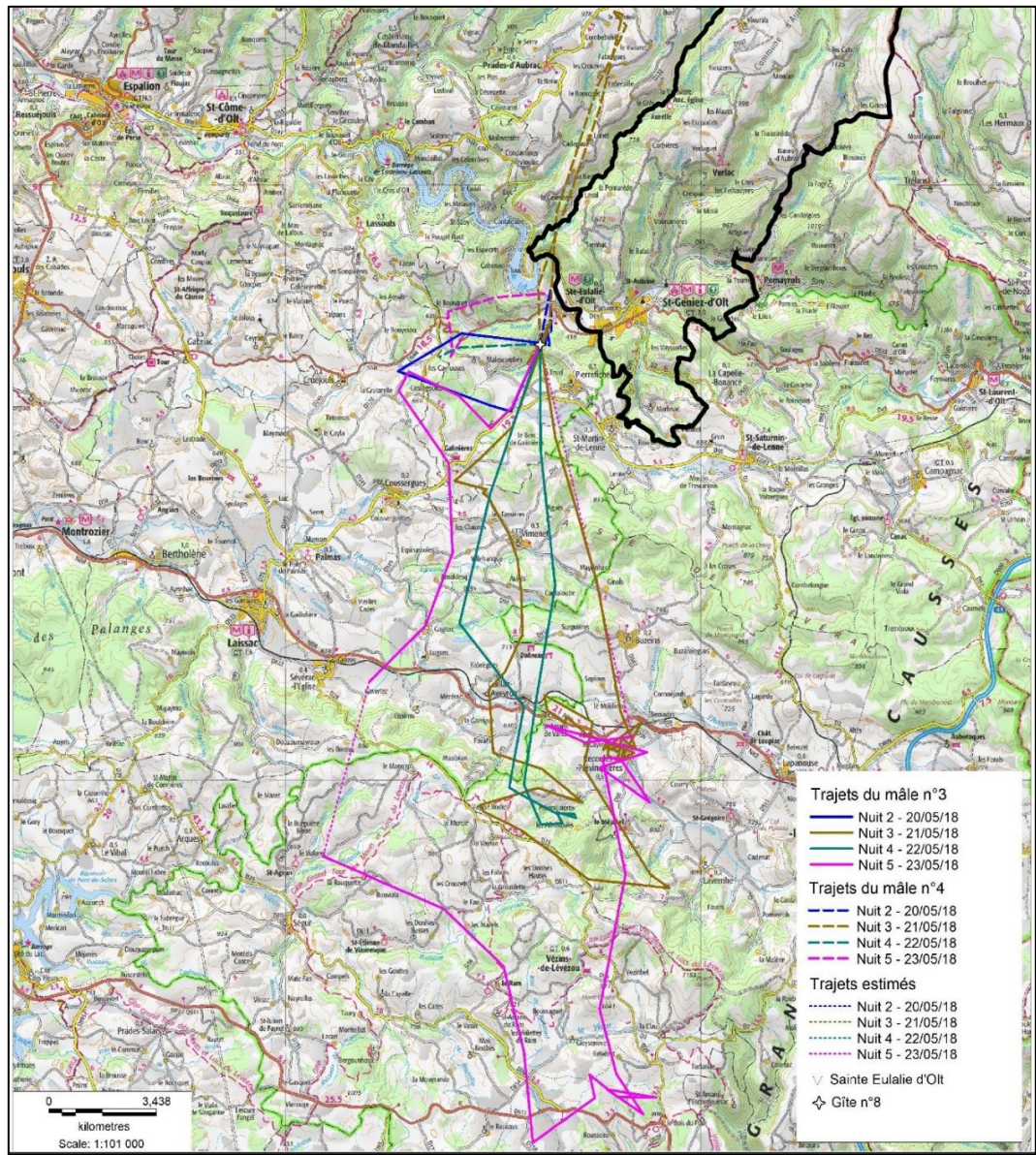
Fond de carte :Déplacement d'un mâle équipé d'un GPS de Grande Noctule en 2017

0 2,5 5 km

EXEN EXPERTISES EN ENVIRONNEMENT

SOURCE : EXEN, Commune Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, IGN

figure n° 19. Trajets effectués par deux mâles de Grande noctule équipé de GPS en 2018



ABC Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac

Commune Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac

Fond de carte :Déplacement de plusieurs mâles équipés de GPS de Grande Noctule en 2018

0 2,5 5 km

EXEN EXPERTISES EN ENVIRONNEMENT

SOURCE : EXEN, Commune Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, IGN



Noctule commune

Description :



La Noctule commune fait partie du même genre que la Grande noctule, elles sont en quelque sorte cousines. La Noctule commune est plus petite. Sa taille oscille entre 11 cm et 14 cm pour une envergure de 32 cm à 40 cm. Son pelage est plutôt dans les tons marron-roux, contrairement à celui de la Grande noctule qui clairement plus roux.



Noctule commune (source : Mnolf)

Milieu naturel en période de reproduction :



Presque exclusivement arboricole, la Noctule commune recherche de vieux arbres à cavités dans les parcs, les alignements d'arbres, les bois et les forêts. Elle s'installe principalement dans des loges de pics des forêts de feuillus ou des cicatrices de branches, généralement près des lisières ou chemins. Elle gîte dans les arbres à toutes saisons, notamment lors des rassemblements en période de mise-bas et d'élevage des jeunes. Sur cette période de reproduction, on peut également la trouver dans des bâtiments.

Comportement et nourriture :



Chauve-souris de haut vol, elle chasse au-dessus de nombreux habitats, affectionnant tout particulièrement les forêts ripisylves des bords de rivières et les surfaces en eau. Elle chasse aussi en survolant des prairies, des cultures extensives et des milieux boisés. Elle est exclusivement insectivore, se nourrissant principalement de gros coléoptères (scarabées) et de papillons.

Reproduction :



Les noctules communes hibernent en colonies entre novembre et mars dans divers milieu (cavités d'arbres, bâtiments, des gîtes artificiels, ponts, rochers, grottes...). Quelques mois avant de mettre bas (vers avril), les femelles migrent vers le nord et l'est de l'Europe afin de rejoindre les maternités où elles sont nées. Elles reviennent ensuite quelques mois plus tard accompagnés des jeunes chauves-souris. Les mâles quant à eux, ne sont pas connus pour migrer.

Présence connue de la Noctule commune sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Lors des inventaires des gîtes des chauves-souris arboricoles réalisés par EXEN pour le PNR de l'Aubrac en 2024 (étude évoquée plus haut dans le rapport), la Noctule commune a été détectée dans la vallée du ruisseau de Vieille Manenge ainsi qu'au niveau des boisements autour du lieu-dit « Les Pessoles ».

Les détecteurs d'ultrasons du Bois des Hourcières (ONF) n'ont pas indiqué d'enregistrement se rapprochant de la Noctule commune.



La Noctule de Leisler

Description :



La Noctule de Leisler est de chauve-souris de taille moyenne, c'est la plus petite des trois noctules. Son envergure oscille entre 26 et 34 cm d'envergure. Elle est reconnaissable à son pelage brun doré et à ses ailes longues et étroites, adaptées à un vol rapide en altitude.



Noctule de Leisler (source : M. Werner)

Milieu naturel en période de reproduction :



C'est une espèce principalement forestière. On la trouve généralement dans les forêts de feuillus assez ouvertes, proches des zones humides. Elle chasse en forêt, en lisières, au-dessus des étendues d'eau et des vergers, ou à proximité des éclairages urbains... L'hiver, elle est surtout dans des cavités arboricoles, parfois avec la Noctule commune.

Comportement et nourriture :



Tout comme les espèces précédentes, c'est une espèce de haut vol qui chasse principalement au-dessus de la canopée. C'est un chasseur opportuniste qui se nourrit d'insectes aussi bien des petites tailles tels que les moucherons et les mouches qu'elle chasse lorsque ces derniers sont en essaims. Les Papillons peuvent être très présents dans les restant de guano. Les Hanneçons et les bousiers peuvent représentés une part importante des proies laissant présager des chasses en milieux plus ouverts. Fréquentant les milieux forestiers proches des zones humides, elle peut chasser au ras de l'eau où les éphémères et les trichoptères seront majoritaires.

Reproduction :



La Noctule de Leisler est une espèce migratrice, avec une migration particulièrement marquée chez les femelles. Chaque printemps, celles-ci quittent leurs quartiers d'hivernage pour rejoindre des zones de reproduction situées principalement en Europe de l'Est. Les naissances ont lieu entre la mi-juin et le début juillet. À la fin de l'été, une fois les jeunes sevrés, les femelles entament leur migration de retour vers l'Ouest. C'est durant cette période que se déroulent les accouplements : les mâles, souvent sédentaires, attirent les femelles migratrices et forment des groupes appelés harems.

Présence connue du Noctule de Leisler sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Lors des inventaires des gîtes des chauves-souris arboricoles réalisés par EXEN pour le PNR de l'Aubrac en 2024 (étude évoquée plus haut dans le rapport), la Noctule de Lesiler a été détectée sur toutes les zones étudiées, soit au sein de la vallée du ruisseau de Vielle Manenge, au sein du Bois de la Roume, ainsi qu'au niveau des boisements autour du lieu-dit « Les Pessoles ».

Les détecteurs d'ultrasons du Bois des Hourcières (ONF) ont indiqué des enregistrements se rapprochant de la Noctule de Leisler.



Murin de Bechstein

Description :



Le Murin de Bechstein est une chauve-souris de taille moyenne de 4 cm à 5,5 cm de long pour une envergure de 25 à 29 cm.

Le dos est brun à brun-roux et son ventre est beige clair ou gris avec un museau dans les tons de brun rouge.

Ces oreilles sont très longues pour sa taille. Elles mesurent 2,1 cm à 2,6 cm.



Murin de Bechstein (Source : Olivier Sousbie)

Milieu naturel en période de reproduction :



Le Murin de Bechstein est une espèce de basse altitude très fortement liée aux milieux boisés. On le rencontre le plus souvent dans les vieilles forêts de feuillus. A la différence des chauves-souris présentés en amont, le Murin de Bechstein est sédentaire. Il passe les trois-quarts de l'année dans le milieu forestier et il hiberne dans des cavités arboricoles, des cavités souterraines, ou des fissures de roches. Cette espèce est très territoriale et quitte rarement son massif forestier.

Comportement et nourriture :



Le Murin de Bechstein chasse très près de la végétation, entre 1 et 5 m de hauteur, dans de vieilles forêts sans sous-bois. Il opère aussi au ras du sol ou dans la couronne des arbres. Particulièrement agile, il peut voler très lentement et même sur place. Les terrains de chasses sont très proches des gîtes.

Son régime alimentaire très varié se compose surtout d'insectes forestiers qu'ils soient volant ou non volants. Il consomme principalement des papillons, des scarabées, des insectes de la famille de la mouche, des chenilles, des araignées, des sauterelles et parfois des pucerons.

Reproduction :



Vers la fin du mois d'août, les Murins de Bechstein se regroupent dans des grottes, pour s'accoupler. C'est dans ce type de milieu qu'ils vont principalement hiberner. Le plus souvent, lors de cette hibernation, les regroupements sont rares. L'hibernation se fait en solitaire.

Les femelles se regroupent en avril-mai elles dans les gîtes arboricoles en colonies dites de « maternité » pour élever les nouveau-nés, alors que les mâles restent solitaires durant presque toute l'année.

Les femelles allaitent leurs petits jusqu'à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre. Les gîtes de maternité peuvent compter de 10 à 50 femelles.

Présence connue du Murin de Bechstein sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

En 2019, lors d'une étude ciblée sur la Grande Noctule, une femelle de Murin de Bechstein a été capturée au sein des boisements de Sainte-Eulalie-d'Olt. Lors du suivi du bois des Hourcières par deux détecteurs d'ultrasons, le Murin de Bechstein aurait probablement été enregistré. Cette identification reste à confirmer.

Finalement, aucune donnée certaine n'est aujourd'hui connue sur le territoire communal de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.



Murin d'Alcathoé

Description :



Le Murin d'Alcathoé est une petite chauve-souris avec une envergure de 20 cm environ. Elle est discrète et difficile à différencier visuellement d'autres espèces de murins. Elle se caractérise par un pelage brun-roux sur le dos, plus clair sur le ventre, et des oreilles relativement courtes.

Décrite seulement en 2001, cette espèce reste encore mal connue, notamment en ce qui concerne sa répartition et ses habitudes exactes.



Murin d'Alcathoé (source : M. Ruedi)

Milieu naturel en période de reproduction :



Cette espèce privilégie les milieux forestiers associés à une forte concentration de zones humides, notamment dans les vallées encaissées, près des rivières ou dans les vallées de montagne. Pour l'hibernation, elle est dans les gîtes arboricoles, tels que les fissures ou dans des cavités souterraines.

Comportement et nourriture :



Le Murin d'Alcathoé se met en activité très tôt, juste après le coucher du soleil, dans la végétation dense et diversifiée et le long de structures fortement végétalisées ou au-dessus de l'eau, et semble capturer ses proies au vol ou en glanant dans la végétation. Il s'agit principalement de papillons, mouches, coléoptères, araignées...

Reproduction :



Au début de l'été, les femelles se regroupent en petites colonies de mise bas, généralement composées de quelques dizaines d'individus, dans des cavités d'arbres. Certaines « maternités » peuvent atteindre 40 femelles. Chaque femelle donne naissance à un seul petit, généralement entre juin et juillet. Après quelques semaines, les jeunes deviennent autonomes, et les colonies se dispersent progressivement à l'approche de l'automne. Au cours de l'élevage des jeunes, les femelles peuvent changer d'arbre presque chaque jour, ce type de déplacement n'est alors possible que s'il existe un réseau d'arbre à cavités suffisant.

Présence connue du Murin d'Alcathoé sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Lors des inventaires des gîtes des chauves-souris arboricoles réalisés par EXEN pour le PNR de l'Aubrac en 2024, le Murin d'Alcathoé n'a pas été détecté sur le territoire communal. Il a toutefois été enregistré au sein d'un boisement proche du Lot sur la commune de Castelnau-de-Mandailles. Finalement, aucune donnée certaine n'est aujourd'hui connue sur le territoire communal de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.



La Barbastelle d'Europe

Description :



La Barbastelle d'Europe est une chauve-souris de taille moyenne dont l'envergure oscille entre 20 et 29 cm. Facilement reconnaissable à son museau aplati, ses oreilles larges et jointes à la base, et son pelage sombre presque noir, légèrement grisonnant.



Barbastelle d'Europe (source : J. Roulin)

Milieu naturel en période de reproduction :



Espèce forestière, la Barbastelle d'Europe est fortement liée au bois (artificialisé ou non). Elle peut se loger derrière du bardage en bois, derrière une poutre, mais son gîte de prédilection en forêt consiste à se loger derrière des écorces décollées d'arbres morts ou vivants. Durant l'été, la présence de nombreux gîtes est essentielle car cette espèce semble changer très régulièrement de gîte (presque chaque jour). En hiver, les gîtes sont plutôt des cavités souterraines, mais elle utilise aussi les écorces d'arbres durant cette période.

Comportement et nourriture :



C'est une espèce liée aux milieux forestiers, mais elle peut aussi chasser le long des haies et dans des parcs proches de boisements. Elle affectionne les forêts plutôt ouvertes, avec une grande diversité de structures et la présence d'ourlets forestiers. Elle se nourrit presque exclusivement de papillons.

Le territoire de chasse de la Barbastelle d'Europe est généralement situé à moins de 5km de son gîte. Le milieu forestier est prépondérant dans ses secteurs de chasse. Elle va prospecter tout autour de la canopée (au-dessus et au-dessous), mais aussi le long des haies et des zones humides.

Reproduction :



En milieu forestier, les maternités de femelles comptent quelques dizaines d'individus, généralement de 10 à 20 femelles. Les femelles restent peu de temps dans le même gîte. Elles peuvent en changer tous les jours et utiliser un réseau de 30 arbres différents. Les petits naissent autour du mois de juin et les colonies se dispersent ensuite dès la fin de l'été.

Présence connue de la Barbastelle d'Europe sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Lors des inventaires des gîtes des chauves-souris arboricoles réalisés par EXEN pour le PNR de l'Aubrac en 2024, la Barbastelle d'Europe fait partie des espèces les plus contactées et sur toutes les zones d'étude. Elle utilise très probablement des gîtes au sein des boisements communaux, potentiellement au niveau des sous-bois âgés, îlots de vieux châtaigniers, ripisylves, voir au niveau de bâtiments à proximité. De plus, elle présente aussi une activité de chasse soutenue et régulière au niveau de la vallée du ruisseau de Vielle Manenge.

En 2024, les deux détecteurs d'ultrasons placés dans le Bois des Hourcières par l'ONF ont potentiellement identifié des signaux de Barbastelle d'Europe.



Oreillard Roux

Description :



L'Oreillard roux est une chauve-souris de taille moyenne dont l'envergure oscille entre 24 et 30 cm. Facilement reconnaissable par leurs grandes oreilles, caractéristiques des oreillards, et son pelage brun roux sur le dos et blanc gris sur le ventre.



Oreillard roux (source : J. Svetlík)

Milieu naturel en période de reproduction :



L'Oreillard roux recherche surtout des milieux forestiers et des vallées alluviales. Il est considéré comme flexible et pionnier. Les gîtes qu'il utilise sont aussi bien dans des résineux que dans des feuillus, parfois dans des bâtiments. Toute fois les densités de cette espèce sont plus importantes dans les forêts de feuillus. Les groupes variant de 5 à 50 individus.

En hiver, les gîtes sont se situent majoritairement dans des cavités souterraines et des bâtiments.

Comportement et nourriture :



C'est un chasseur principalement de sous-bois encombrés. Très agile, il est amené à réaliser des vols stationnaires lui permettant de bien prospecter la végétation dense. Il chasse surtout en glanant ses proies sur le feuillage. C'est principalement un chasseur de papillons. Une concentration d'ailes de papillons au sol est signe d'un reposoir de cette espèce. Les chenilles aussi sont présente dans son régime alimentaire, surtout lorsque ces dernières pullulent.

Reproduction :



En milieu forestier, les colonies de mise bas regroupent généralement entre 5 et 50 femelles, rarement plus de 100. Elles suivent un mode de fonctionnement en fission-fusion, avec un gîte principal entouré de petites colonies périphériques situées dans un rayon moyen de 500 mètres, entre lesquels s'effectuent des échanges fréquents. Les naissances ont lieu de mi-juin à mi-juillet, et les colonies se dispersent dès la fin de l'été.

Présence connue de L'Oreillard roux sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Lors des inventaires des gîtes des chauves-souris arboricoles réalisés par EXEN pour le PNR de l'Aubrac en 2024, l'Oreillard roux n'a pas été détecté sur le territoire communal.

Les détecteurs d'ultrasons du Bois des Hourcières (ONF) n'ont pas indiqué d'enregistrement se rapprochant de l'Oreillard roux.

Toutefois, un individu a été capturé sur la commune de Laguiole à la fin de l'été 2024 (Chauves-souris Aveyron comm. pers.)



Pipistrelle de Nathusius

Description :



La Pipistrelle de Nathusius est une chauve-souris de petite taille dont l'envergure oscille entre 22 et 25 cm d'envergure. C'est la plus grande de toutes les pipistrelles. Les poils du dos sont longs et laineux, de couleur châtain à brun. Le ventre est plus terne et plus clair.



Pipistrelle de Nathusius (source : Mnolf)

Milieu naturel en période de reproduction :



La Pipistrelle de Nathusius privilégie les milieux forestiers, généralement composés de boisements diversifiés et souvent associés à la présence de plans d'eau. De petite taille, elle occupe aussi bien les plus petites anfractuosités que de grandes cavités arboricoles, et plus rarement, elle peut être observée dans des bâtiments.

En hiver, elle se réfugie presque exclusivement dans les interstices des arbres ou sous les écorces. Elle peut également s'abriter dans des tas de bois de chauffage, et occasionnellement dans des bâtiments, à condition d'y être à l'abri du gel.

Comportement et nourriture :



Dotée d'un vol plutôt lent et peu agile, la Pipistrelle de Nathusius chasse principalement le long des lisières, des chemins et au-dessus de la canopée, qu'elle explore comme une lisière horizontale. Elle chasse également le long des lacs et des rivières. Son régime alimentaire est dominé par les chironomes (type de mouche), qui constituent plus d'un tiers, voire jusqu'à la moitié de ses proies. Les papillons et coléoptères sont consommés de manière plus occasionnelle.

Reproduction :



Cette espèce se reproduit en milieux forestiers, principalement en Europe de l'Est et du Nord. En France quelques maternités existent en Champagne-Ardenne. Sur le reste du territoire elle est contactée, lors de la migration que ce soit au printemps ou à l'automne.

Présence connue de L'Oreillard roux sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Lors des inventaires des gîtes des chauves-souris arboricoles réalisés par EXEN pour le PNR de l'Aubrac en 2024, la Pipistrelle de Nathusius n'a pas été détecté sur le territoire communal.

Les détecteurs d'ultrasons du Bois des Hourcières (ONF) n'ont pas indiqué d'enregistrement pour cette espèce.



2.4.3 Coléoptères saproxyliques

Les **coléoptères** sont des insectes qu'on reconnaît à leur carapace dure : il s'agit d'une transformation de leur premières ailes, appelées élytres, qui protègent une deuxième paire d'ailes plus fines, utilisées pour voler. On en trouve partout dans le monde, dans presque tous les milieux, et ils forment le groupe d'insectes le plus riche en espèces, avec une grande diversité de formes, tailles et modes de vie.

Dans le cadre de l'ABC ciblé sur les milieux forestiers, l'étude s'intéresse aux **coléoptères saproxyliques**, soit uniquement les coléoptères dont le cycle de vie est associé, directement ou indirectement, au cycle de dégradation du bois mort ou déperissant. On les observe aussi bien sur des arbres encore sur pied que sur les arbres à terre. Ce sont les larves de ces insectes qui se nourrissent du bois.

Adaptations morphologiques :

- Leur **corps est souvent aplati**, ce qui leur permet de se faufiler dans les fissures du bois ou sous l'écorce.
- Beaucoup possèdent des **mandibules puissantes**, adaptées à la perforation du bois ou à la consommation de champignons lignicoles.
- Leurs **antennes sont parfois très développées**, facilitant la détection de phéromones ou d'indices olfactifs liés au bois en décomposition.
- Certaines larves présentent aussi des **structures spécialisées pour creuser** ou se protéger dans leur environnement.

Rosalie des Alpes

Description :



La Rosalie des Alpes est un insecte de taille importante, entre 2 cm et 4 cm de long. Ses antennes sont longues. Chez les mâles, elles sont plus longues que le corps. Elle se reconnaît facilement. Son corps et ses antennes sont bleus avec des taches noires de formes variables sur le dos.



Rosalie des Alpes (Source : EXEN)

Milieus naturels :



Elle est le plus souvent associée aux vieilles forêts de hêtres. Elle s'observe dans des boisements avec arbres déperissants. Elle peut également fréquenter les bocages.

Comportement et nourriture :



Les adultes sont actifs le jour et sont visibles en été entre le mois de juillet et le mois d'août. Ils ont une durée de vie courte et meurent le plus souvent à la fin de l'été. La nuit, ils se réfugient dans le feuillage des arbres. Les larves creusent des galeries dans le bois mort.

Reproduction :



Le cycle de développement des larves dure de deux à trois ans. Elles se développent sous l'écorce des arbres, surtout de hêtre mais aussi de charme, frêne et érable, le plus souvent dans de vieux arbres sur pied plus ou moins vieillissants ou morts.



Larve de Rosalie des Alpes (source : B. Calmont)

Présence connue de Rosalie des Alpes sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Avant l'ABC communal, la Rosalie des Alpes avait été contactée sur la commune, plus particulièrement dans le Bois des Hourcières, suivi par l'ONF dans le cadre de la démarche du projet de Réserve Biologique Intégrale.



Lucane cerf-volant

Description :



Cet insecte fait partie de la grande famille des coléoptères saproxyliques, comme la Rosalie des Alpes.

A la différence de la rosalie, le Lucane cerf-volant n'a pas de longues antennes mais des mandibules « pinces » très développées, chez le mâle en particulier.

Il peut mesurer jusqu'à 8,5 cm de long, C'est le plus grand coléoptère d'Europe. La partie arrière de son corps est brun foncé alors que l'avant est noir, avec des mandibules de couleur « bordeaux » chez le mâle.

Ces fameuses mandibules font penser à des bois de cerf, d'où son nom.



Lucane Cerf-volant mâle (source : C. Reporter)

Milieu naturel :



Le Lucane cerf-volant est lié aux vieux arbres. On le trouve donc en forêt mais aussi dans les bocages et parfois dans certains parcs urbains.

Comportement et nourriture :



La femelle reste toujours dans les environs des vieux arbres. L'espèce vole au crépuscule et a des mœurs plutôt nocturnes. Les mâles sont peu discrets, très lents à la marche comme au vol. Ils sont des proies faciles pour de nombreux prédateurs, le plus souvent des oiseaux.

Les adultes se nourrissent beaucoup sur leurs réserves. Ils peuvent cependant prélever de la sève sur les plaies des arbres.

Reproduction :



Une fois fécondée, la femelle recherche une souche d'arbre propice dans laquelle elle s'enfonce et pond. La larve vit sous les vieilles souches en décomposition, majoritairement d'arbres à feuillus (principalement les chênes), rarement sous les résineux. Les larves vivent de 2 à 5 ans. L'adulte a une vie courte qui est d'environ un mois.



Larve de Lucane Cerf-Volant (source : B. Calmont)

Présence connue de du Lucane cerf-volant sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac

Les recherches bibliographiques du Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie pour le suivi des insectes saproxyliques, montrent que le Lucane cerf-volant est présent sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, mais aucune localisation précise n'est disponible.



Taupin violacé

Description :



Le Taupin violacé est également un coléoptère. Son corps est noir avec des reflets violets.

Il est couvert d'un fin duvet dans les tons de gris.

La larve est filiforme et cylindrique comme un ver. Elle est jaune orangé avec la tête et le bout du corps plus colorés.



Taupin violacé (source : J. Touroult)

Milieu naturel :



Le Taupin violacé se trouve dans les vieilles futaies de feuillus. Il est très exigeant en termes d'habitat : il est présent essentiellement au sein d'arbres feuillus (en dépérissement) qui présentent de grandes cavités situées à la base du tronc et sont remplies de bois mort décomposé (terreau).

Comportement et nourriture :



Les adultes sont crépusculaires et se rencontrent près des vieux arbres où les larves se développent. Les larves se nourrissent du terreau présent dans les cavités des arbres.

Reproduction :



Son cycle de vie dure au minimum deux ans. Les œufs ils sont déposés dans les fentes et les fissures à l'intérieur des cavités. La ponte a lieu au printemps. Le développement des larves s'étale sur 15 à 16 mois. Une fois écloses, elles descendent dans le sol, au fond d'une cavité, pour se nourrir. Elles cessent de s'alimenter à la fin de l'automne et hibernent. Elles redeviennent actives au printemps suivant. À la fin de l'été, elles s'immobilisent pour construire un cocon où aura lieu la métamorphose.



Larve de Taupin violacé (source : B. Calmont)

Présence connue du Taupin violacé sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Les recherches bibliographiques du Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie pour le suivi des insectes saproxyliques, montrent que le Taupin violacé n'est pas connu sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.



2.4.4 Champignons à chapeau : les Basidiomycètes

L'inventaire des champignons constitue un outil précieux pour évaluer la **valeur écologique d'une forêt**. En effet, de nombreuses espèces fongiques sont étroitement liées à des habitats spécifiques et sensibles aux perturbations, ce qui en fait d'excellents indicateurs de la qualité et de la naturalité des milieux forestiers. Leur diversité et leur présence peuvent révéler l'ancienneté d'un boisement, la richesse du sol, ou encore le bon état de conservation des écosystèmes. Ainsi, étudier les champignons permet non seulement de mieux comprendre le fonctionnement écologique d'une forêt, mais aussi de repérer des zones à fort intérêt patrimonial, méritant une attention particulière en matière de conservation.

Le groupe des champignons a par ailleurs été choisi en raison du très faible nombre de données disponibles sur la commune, ainsi que de son adéquation avec une approche d'étude en sciences participatives.



Bolet de Quélet (source : X. Heral)

Concernant les connaissances locales, en dehors des espèces comestibles prisées par les amateurs (comme la girolle, la trompette des morts ou le cèpe de Bordeaux), seules **49 observations** de champignons à chapeau sont répertoriées dans la bibliographie depuis 1972 (source : INPN). La grande majorité de ces données sont anciennes, antérieures aux années 2000, et concernent principalement des Russules ou des Bolets. Certaines de ces espèces présentent un **intérêt écologique particulier** et sont considérées comme déterminantes **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique), c'est-à-dire que leur présence justifie l'intérêt patrimonial d'un site. Ces espèces sont retenues pour leur rareté, leur valeur patrimoniale ou leur rôle écologique spécifique. Parmi les données connues sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, on peut notamment citer le bolet royal, observé en 1996, et le plutée cendrée, mentionnée en 1995. Toutefois, **aucune information de localisation précise** n'est disponible pour ces observations.

figure n° 20. Nombre d'observations mentionnées sur l'INPN par année

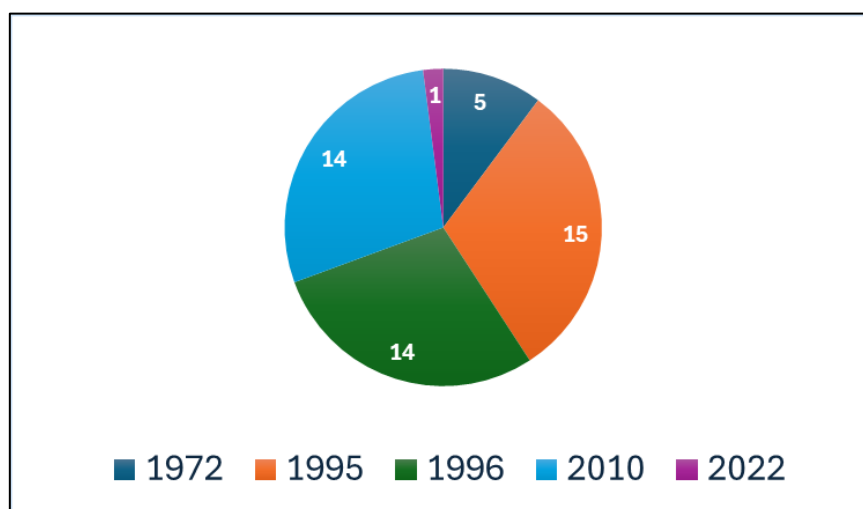


figure n° 21. Nombre d'observations par famille de champignon

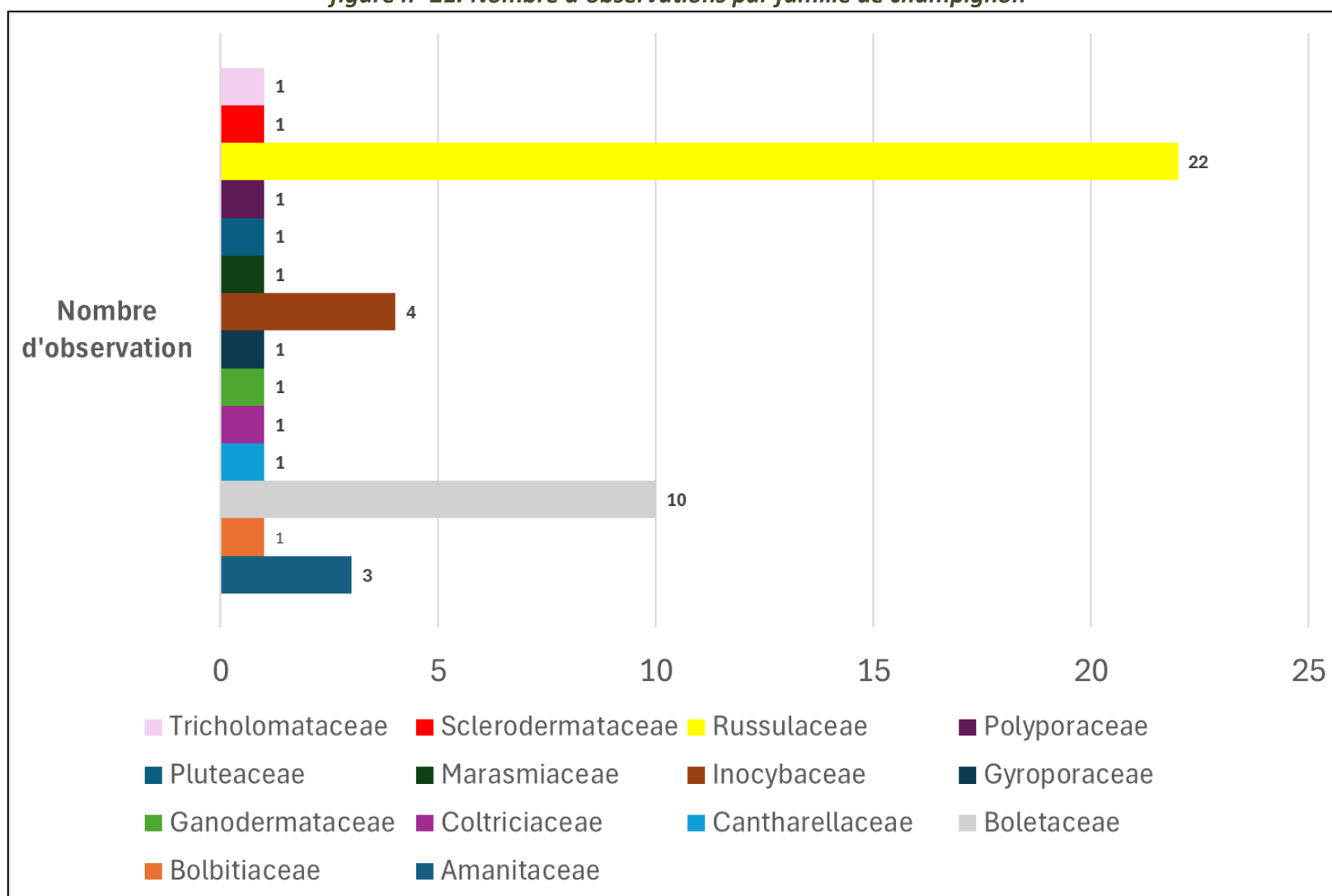




figure n° 22. Liste des observations de champignons mentionnés pour la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac (INPN)

Nom latin	Nom vernaculaire	Date
<i>Agrocybe pediades</i>	Agrocybe des pâtures	01/06/1996
<i>Amanita franchetii</i>	Amanite de Franchet	06/09/1995
<i>Amanita jonquillea</i>	Amanite jonquille	07/07/2010
<i>Amanita rubescens</i>	Amanite rougissante	07/07/2010
<i>Boletus aestivalis</i>	Cèpe d'été	07/07/2010
<i>Boletus edulis</i>	Cèpe de Bordeaux	07/09/1996
<i>Butyriboletus regius</i>	Bolet royal	07/09/1996
<i>Caloboletus calopus</i>	Bolet calopode	01/06/1996
<i>Coltricia perennis</i>	Coltricie vivace	07/07/2010
<i>Craterellus cornucopioides</i>	Trompette des morts	03/11/2022
<i>Ganoderma lucidum</i>	Reishi (ou Ganoderme luisant)	07/07/2010
<i>Gerronema subspadiceum</i>	Clitocybe à ceinture blanche	01/11/1972
<i>Gyroporus castaneus</i>	Bolet châtain	07/09/1996
<i>Inocybe obscura</i>	Inocybe obscure	01/11/1972
<i>Inocybe piceae</i>	Inocybe du sapin	01/11/1972
<i>Inocybe piriodora</i>	Inocybe à pied orangé	01/11/1972
<i>Inocybe subbrunnea</i>	Inocybe sous-brun	01/11/1972
<i>Lactarius pallidus</i>	Lactaire pâle	07/07/2010
<i>Lactarius quietus</i>	Lactaire tranquille	07/09/1996
<i>Leccinum versipelle</i>	Léccinum versicolore	06/09/1995
<i>Marasmiellus candidus</i>	Marasmiellus candide	06/09/1995
<i>Neoboletus erythropus</i>	Bolet à pied rouge	07/07/2010
<i>Phylloporus pelletieri</i>	Phyllopore de Pelletier	06/09/1995
<i>Pluteus thomsonii</i>	Plutée cendrée	06/09/1995
<i>Polyporus tuberaster</i>	Polypore tubéreux	06/09/1995
<i>Rubroboletus legaliae</i>	Bolet de Legall	07/09/1996
<i>Russula amoena</i>	Russule agréable	07/07/2010
<i>Russula amoenolens</i>	Russule agréable	07/07/2010
<i>Russula atropurpurea</i>	Russule pourpre foncé	07/07/2010
<i>Russula chloroides</i>	Russule chlorée	07/09/1996
<i>Russula cicatricata</i>	Russule cicatrisée	06/09/1995
<i>Russula cyanoxantha</i>	Russule charbonnière	07/07/2010
<i>Russula farinipes</i>	Russule à pieds farinés	06/09/1995
<i>Russula grata</i>	Russule agréable	01/06/1996
<i>Russula graveolens</i>	Russule à odeur grave	07/07/2010
<i>Russula illota</i>	Russule putride	01/06/1996
<i>Russula lepida</i>	Russule jolie	01/06/1996
<i>Russula melliolens</i>	Russule à odeur de miel	07/07/2010
<i>Russula pectinata</i>	Russule à pores déprimés	01/06/1996
<i>Russula praetervisa</i>	Russule à odeur de farine	06/09/1995
<i>Russula purpurata</i>	Russule pourpre	06/09/1995
<i>Russula risigallina</i>	Russule caméléon	06/09/1995
<i>Russula sororia</i>	Russule soeur	07/09/1996
<i>Russula subfoetens</i>	Russule subfétide	06/09/1995
<i>Russula vesca</i>	Russule comestible	07/09/1996
<i>Russula virescens</i>	Russule verdoyante	07/07/2010
<i>Scleroderma bovista</i>	Scléroderme boviste	06/09/1995
<i>Suillellus queletii</i>	Bolet de Quelet	06/09/1995
<i>Xerocomus subtomentosus</i>	Xerocomus submontueux	06/09/1995



2.5 Méthodes d'études

Dans le cadre de l'ABC de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, des inventaires sur terrains ont été réalisés pour compléter la connaissance des espèces recherchées. Ces inventaires ont été réalisés à l'aide de protocoles différents en fonction du groupe d'espèces.

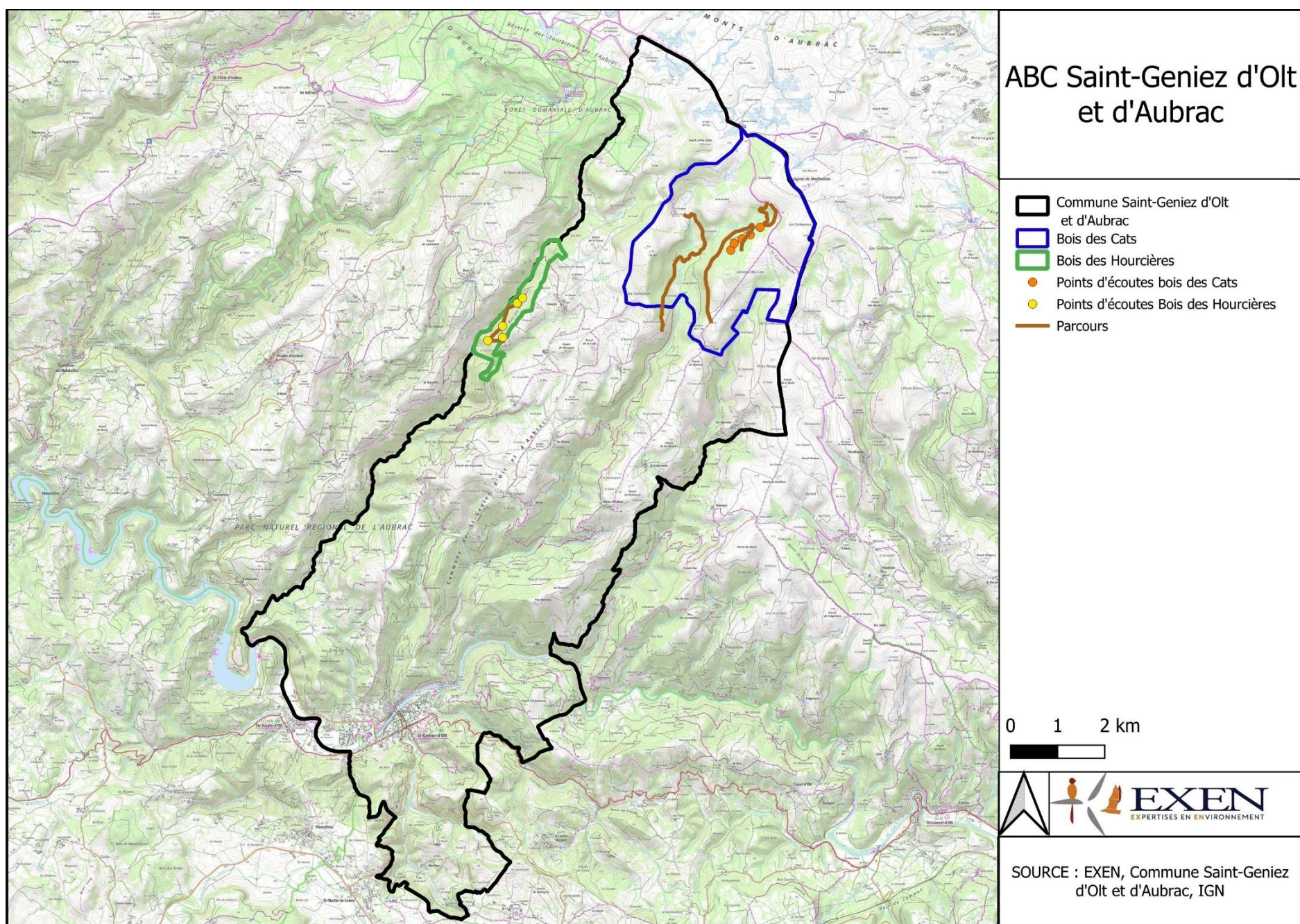
2.5.1 Méthodes d'inventaire pour les oiseaux

2.5.1.1 Méthode d'inventaires des petites Chouettes de Montagnes

L'inventaire des petites chouettes de montagnes a été organisé et réalisé par l'équipe d'EXEN avec l'aide du Parc naturel régional de l'Aubrac. Ces oiseaux étant très discrets, il existe des protocoles d'inventaires spécifiques qui se déroulent durant les périodes où les oiseaux sont plus actifs. Il s'agit du début de la période de reproduction, au moment des parades nuptiales, au mois de mars (avec deux passages sur site en mars). Ces protocoles ont été élaborés pour créer le moins de dérangements possible.

Ces inventaires sont basés la méthode dite de « repasse » des **chants ou cris de ces chouettes** : les chants sont diffusés depuis une enceinte portative partir de **points fixes** localisés le long d'un trajet prédéfini à l'avance. Les temps de diffusion des chants et d'écoute de l'ornithologue sont également définis à l'avance et identiques à chaque point. Le trajet est élaboré de façon à traverser les milieux naturels les plus favorables à ces espèces. Lors de ce suivi, toutes les espèces de rapaces nocturnes ont été notées.

figure n° 23. Parcours et points d'écoutes pour le suivi de la Chouette de Tengmalm et de la Chevêchette d'Europe dans le Bois des Cats et le Bois des Hourcières





2.5.1.2 Méthode d'inventaire du Pic mar

L'inventaire du Pic mar a été organisé et réalisé par EXEN.

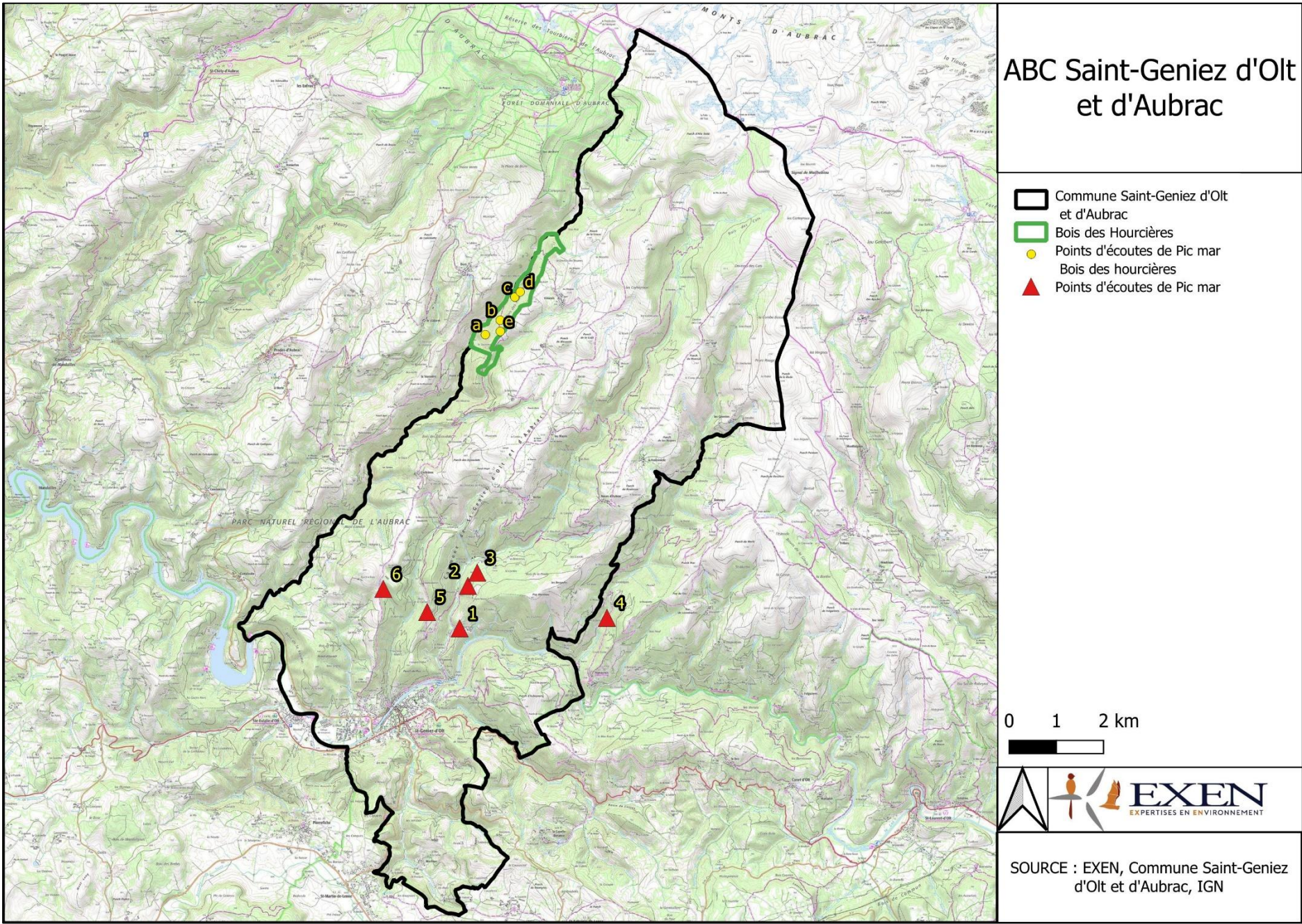
Pour cette espèce, la période d'activité la plus importante correspond au début de la période de reproduction, au moment des parades nuptiales, à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril.

Comme pour les chouettes, il s'agit d'un protocole de repasse : le chant typique du pic est diffusé depuis une enceinte portative, à partir de points fixes le long d'un trajet prédéfini à l'avance. Ce trajet est élaboré de façon à traverser les milieux naturels les plus favorables à cette espèce qui sont majoritairement des boisements où les vieux chênes prédominent. Lors de ce suivi, toutes les autres espèces d'oiseaux vues ou entendues ont été notées.



Arbre avec traces de pics
(source : EXEN)

figure n° 24. Points d'écoutes pour le suivi du Pic mar dans le Bois des Hourcières et au sud de la commune.





2.5.2 Méthodes d'inventaires pour les chauves-souris forestières

L'inventaire des chauves-souris a été organisé et réalisé par EXEN sur différents secteurs de la commune dont le Bois des Cats.

Lors de ce suivi, le Bois des Hourcière n'est pas ciblé. Cela est dû au fait qu'un suivi a déjà été réalisé en 2024 par l'Office National des Forêt (ONF) avec la pose de deux détecteurs d'ultrasons enregistrant les espèces qui sont passées à proximité.

Le protocole de suivi des chauves-souris est réalisé en **4 étapes** :

- Etape 1 : en journée, des enregistreurs d'ultrasons sont positionnés à des points qui paraissent opportuns (arbres à cavités, lisières, allées forestières, corridors...). Ces lieux sont utilisés lors des déplacements nocturnes des chauves-souris, que ce soit pour chasser, pour se déplacer d'un site de chasse à un autre ou bien pour quitter leurs gîtes ou y revenir. Les enregistreurs d'ultrasons fonctionnent toute la nuit.
- Etape 2 : toujours durant les trajets en journée, les arbres sont observés pour évaluer s'ils peuvent accueillir potentiellement un gîte de chauves-souris. Si une cavité, fente ou une cicatrice de branches est observée, l'arbre peut être identifié comme favorable à l'accueil de chauves-souris arboricoles.
- Etape 3 : de nuit, des inventaires sont aussi réalisés. Ils peuvent être réalisés le long des trajets de jour et être complétés avec d'autres parcours. Tous sont réalisés avec un détecteur d'ultrasons portatif pour écouter en direct les ultrasons et/ou les enregistrer, en complément des enregistreurs fixes.
- Étape 4 : Les données enregistrées par les dispositifs fixes sont ensuite analysées sur ordinateur afin d'identifier les espèces de chauves-souris détectées. Par ailleurs, les horaires de passage des individus permettent d'estimer la proximité d'un gîte. Par exemple, si une chauve-souris est enregistrée peu de temps après le coucher du soleil, il est probable que son gîte se trouve à proximité de l'enregistreur. Ainsi, en fonction de l'heure d'activité, il est possible de délimiter plus ou moins précisément des secteurs susceptibles d'abriter un gîte.



Arbre à cavités (source : EXEN)



Détecteur à ultrasons (source : EXEN)



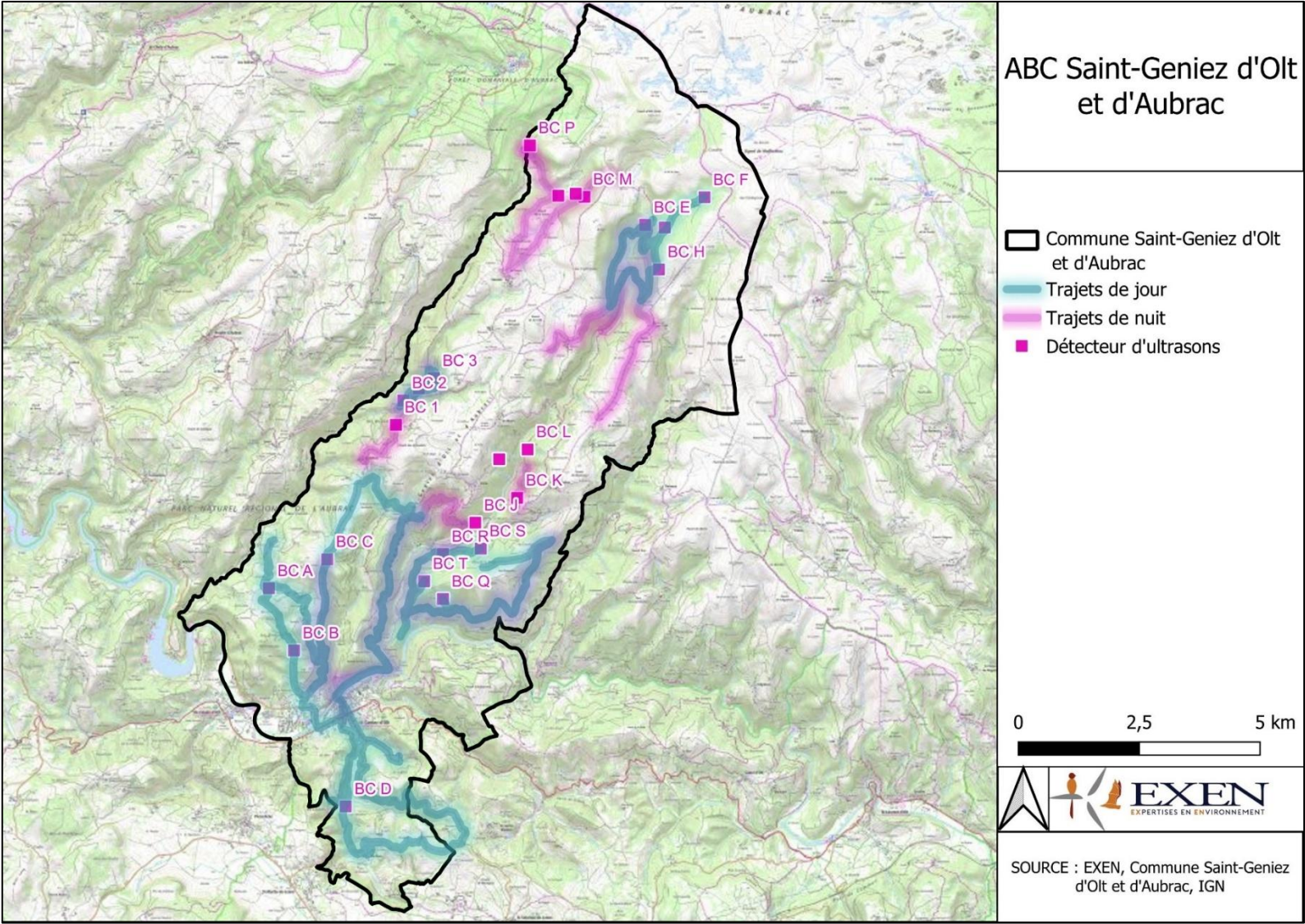
Détecteur d'ultrasons (source : EXEN)



Chauve-souris en vol (source : EXEN)



figure n° 25. Trajets de jour et de nuit et position des détecteurs d'ultrasons lors du suivi des chauves-souris sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac



2.5.3 Méthodes d'études pour les insectes saproxyliques

L'inventaire des insectes saproxyliques du Bois des Hourcières, a été organisé et réalisé par le **Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie (CEN Occitanie)**.

Cet inventaire a été réalisé à l'aide de deux pièges « Polytrap » contenant des substances attractives pour attirer les insectes saproxyliques. Ils sont positionnés sur des arbres, à proximité immédiate de vieux arbres favorables à ces espèces.

Un passage a été réalisé **tous les quinze jours** pour inventorier les insectes qui sont présents dans le piège.



Pièges Polytrap pour insectes saproxyliques (source : CEN Occitanie)



2.5.4 Méthode pour les champignons à chapeau

Les Basidiomycètes ont fait l'objet d'un inventaire mené dans le cadre d'un projet de **sciences participatives**, en partenariat entre la Mairie de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac et l'Association AMBA (Association Mycologique et Botanique de l'Aveyron). Ce projet s'est décliné sous plusieurs formes :

- Deux sorties de découverte des champignons, animées par l'AMBA, à destination des habitants de la commune. Elles ont eu lieu sous la forme de deux après-midis en forêt, en juin et en octobre, sur le sentier du Mas Novel.
- Une sortie découverte des champignons, également animée par l'AMBA, à destination des adolescents du club ados communal Ludik. Elle s'est déroulée en octobre sous la forme d'une journée combinant temps en salle et sortie en forêt sur le sentier du Barribès.
- Une adaptation du site internet de la mairie permettant à chacun d'envoyer plusieurs photos de champignons observés sur la commune, localisés au sein d'une maille de 2 km par 2 km. L'ensemble de ces observations a ensuite été analysé par l'AMBA. L'identification de chaque champignon a été transmise à l'observateur et intégrée à la base de données des résultats.



Temps en salle avec le club ados Ludik (source : AMBA)



Cèpe d'été, observations reçues via le site internet de la mairie (source : M. Fustinoni)



Retour de la sortie tous publics d'octobre 2024 (source : AMBA)



3 LA BIODIVERSITE DES BORALDES DE SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC : RESULTATS DES INVENTAIRES DE L'ABC

3.1 Oiseaux

La méthodologie des inventaires des différents groupes d'oiseaux a été décrite précédemment (2.5.1). Ces inventaires ont pour objectifs de :

- rechercher des indices de présence des **petites chouettes de montagne (Tengmalm, Chevêchette)** au niveau du Bois des Hourcières et du Bois des Cats ;
- rechercher des indices de présence du **Pic Mar** dans le sud de la commune où il existe déjà des données d'observation ainsi que dans le bois des Hourcières ;
- noter toutes les autres espèces contactées en dehors des espèces ciblées dans les inventaires.

Sur cartographie, les déplacements des espèces ont été notées de la façon suivante :

Les flèches représentent des oiseaux en vols, avec des variations selon les comportements :

- vol cerclé représenté par des courbes concentriques (« en forme de ressort ») :
- vol de prospection par une flèche courbée ;
- vol direct et migration active par flèche droite ;
- les points représentent des contacts d'oiseaux posés.

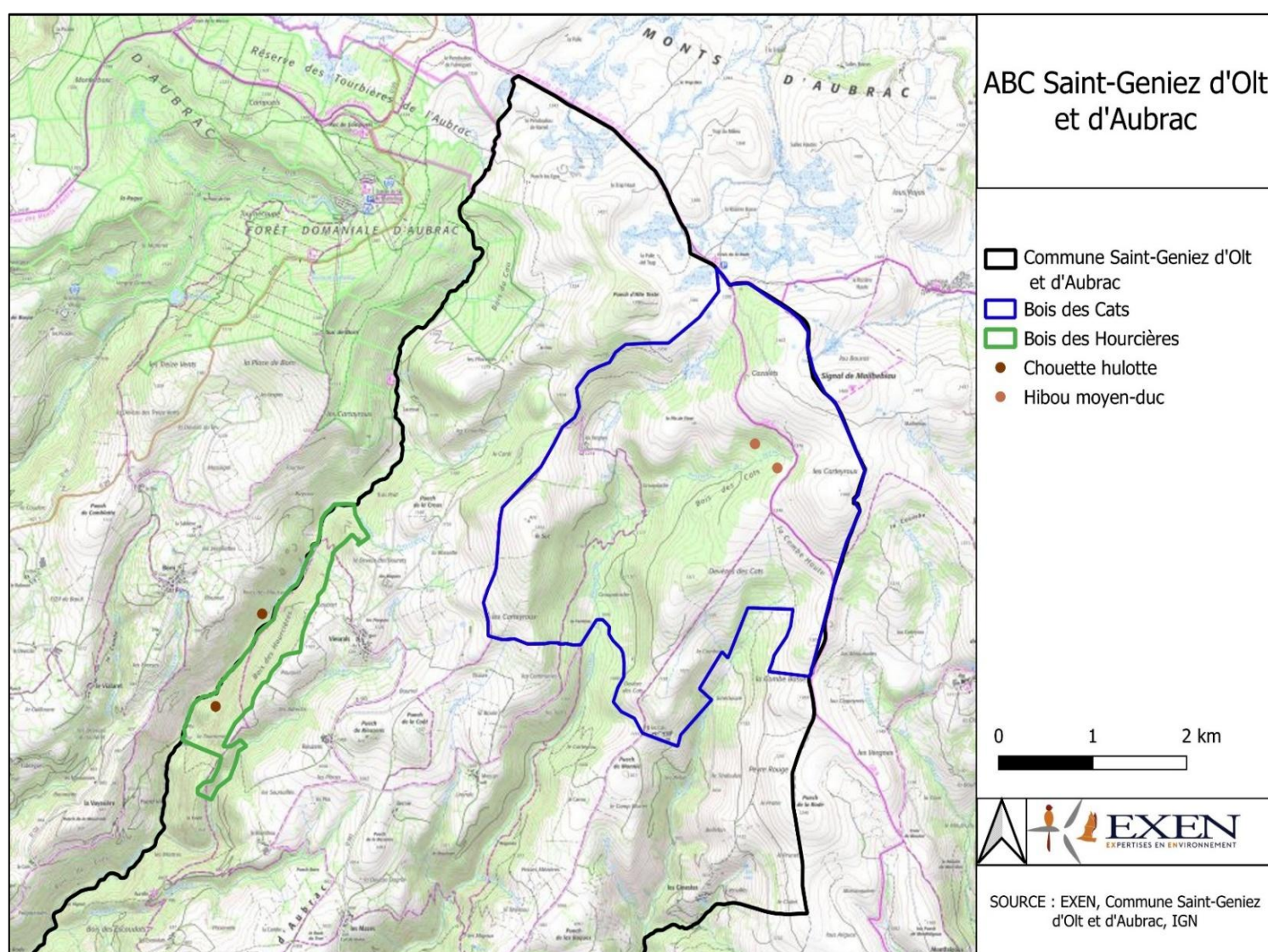


3.1.1 Oiseaux contactés durant les inventaires « petites chouettes de montagnes »

Lors des inventaires crépusculaires et nocturnes ciblant les petites chouettes de montagnes (Chouette de Tengmalm et Chevêchette d'Europe), **aucune des deux espèces n'a été contactée. Cela peut s'expliquer par le fait que les deux boisements ne sont pas assez attractifs pour ces deux espèces.** Toutefois d'autre espèces ont été entendues :

- dans le Bois des Hourcières, la **Chouette hulotte** a été contactée à deux reprises.
- dans le Bois des Cats, c'est le **Hibou moyen-duc** entendu, là aussi à deux reprises.

figure n° 26. Rapaces nocturne contactés lors des inventaires petites chouettes de montagnes sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac



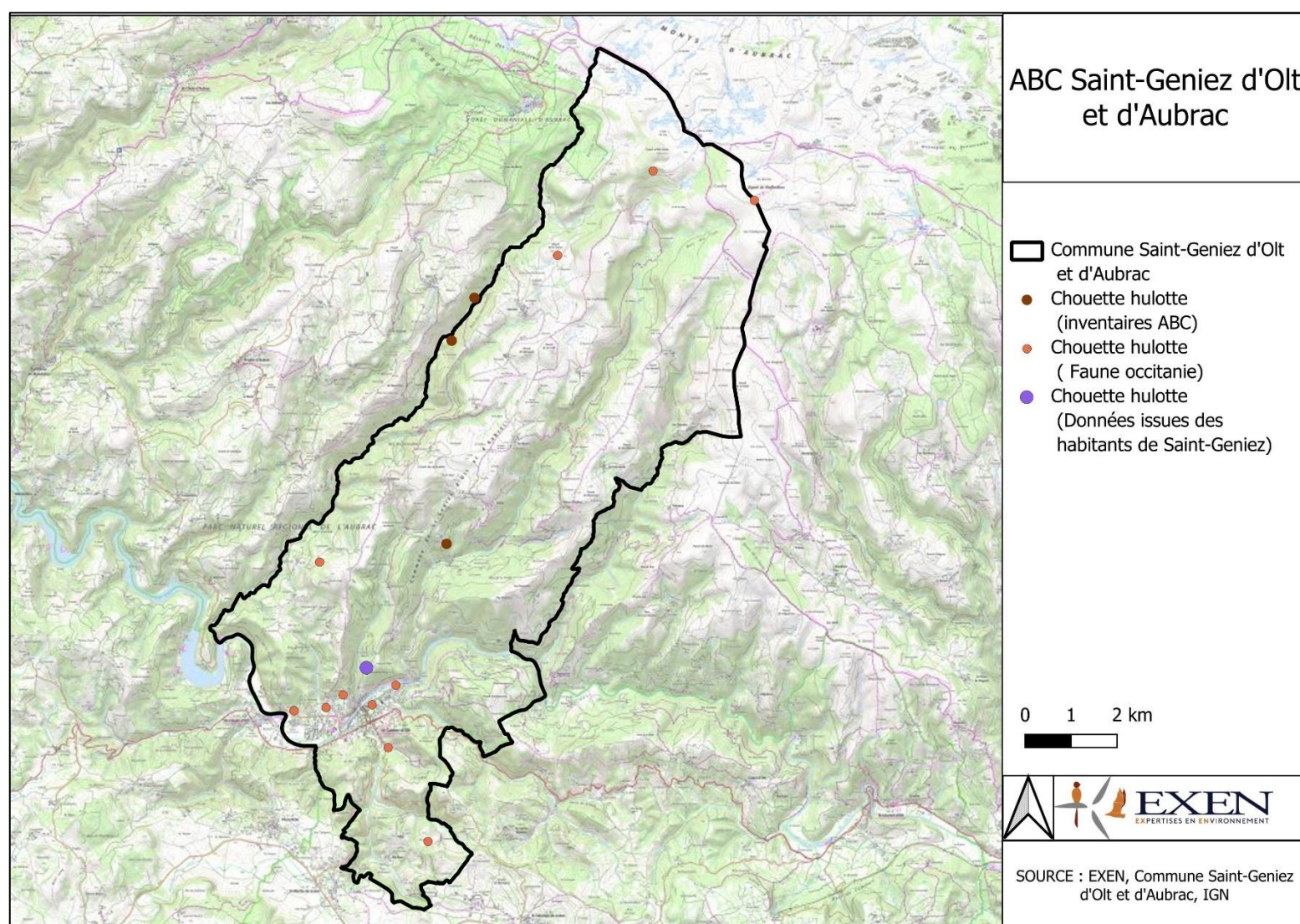


Les fiches de présentation de ces deux espèces sont présentées ci-dessous.

Chouette hulotte	
Description :  La Chouette hulotte est une chouette caractéristique des milieux forestiers. Sa tête est très ronde, ce qui est moins le cas chez les autres espèces de chouettes. Elle mesure entre 37 cm et 43 cm de long. Son plumage strié de sombre, varie du gris au roux. Ses disques fasciaux sont très marqués. En milieu forestier, c’est le rapace nocturne que l’on entend le plus souvent. On reconnaît cette chouette en pleine nuit à son cri. C’est un hululement grave pour les mâles et plus aigu pour les femelles. Ce cri lui a valu le surnom de « Chat huant ».	 Chouette hulotte (source : S.Wroza)
Milieu naturel :  La Chouette hulotte recherche des milieux arborés du fait qu’elle niche dans les cavités des arbres. Elle est principalement présente dans les forêts de feuillus. On la trouve aussi dans les ripisylves qui sont des corridors forestiers qui longent les cours d’eau. On peut aussi l’observer dans des affleurements rocheux lorsque ces derniers se trouvent en milieux forestiers. Plus exceptionnellement, elle peut être entendu en milieux urbains si des cavités à sa taille sont présentes dans les arbres des parcs urbains.	
Comportement et nourriture :  Elle est active la nuit, cependant il est possible parfois de l’entendre « chanter » durant la journée. Elle est sédentaire sous nos latitudes. Assez discrète, elle se perche rarement à découvert. Elle préfère rester cachée dans le feuillage ou contre les troncs. Son plumage lui permet de passer inaperçu. Les individus restent volontiers solitaires. Même en couples, les deux membres du couple évitent les rapprochements. Ils se reposent séparément, ce qui diminue les risques de prédation. La Chouette hulotte a un régime alimentaire très varié. Elle se nourrit principalement de mulots et de campagnols. Mais elle s’alimente parfois aussi de gros insectes (Scarabées...), de mollusques (limaces, escargots...) d’amphibiens (grenouilles...) et de petits oiseaux (pinsons, mésanges...). Parfois, l’Ecureuil roux est retrouvé dans ses restes de repas.	
Reproduction :  Dès le milieu de l’hiver, les hululements de la Chouette hulotte se font entendre plus souvent. La femelle pond 3 à 5 œufs dans une cavité d’arbre, et couve durant près d’un mois. A ce moment-là, le mâle fait de nombreux aller-retours pour la nourrir. Après l’éclosion, elle continue à les couvrir pendant une quinzaine de jours puis les jeunes sont laissés seuls. Pendant ce temps, les adultes ne cessent de chasser pour les nourrir. Les jeunes quittent le nid au bout au bout de 5 semaines alors qu’ils ont encore du duvet et qu’ils ne peuvent pas voler. Les adultes continueront à les nourrir malgré tout. Ils deviennent complètement autonomes au bout de deux mois et demi	
Présence de la Chouette hulotte sur la commune de Saint-Geniez d’Olt et d’Aubrac : La Chouette hulotte est contactée sur des zones très différentes de la commune. Elle est présente aussi bien dans les secteurs d’altitudes aux environs du Signal de Malhebiau que dans la vallée du Lot à Saint-Geniez. Le grand nombre d’observations concentré à Saint-Geniez et dans ses environs est probablement dû à une présence récurrente d’observateurs. A contrario, le manque de données dans la Boralde du Mardonienque est probablement dû à la difficulté d’accès de cette vallée et donc peu d’observations sont réalisées alors que les milieux sont favorables.	



figure n° 27. Observations de Chouette hulotte sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac issue des inventaires de l'ABC, de la base de données Faune Occitanie et des habitants de Saint-Geniez





Hibou moyen duc

Description :



Le Hibou moyen-duc est un rapace nocturne de 35 cm de long environ. Comme tous les hiboux, il y a sur sa tête deux aigrettes qui ressemblent à des « oreilles ». Les couleurs de son plumage (roux, beige, marron et stries noires) font qu'il passe inaperçu lorsqu'il est contre un tronc ou dans le branchage.



Hibou moyen-duc (source : S. Wroza)

Milieu naturel :



Ce rapace nocturne très discret, est présent dans des milieux très variés, aussi bien en lisière forestière ou dans des forêts ouvertes avec des clairières. Il est présent aussi dans le bocage et en zone urbaine. Les essences d'arbres sont aussi très variées avec une grande diversité de feuillus et de résineux. Il a besoin de milieux ouverts qui sont ses zones de chasse.

Comportement et nourriture :



Il commence à chasser dès le crépuscule. Il est donc possible de l'observer à ce moment-là. Son vol est assez « léger ». Il ressemble à un vol de papillon assez bas, ce qui lui permet de « se laisser tomber » sur ses proies. Il ne construit pas de nid. Il utilise le plus souvent des vieux nids de corneilles ou de pies qu'il trouve dans les arbres (il utilise parfois des anciens nids d'écureuils).

Il se nourrit principalement de petits mammifères (campagnols et mulots). Il chasse aussi des oiseaux (moineaux, pinsons) et des gros insectes. Durant la journée, il se positionne dans le branchage ou contre le tronc et se tient immobile.

Reproduction :

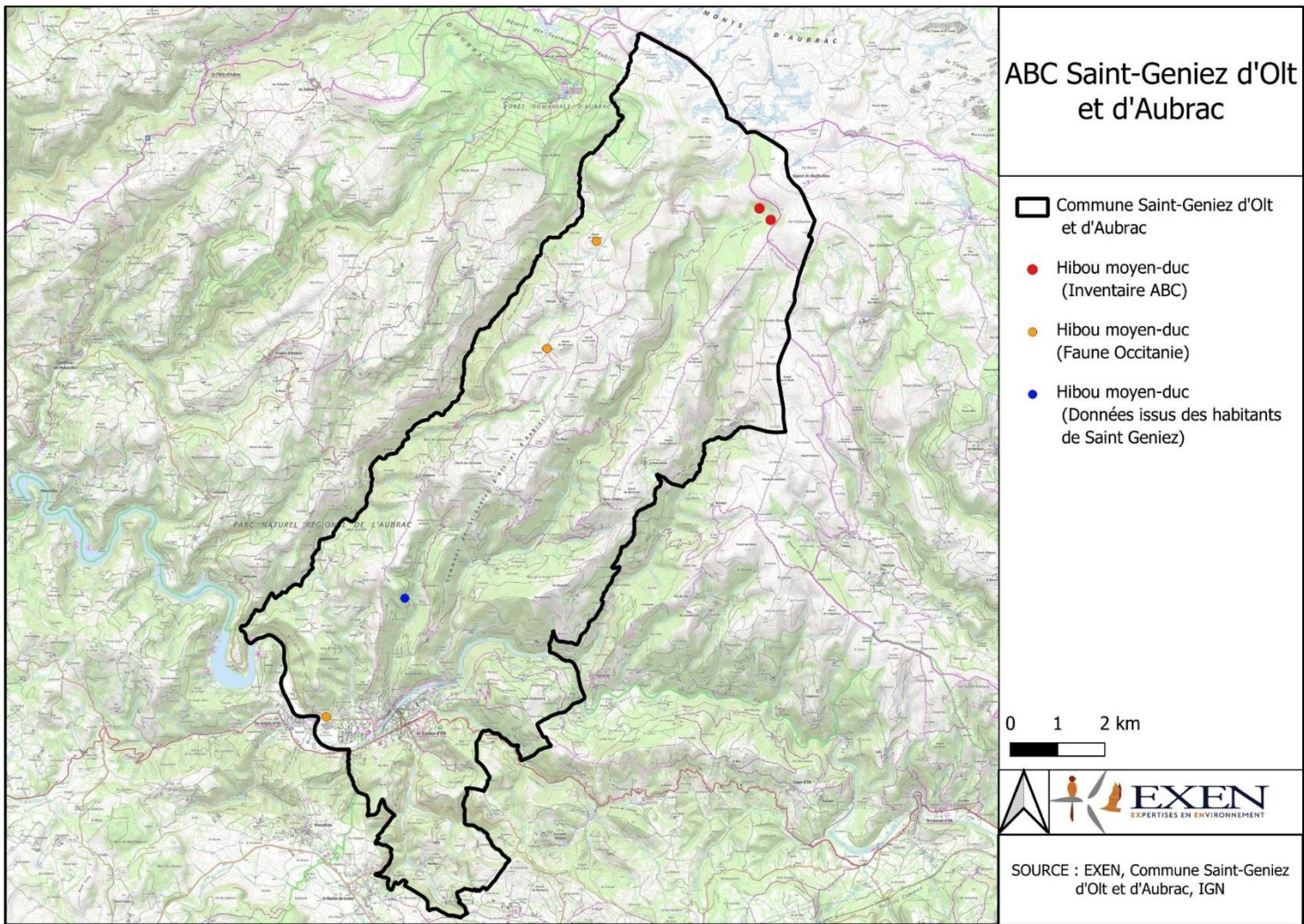


Au mois de mars, le Hibou moyen-duc dépose de nouveaux matériaux (branches) dans un vieux nid. La femelle pond quatre à six œufs qu'elle couve pendant 28 jours environ. Le mâle la nourrit et, après l'éclosion, il nourrit toute la famille. Comme tous les rapaces nocturnes, les jeunes quittent le nid au bout de 21 à 26 jours alors qu'ils sont encore couverts de duvet et non volants. Ils arriveront à bien voler au bout de 8 semaines.

Présence du Hibou moyen-duc sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Le Hibou moyen-duc est contacté sur des zones très différentes de la commune. Il est présent aussi bien dans les secteurs d'altitudes aux environs du Signal de Malhebiau près du bois des Cats que dans la vallée du Lot proche de Saint-Geniez. A chaque fois les observations sont réalisées au sein de milieux bocagers (alternance de secteurs boisés avec des espaces ouverts).

figure n° 28. Observations de Hibou moyen-duc sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac issue des inventaires de l'ABC, de la base de données Faune Occitanie et des habitants de Saint-Geniez





3.1.2 Oiseaux contactés durant les inventaires ciblant le Pic mar

Les « inventaires Pic mar » ont été basés sur différents points d'écoute au niveau du Bois des Hourcières et dans le sud de la commune. Les points d'écoute du sud de la commune ont été positionnés dans des boisements favorables à cette espèce. Lors de ces points d'écoute, l'ensemble des espèces d'oiseaux contactés visuellement ou grâce au chant ont aussi été notées.

Lors de ces inventaires, le Pic Mar n'a pas été contacté. La dernière observation de cette espèce sur la commune date de 2023.

Les deux cartes page suivante reportent l'ensemble des observations des autres espèces d'oiseaux du bois des Hourcières et du sud de la commune.

Parmi elles, une espèce a particulièrement retenu l'attention lors des inventaires : le **Grand-Duc d'Europe**. Cette espèce a été observée posée dans les affleurements rocheux du bois des Hourcières puis en vol.

Plusieurs espèces forestières ont été observées. Parmi elles, certaines creusent des cavités dans les arbres pour nicher, c'est le cas du **Pic vert** et du **Pic épeiche** (voir 2.4.1). D'autres vont utiliser les loges délaissées par les pics pour nicher, il s'agit par exemple de la **Sittelle torchepot** ou des mésanges comme la **Mésange bleue**, la **Mésange charbonnière** et la **Mésange nonnette**. D'autres encore utilisent les écorces décollées pour y faire leur nid, comme le **Grimpereau des jardins**.

Les inventaires ont aussi permis d'observer des espèces forestières ou à dominante forestière mais qui ne font pas leurs nids dans les cavités d'arbres tels que : le **Geai des chênes**, la **Grive draine**, le **Roitelet triple-bandeau**... (nid construit sur des branches, avec des brindilles ou branches).

Enfin, certaines espèces observées sont liées aux espaces ouverts qui jouxtent le Bois des Hourcières. C'est le cas du **Bruant jaune**, du **Faucon crécerelle**, de la **Buse variable**, de la **Corneille noir**, le **Milan noir**...

De plus, une observation de **Pic noir** provenant des habitats de la commune est mentionnée sous le Suc de Born dans le bois des Cartayroux.



Grand-duc d'Europe (Source : C. Thierry)



figure n° 29. Oiseaux observés lors des inventaires ciblés sur le Pic mar dans le Bois des Hourcières ;

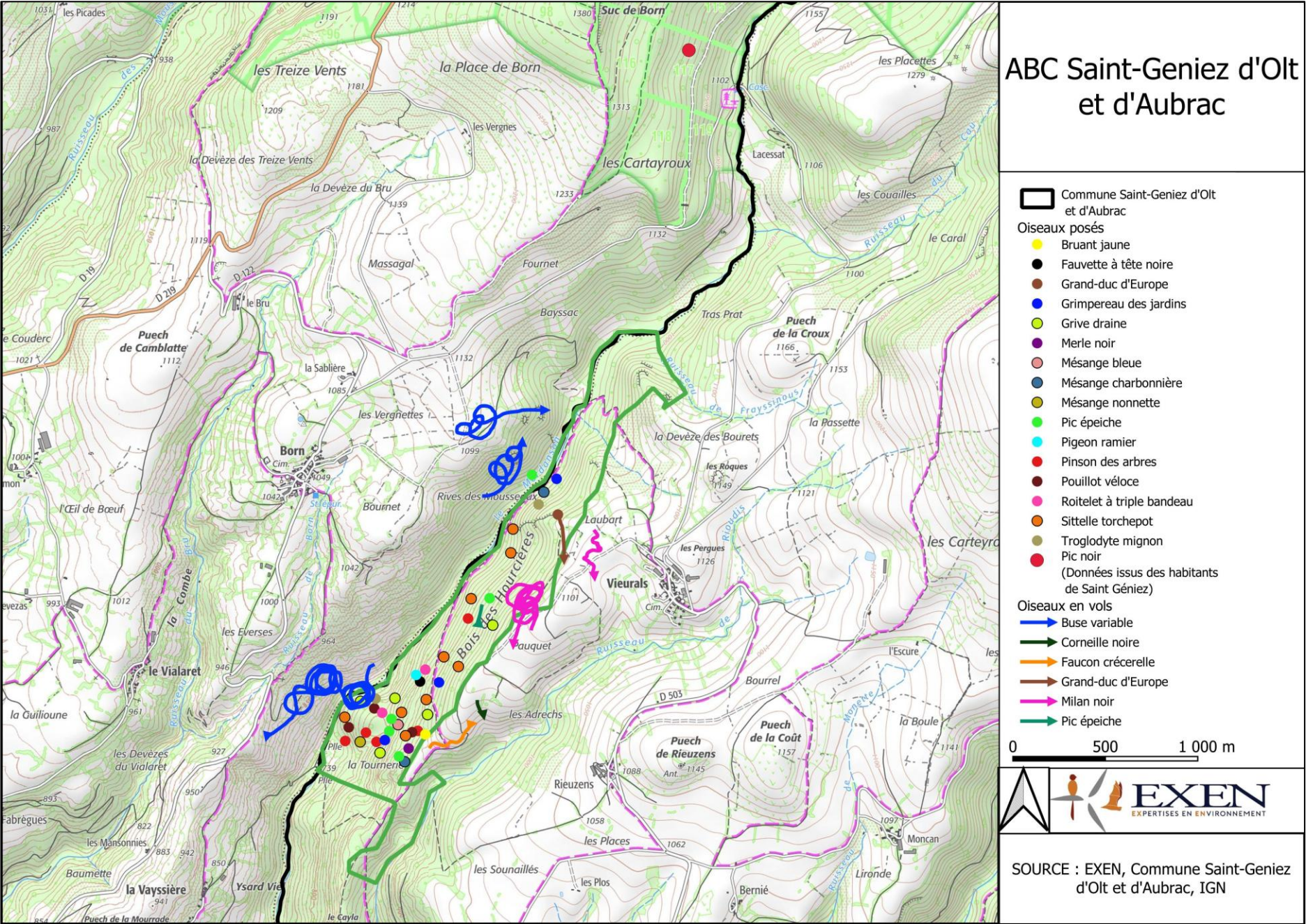
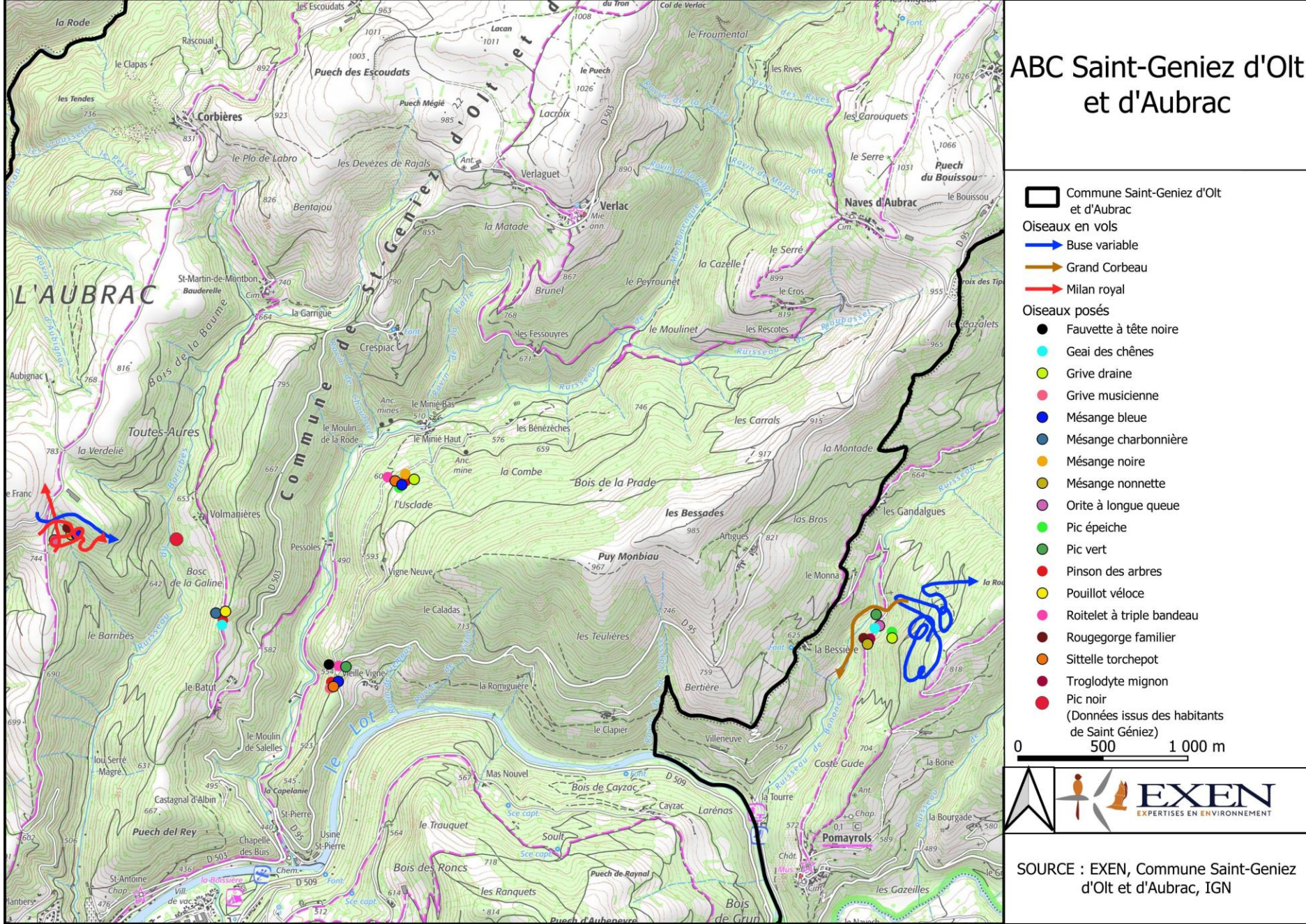


figure n° 30. Oiseaux observés lors des inventaires ciblés sur le Pic mar dans le sud de la commune





Grand-duc d'Europe

Description :



C'est le plus grand de nos rapaces nocturnes avec ses 70 cm de hauteur et son 1,70 m d'envergure. Son plumage est dans les tons de roux, tacheté de marron-noir sur le dessus. Le dessous est plus clair avec des stries marrons. Comme tous les hiboux, sa tête est surmontée de deux aigrettes.

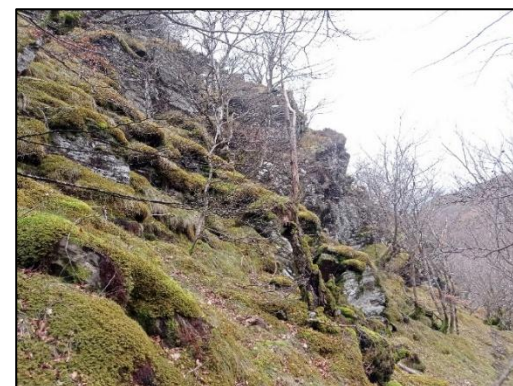


Hibou grand-duc (source : M. Mecnarowski)

Milieus naturels :



Il recherche principalement les falaises et les affleurements rocheux dans lesquelles il installe son nid. Ces falaises peuvent être dans des milieux très ouverts (vallée, carrières...) ou bien en milieux forestiers, ce qui est le cas pour le bois des Hourcières.



Affleurement rocheux du bois des Hourcières (source : EXEN)

Comportement et nourriture :



C'est un « super prédateur » ! C'est-à-dire qu'il se trouve en bout de chaîne alimentaire et se nourrit d'une diversité de proies importantes. Principalement, il s'agit de mammifères tels que les mulots, les campagnols, les rats, les hérissons, et des lapins. Il se nourrit aussi d'oiseaux tels les pigeons, les corbeaux, les corneilles et des rapaces tels que des buses, des faucons et d'autres rapaces nocturnes.

Reproduction :



Au mois de mars, la femelle pond 2 à 4 œufs qu'elle couve pendant un long mois. Ensuite les jeunes restent au nid pendant 1 mois et demi. Comme la majorité des rapaces nocturnes, ils quittent le nid alors qu'ils ne savent pas voler et restent à proximité. Les parents continuent à les nourrir jusqu'à leur envol total au bout de trois mois après la sortie du nid.

Présence du Grand-duc d'Europe sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Le Grand-duc d'Europe a été observé au niveau du Bois des Hourcières lors des inventaires de l'ABC. De plus, il est mentionné dans le cadre des inventaires des Znieff de type I dans « Les pentes et ruisseau du Mardonienque », la Znieff de type I de la « Vallée du Lot (partie Aveyron) », ainsi que la Znieff de type « Vallée du Lot (partie Aveyron) » (voir figure n° 9.)



3.1.3 Espèces patrimoniales non ciblées par les inventaires de l'ABC mais inventoriées dans les bases de données naturalistes

3.1.3.1 Espèces patrimoniales liées aux milieux forestiers

Gobemouche noir

Description :



Le Gobemouche noir est un petit passereau à la silhouette ronde aux pattes et au bec noir. Le mâle en période nuptiale est noir et blanc.



Gobemouche noir (source : EXEN)

Milieus naturels :



La Gobemouche noir niche dans des forêts de feuillus, forêts mixtes à sous-bois dégagé. Il recherche les massifs de châtaigniers, les chênaies et les hêtraies. Il recherche les endroits dégagés pour chasser les insectes.

Comportement et nourriture :



C'est un migrateur, qui revient chaque année nicher dans la même forêt. L'espèce est cavernicole, elle niche dans des trous d'arbre, des anciens nids de pic mais aussi dans des cavités de mur ou des fissures de falaises. Son régime alimentaire comprend essentiellement des chenilles, de papillons adultes et des moucheron.

Reproduction :



Au mois de mai, la femelle choisit une cavité pour y construire un nid. Elle pond 4 à 8 œufs qu'elle couve pendant 12 à 15 jours. Les jeunes prennent leur envol une quinzaine de jours après l'éclosion. Ils abandonnent le nid au début du mois de juillet, puis les familles commencent à quitter le territoire le mois suivant.

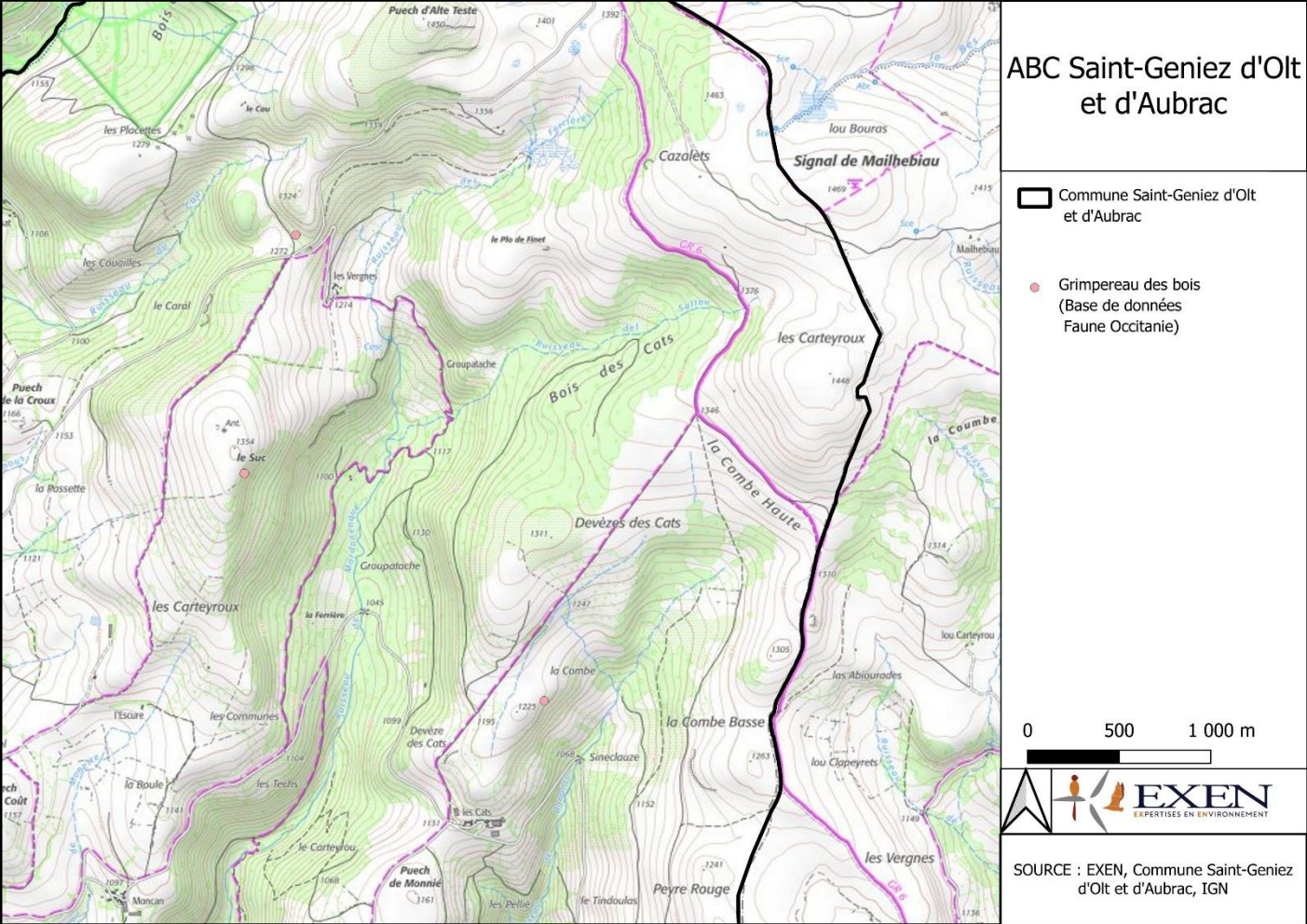
Présence du Gobemouche noir sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Le Gobemouche noir est surtout nicheur de l'Allemagne à la Russie, et jusqu'à Europe du nord.

En France sa répartition est très fragmentée. C'est un nicheur peu commun liée aux vieilles forêts dans lesquelles il y a suffisamment de nourriture. Cela explique sa répartition en mosaïque.

En **Aveyron**, le **Gobemouche noir** a été nicheur uniquement sur la commune de **Saint Geniez d'Olt te d'Aubrac** ! La première observation de nidification de cette espèce sur la commune date de 2005. En 2006, le gobemouche s'est à nouveau reproduit toujours dans le même secteur au « Bosc de la Galine ». Depuis 2006, sa reproduction sur la commune n'est plus constatée. L'extrême discrétion de cette espèce peut expliquer le fait que d'autres reproduction ne soit pas observée depuis.



Grimpereau des bois	
<u>Description :</u>  Le grimpereau des bois est un petit passereau de couleur beige marron sur le dos et blanc sous le ventre. Il possède un petit bec courbé.	 © S. Wroza Grimpereau des bois (source : S. Wroza)
<u>Milieux naturels :</u>  Il est présent dans les vieilles forêts de résineux, de résineux mélangés à des feuillus et des hêtres. En dehors de la région Grands Est, il est surtout présent dans les vieilles forêts d'altitudes.	
<u>Comportement et nourriture :</u>  C'est un forestier, qui est le plus souvent en train d'explorer les écorces en grimpant le long du tronc et des branches à la manière des pics. Il y recherche sa nourriture faite principale d'insectes et d'araignées dans les fentes des écorces ou sous les écorces. Il niche dans des cavités ou sous des écorces.	
<u>Reproduction :</u>  La femelle pond en mai-juin cinq à huit œufs dans un nid qu'elle a construit sous une écorce. Elle les couve seule, durant 13 à 15 jours. Ensuite, les parents les nourrissent, d'insectes, de larves et d'araignées. Ils quitteront le nid à l'âge de 15 jours environ. Ils resteront dans les environs et la femelle continuera à les nourrir le temps qu'ils aient la totalité du plumage. Parfois, en juin, il peut y avoir une deuxième ponte.	
<u>Présence du Grimpereau des bois sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac :</u> Les observations de Grimpereau des bois se situent entre 1200 et 1350 m d'altitude, dans des forêts de résineux et de feuillus. figure n° 31. Observation de Grimpereau des bois issus de la base de données Faune Occitanie sur la commune de Saint Gêniez d'Olt.  ABC Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac Commune Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac Grimpereau des bois (Base de données Faune Occitanie) 0 500 1 000 m EXEN EXPERTISES EN ENVIRONNEMENT SOURCE : EXEN, Commune Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, IGN	

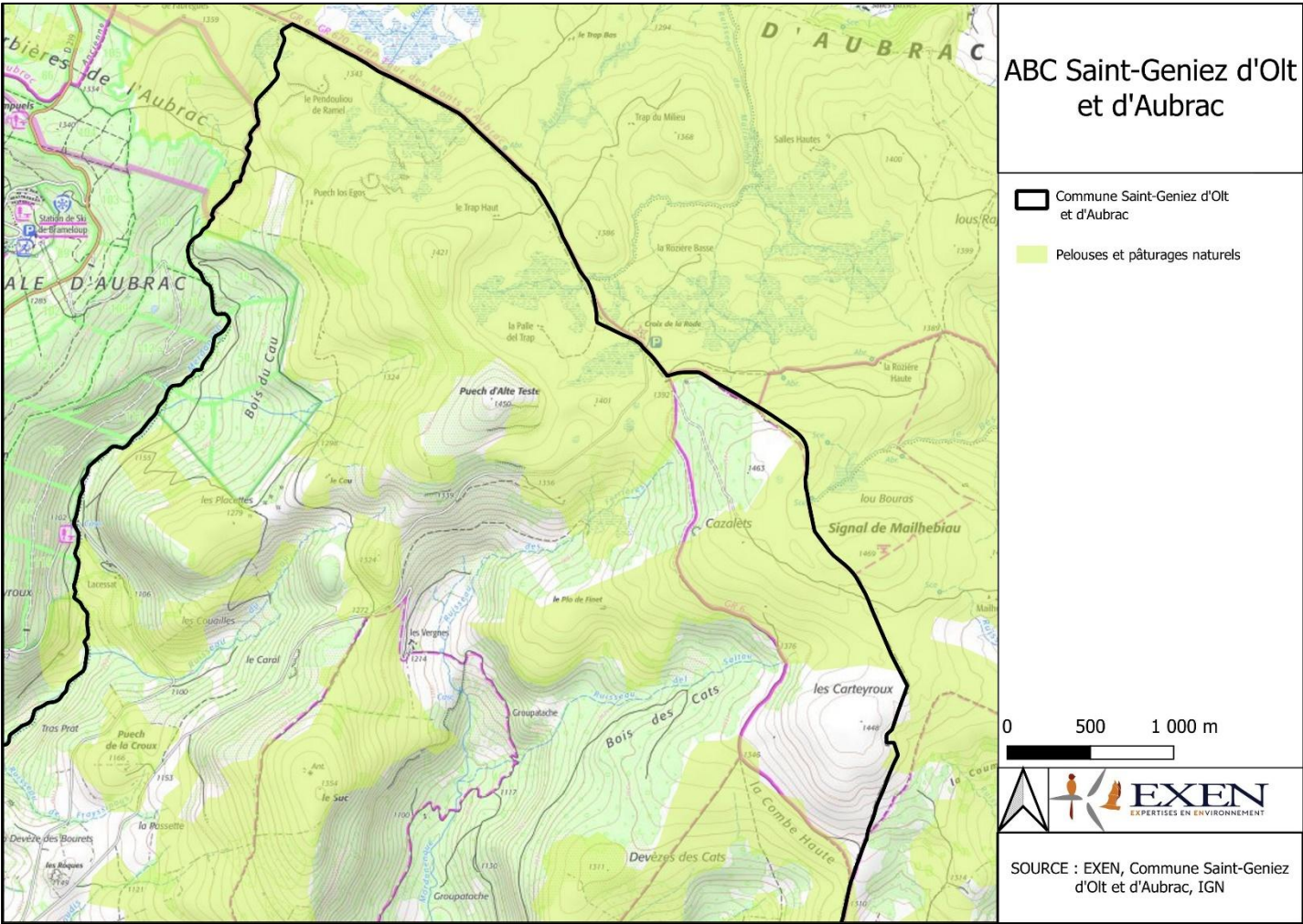


3.1.3.2 Cas particulier de l’Aigle royal

Aigle Royal	
<u>Description :</u>  L’aigle royal est un rapace diurne, dont le plumage est dans les tons de brun foncé avec des taches blanches au niveau des ailes et de la queue en fonction des âges. C’est un rapace de grande taille qui a une silhouette filiforme et qui mesure entre 80 cm et 93 cm de long pour une envergure de plus de 2 m environ. La femelle est plus grande que le mâle.	 Aigle royal (source : G. Laurent)
<u>Milieux naturels :</u>  Il niche principalement en falaise avec des espaces ouverts qui sont ses territoires de chasses. L’aigle royal peut aussi nicher dans un arbre si les falaises sont rares. Les nids sont alors construits sur une ou plusieurs branches maitresses. Dans la population d’Aigles royaux du Massif central, au moins 6 couples d’aigles sont forestiers. L’Aigle royal chasse dans tous les milieux ouverts à semi-ouverts, tels que les landes, les alpages et les clairières, ainsi que les peuplements forestiers clairs.	
<u>Comportement et nourriture :</u>  Les Aigles sont sédentaires. C’est un prédateur qui chasse à basse altitude. Il plane à flanc de coteaux en rasant le sol, masqué par la végétation ou le relief mais il peut aussi chasser à l’affût en haut d’un perchoir. Avec cette technique, il surprend ses proies. La saison de reproduction de l’Aigle royal débute au mois de novembre. A ce moment de l’année, on peut observer une recharge d’une ou de plusieurs aires et les vols territoriaux et nuptiaux se font plus fréquents. Le choix de l’aire de reproduction intervient plus tard. L’Aigle royal est un prédateur avec un régime alimentaire qui varie en fonction des espèces animales qui sont présentes sur son territoire. Il chasse aussi bien des mammifères que des oiseaux. Il lui arrive d’être charognard. Le plus souvent l’hiver lorsque les proies viennent à manquer.	
<u>Reproduction :</u>  Les parades ont lieu dès le mois de décembre jusqu’au mois de mars. Le couple construit ou consolide un nid qui est constitué de branchages. Rechargé d’année en année, un nid d’aigle peut atteindre deux mètres de diamètre et 2,5 mètres d’épaisseur. Chaque couple en possède deux à cinq en moyenne à différents endroits de leur territoire. Ils les utilisent à tour de rôle. En moyenne, deux œufs sont pondus entre le mois de mars et le d’avril. La femelle les couve presque exclusivement, pendant 43 à 45 jours. Le mâle chasse pour la nourrir. Après l’éclosion, les jeunes restent au nid de 65 à 80 jours. Le plus souvent un seul jeune arrive à l’envol. Après l’envol, le jeune reste sur le territoire des parents jusqu’au mois de décembre.	
<u>Présence de l’Aigle royal sur la commune de Saint-Geniez d’Olt et d’Aubrac :</u> L’Aigle royal est observé ponctuellement dans la partie nord de la commune, le plus souvent en déplacement ou en chasse dans les espaces ouverts des environs du Signal de Malhebiau. Toutefois, une observation en 2022 a été faite d’un couple en train de festonner. Un vol en feston est un vol où les oiseaux se laissent tomber en prenant de la vitesse puis remontent brusquement puis se laissent à nouveau tomber, reprennent de la vitesse et remontent brusquement et ainsi de suite pendant de longs moments. Ce type de vol est considéré comme un marquage de territoire. Il n’est donc pas exclu qu’un couple d’Aigle royal niche ou essaye de nicher en milieux forestier sur le versant sud de l’Aubrac, potentiellement sur la commune de Saint-Geniez d’Olt et d’Aubrac ou sur les communes environnantes dans le département de la Lozère.	



3.1.3.3 Espèces patrimoniales liées aux milieux ouverts

Le Courlis cendré	
<u>Description :</u> La Courlis cendré est un oiseau qui fait partie des limicoles. C’est une famille d’oiseaux qui s’observe dans les zones humides marais, vasières, tourbières...Il est haut sur pattes avec un bec courbé. Il fait en moyenne 60 cm de long et 1 m d’envergure environ. Son plumage est dans les tons de gris brun ponctué de noir et de blanc.	 © S. Wroza Courlis cendré (source : S. Wroza)
<u>Milieus naturels :</u> En période de reproduction, le Courlis cendré niche principalement dans les prairies inondables des bords de rivières ou de fleuves. Il est aussi parfois présent dans des prairies de fauches plus ou moins humides. Il peut nicher en altitude dans des prairies humides ou des tourbières comme sur la Planèze de Saint-Flour dans le Cantal.	
<u>Comportement et nourriture :</u> C’est un oiseau qui se nourrit essentiellement d’invertébrés qu’il trouve sur le sol ou dans le sol qu’il fouille avec son long bec courbé. Il capture des vers de terre, des mollusques et des insectes.	
<u>Reproduction :</u> Il arrive sur les sites de reproductions au mois de mars. Le mâle seul construit le nid, au sol. La femelle pond 3 à 5 œufs. Elle les couve environ 28 jours. Les jeunes sont nidifuges. C’est à dire qu’ils peuvent marcher dès qu’ils sortent de l’œuf à l’instar des poussins ou des canetons. Ils sont le plus souvent élevés par le mâle. Ils volent et sont indépendants au bout de 32 à 38 jours.	
<u>Présence du Coulis cendré sur la commune de Saint-Geniez d’Olt et d’Aubrac :</u> Le Courlis cendré est présent sur la commune depuis 2003. Il est observé presque chaque année dans la prairie humide de la Palle del Trap au niveau de la Croix de la Rode. Certaines années, des jeunes sont observés. Cette espèce se reproduit donc dans cette zone humide, ce qui fait de La Palle del Trap le site de reproduction de cette espèce le plus haut en altitude de France ! <i>figure n° 32. Localisation des pelouses et des pâturages naturels dans le nord de la commune de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac</i>  ABC Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac Commune Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac Pelouses et pâturages naturels 0 500 1 000 m EXEN EXPERTISES EN ENVIRONNEMENT SOURCE : EXEN, Commune Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, IGN	



Le Pluvier Guignard

Description :



Le Pluvier guignard est lui aussi un oiseau de la famille des limicoles. Plus petit que le Courlis cendré présenté précédemment, son plumage est dans les tons de beige orange en plumage nuptial et beige gris en dehors de cette période. Son œil est surmonté d'un sourcil blanc.



Pluvier Guignard (source : S. Wroza)

Milieu naturel :



Il niche au niveau du cercle polaire. C'est un oiseau de la Toundra Arctique. Il aime les espaces ouverts avec une végétation rase et des blocs rocheux. Il passe l'hiver en Afrique du Nord, là aussi dans des milieux ouverts à végétation rase.

Comportement et nourriture :



Le Pluvier guignard mange principalement des insectes avec des araignées, des vers de terre, de petits escargots et quelques végétaux.

Reproduction :



Au mois de mai, le male et la femelle construisent un nid à même le sol dans lequel la femelle pond 3 œufs qui seront couvés par le mâle. Au bout de 20 à 25 jours les jeunes éclosent. Tout comme les jeunes Courlis, ils ne restent pas au nid, un jour tout au plus. Ensuite il se déplaceront dans les prairies à la recherche de petits insectes dont ils se nourrissent.

Présence du Pluvier guignard sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac :

Depuis le début des années 2000, le Pluvier guignard est observé sur la commune en halte migratoire en fin d'été. Il a été observé une fois au printemps en 2016. Toutes les observations se concentrent au nord de la commune entre le Signal de Mailhebieu, la Montagne de Cazalets et Les Carteyroux. Cette zone est un ensemble de prairies d'altitudes. Elles ressemblent aux pelouses rases dans lesquelles il niche dans les environs du cercle polaire et où il passe l'hiver en Afrique du Nord.



3.2 Les chauves-souris forestières

La méthodologie des inventaires des chauves-souris a été décrite précédemment (2.5.2). Ces inventaires avaient pour objectifs de :

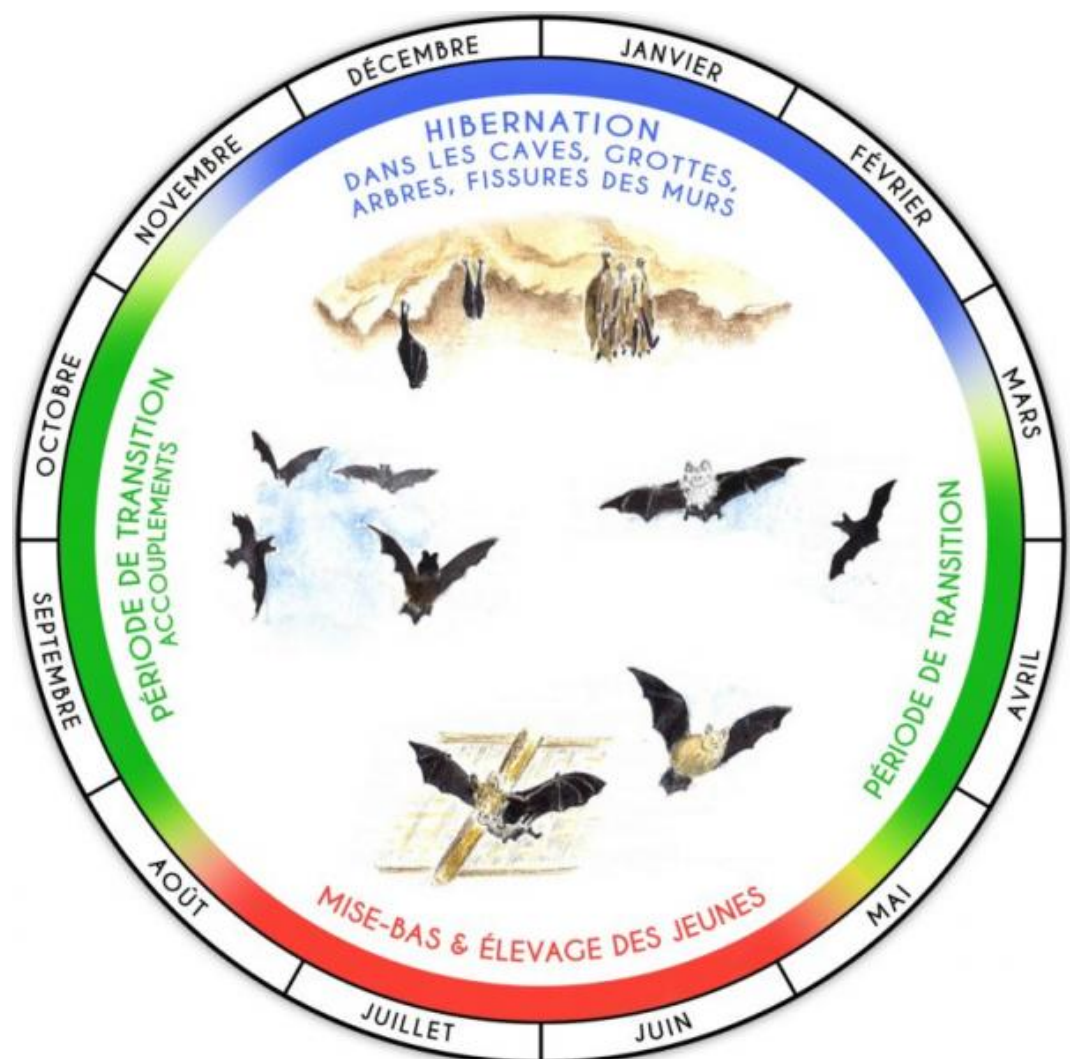
- Approfondir la connaissance de la diversité des espèces de chauves-souris forestières présentes sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.
- Répertorier les boisements favorables à l'établissement de gîtes.
- Localiser les secteurs d'importance pour ces espèces.

Tout au long de l'année, les chauves-souris se déplacent à la recherche de sites favorables à leurs besoins selon les différentes phases de leur cycle de vie.

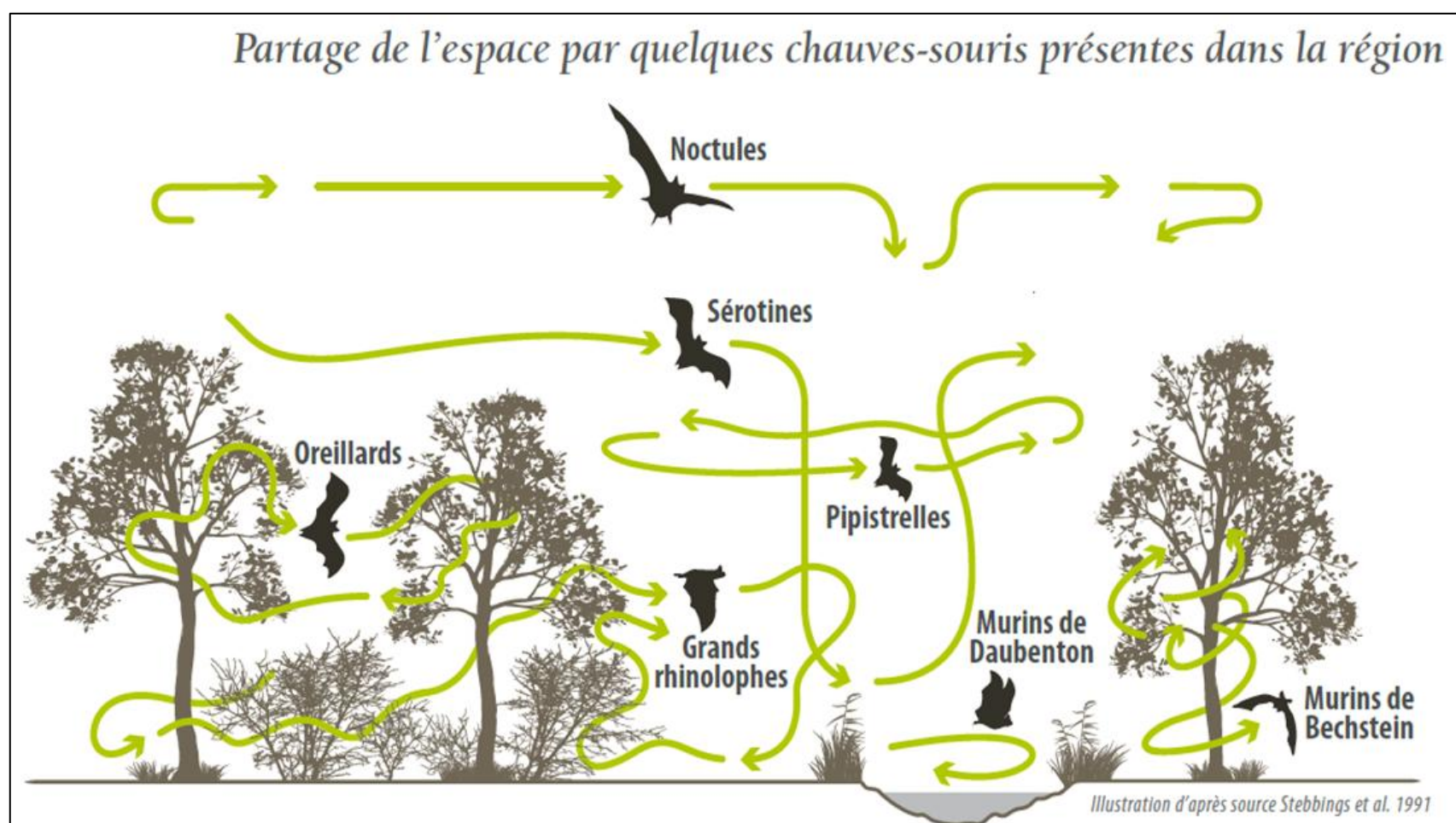
La plupart du temps, elles n'hivernent pas dans les mêmes lieux que ceux où elles se sont reproduites.

L'utilisation du milieu forestier varie selon les espèces. Certaines sont strictement forestières : elles y vivent en permanence, y compris pour la reproduction, l'hibernation et la chasse.

D'autres espèces n'utilisent la forêt que pour se reproduire et chasser. Enfin, certaines chauves-souris fréquentent ce milieu uniquement pour y chasser les insectes dont elles se nourrissent. En outre, chaque espèce adopte des stratégies de chasse différentes au sein de cet environnement. Le partage de l'espace forestier par les différentes espèces est illustré ci-dessous.



Cycle de vie des chauves-souris (Source : LPO)



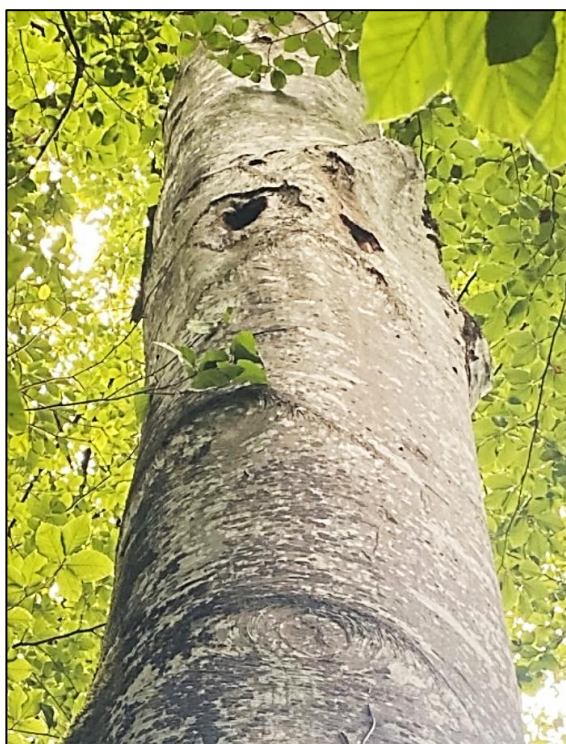


3.2.1 Micro-habitats favorables aux chauves-souris

Comme évoqué précédemment, les chauves-souris forestières trouvent refuge dans divers types d'habitats forestiers, tels que les cavités créées par les oiseaux (comme les pics), les fissures ou les écorces décollées. La carte présentée dans la figure suivante permet de visualiser les arbres favorables à l'établissement des chauves-souris au sein de la zone étudiée. En raison de l'importante superficie des forêts du territoire et de leur accès parfois difficile, il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif, mais d'une **indication des zones identifiées comme favorables** à la présence de gîtes de chauves-souris arboricoles. Finalement, **plusieurs réseaux d'arbres à cavités ont été identifiés**, tant au nord qu'au sud de la commune.

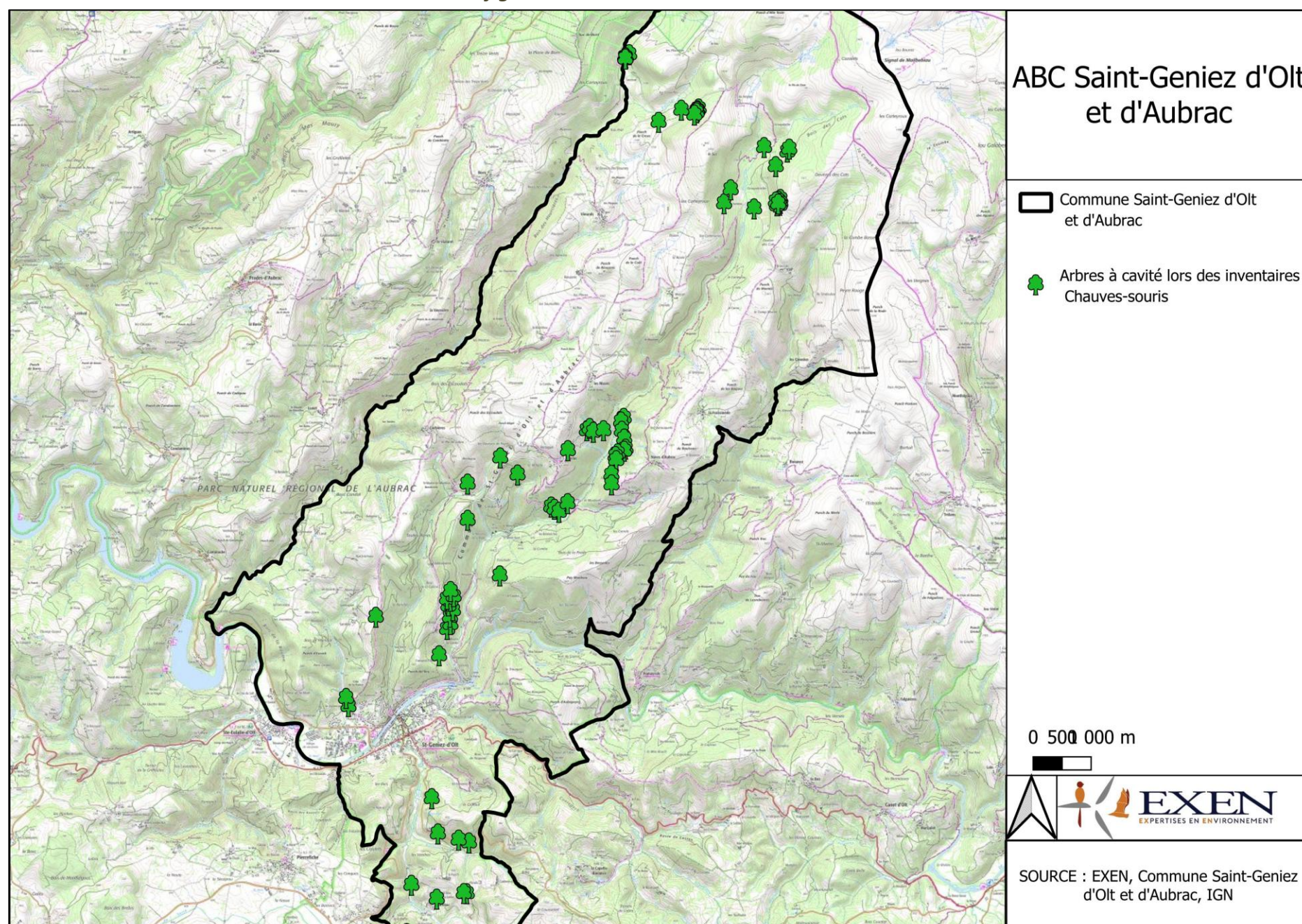


Grande noctule dans une cavité arboricole (Source : EXEN)



Exemples de micro-habitats favorables aux chauves-souris arboricoles (Source : EXEN)

figure n° 33. Arbres à cavité recensés





3.2.2 Espèces de chauves-souris forestières contactées lors des inventaires

Lors des inventaires, **5 espèces de chauves-souris exclusivement ou principalement arboricoles**, ciblées initialement dans cette étude, ont été détectées sur la commune. Il s'agit de :

- La Grande Noctule
- La Noctule commune
- La Noctule de Leisler
- Le Murin d'Alcathoé
- La Barbastelle d'Europe

Les résultats sont cartographiés à la page suivante, en figure n° 34.

La **Grande noctule** a été détectée dans la vallée du Mardonesque et à deux reprises dans le sud de la commune. Les enregistrements ultrasonores indiquent une activité de transit ou de chasse, car aucun contact n'a été relevé dans l'heure suivant le coucher ou précédant le lever du soleil, pouvant indiquer la présence d'un gîte arboricole autour de l'enregistreur. Un réseau d'arbres-gîtes est connu au sud de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, et sur les communes de Pierrefiche d'Olt et Sainte-Eulalie-d'Olt. Il abrite une colonie de mâles reproducteurs suivie depuis 2016. Les individus enregistrés en 2024 pourraient en provenir et avoir été détectés lors de leurs déplacements vers des zones de chasse.



Grande noctule (Source : S. Puechmaille)

La **Noctule commune** a été détectée à deux reprises au sud de la commune, à la mi-mai. Ces enregistrements, relativement tardifs, ne permettent pas de conclure à la proximité immédiate d'un gîte arboricole. Espèce migratrice parcourant de longues distances au printemps et à l'automne, il est possible que ces contacts correspondent à la fin de sa période migratoire. Cependant, les principaux déplacements sont généralement observés entre mi-mars et mi-avril, ce qui laisse envisager qu'il s'agisse plutôt d'individus déjà installés localement, dans la vallée du Lot ou ses environs.



Noctule commune (Source : Mnolf)

La **Noctule de Leisler** a été contactée à plusieurs reprises dans le nord et dans le sud de la commune, ainsi qu'au sud du hameau de Verlaguet, au niveau du massif forestier nommé « la Matade ». Plusieurs enregistrements ont été détectés tôt au coucher du soleil (entre 15 minutes et 45 minutes après le coucher), ce qui permet de supposer la présence de plusieurs zones de gîtes probables : dans la vallée de l'Auronne au sud de la commune, dans la vallée du ruisseau de Vieille Manenge, ainsi qu'au niveau du massif forestier « la Matade ».



Noctule de Leisler (Source : M. Werner)

La **Barbastelle d'Europe** a été contactée dans de nombreux secteurs : à proximité du Lot, dans la vallée du Mardonesque, la vallée du ruisseau de Vieille Manenge, ainsi que dans les zones forestières du Minié Haut et Bas, de Vigne Neuve, d'Aurelle, de Crespiac, de Volmalinières, et dans la vallée de l'Auronne. Plusieurs enregistrements ultrasonores semblent correspondre à une activité de chasse. Toutefois, certains contacts très précoces pourraient indiquer la présence de gîtes sur trois secteurs : le vallon du Mardonesque, près du hameau de Vigne Neuve ; la vallée de l'Auronne ; et la vallée du ruisseau de Vieille Manenge.



Barbastelle d'Europe (Source : J. Svetlik)

Le **Murin d'Alcathoé** a été enregistré dans deux secteurs situés dans le bois des Cats. L'activité détectée, survenant en dehors de l'heure suivant le coucher ou précédant le lever du soleil, semble correspondre à un comportement de chasse. Toutefois, l'espèce est connue pour chasser à proximité immédiate de son gîte (généralement à moins d'un kilomètre), la présence d'un gîte de Murin d'Alcathoé dans les environs directs du bois des Cats est donc très probable. Le bois des Cats, forêt d'altitude et humide traversée par les ruisseaux du Mardonesque et de Saltou, constitue un habitat typique pour cette espèce.



Murin d'Alcathoé (Source : M. Ruédi)



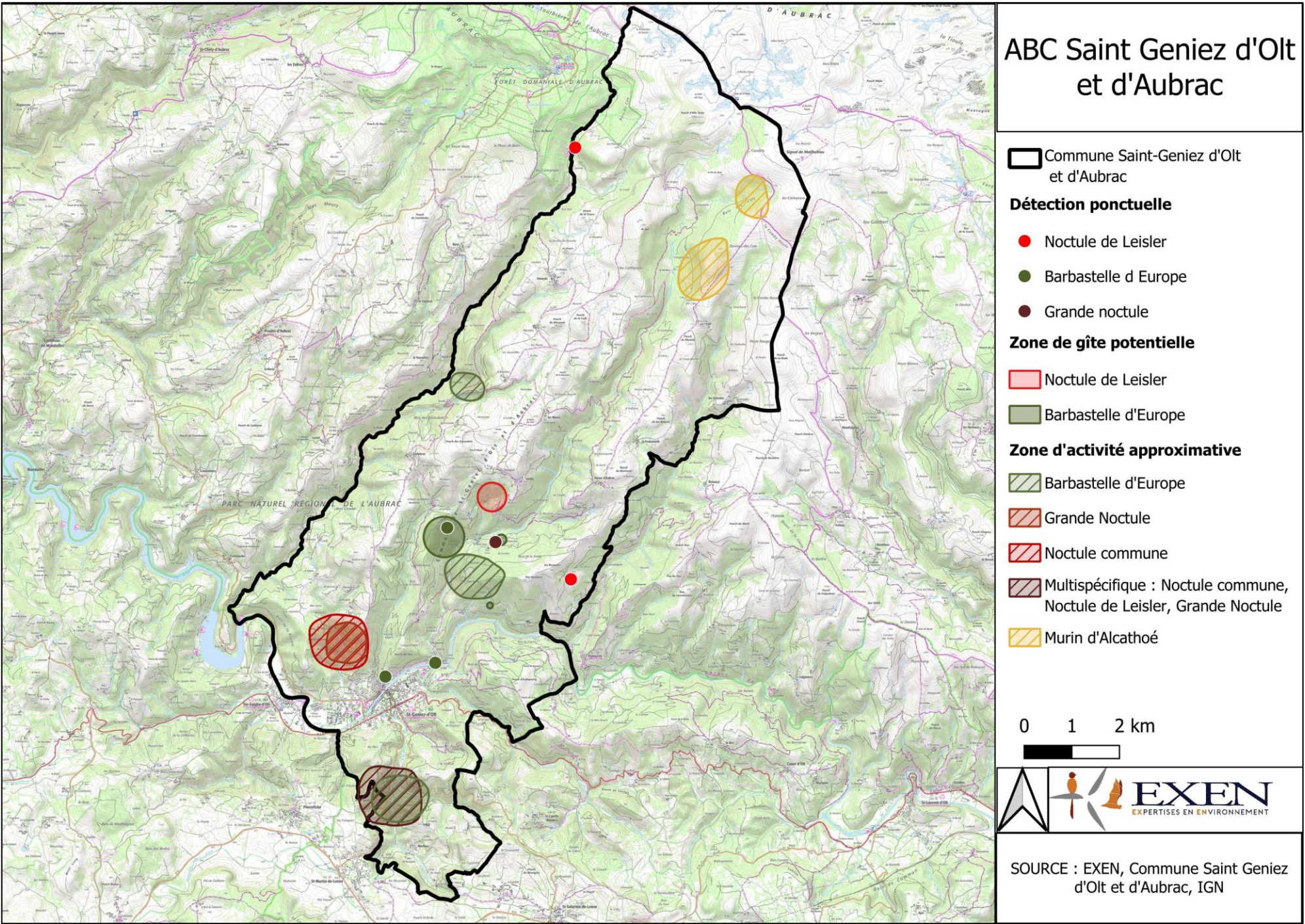
Parmi les espèces ciblées, le **Murin de Bechstein**, la **Pipistrelle de Nathusius** et l'**Oreillard roux** n'ont pas été détectés sur le territoire au cours des inventaires réalisés.

Le Murin de Bechstein avait toutefois été capturé à proximité, dans les boisements de Sainte-Eulalie-d'Olt. Les forêts de la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac lui étant également favorables, sa présence sur le territoire reste probable, bien qu'il n'ait pas été détecté lors des inventaires de l'ABC.

De même, l'Oreillard roux a été capturé à l'automne 2024 sur la commune de Laguiole. Cette espèce pourrait également fréquenter le territoire de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, sans avoir été repérée lors des relevés acoustiques menés dans le cadre de cette étude.

Quant à la Pipistrelle de Nathusius, il s'agit d'une espèce rare dans le département de l'Aveyron. Migratrice, elle pourrait traverser le territoire lors de ses déplacements entre ses zones de reproduction en Europe de l'Est et ses quartiers d'hivernage situés plus à l'ouest et au sud, notamment au printemps ou à l'automne. Elle n'est donc, à ce jour, pas connue sur le territoire de la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

figure n° 34. Résultats des inventaires des chauves-souris arboricoles





3.2.1 Autres espèces de chauves-souris contactées lors des inventaires

Lors des inventaires, **10 autres espèces** de chauves-souris ont été contactées.

Parmi elles, **3** peuvent être **partiellement arboricoles**, il s'agit des espèces suivantes :

- La Pipistrelle commune
- La Pipistrelle pygmée
- Le Murin cryptique (ou Murin de Natterer)

Les **8** autres trouvent principalement leurs gîtes en dehors des boisements, généralement dans **des bâtiments, des ponts ou dans des cavités souterraines**. Toutefois, ces espèces de chauves-souris exploitent aussi les forêts, les lisières et les canopées pour chasser et se déplacer le long des structures paysagères. Parmi elles, les inventaires de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac ont permis d'identifier :

- La Pipistrelle de Kuhl
- La Sérotine commune
- Le Grand murin
- Le Murin à moustaches
- Le Minioptère de Schreibers
- L'Oreillard gris
- Le Grand Rhinolophe
- Le Petit Rhinolophe

3.2.1.1 *Espèces partiellement arboricoles*

Les résultats sont cartographiés en figure n° 35.

La **Pipistrelle commune** est l'espèce la plus enregistrée lors des inventaires. Cette espèce est la plus commune en France, elle a donc logiquement été contactée très régulièrement au cours des suivis acoustiques, en début et fin de nuit, ainsi que sur la nuit entière. Les gîtes de cette espèce sont fortement liés aux habitations humaines. La Pipistrelle commune est très anthropophile que ce soit pour ses gîtes d'été ou d'hiver, mais on la retrouve également au sein de gîtes arboricoles. Les résultats montrent qu'elle utilise probablement des gîtes au sein des zones d'études, au niveau des coteaux boisés ou en ripisylves, au niveau du hameau des Escarels, dans le vallon du Bosc Grand, près de Vacayssiols, et sous le hameau de Bournhou.



Pipistrelle commune (Source : G. San Martin)

La **Pipistrelle pygmée** a été détectée dans deux secteurs de la zone d'étude : la vallée de l'Auronne et la vallée de Vieille Manenge. Dans ces deux secteurs, la majorité de l'activité a été enregistrée très tôt, entre le coucher du soleil et les 30 minutes suivantes. Il est donc fort probable que plusieurs gîtes de cette espèce soient présents au sein de la commune.

Les gîtes de cette espèce sont souvent associés aux habitations humaines, mais son comportement arboricole reste mal connu et probablement sous-estimé. Il est donc possible que certains individus utilisent des arbres à cavités situés dans la zone d'étude comme gîtes.



Pipistrelle pygmée (Source : E. Yakhontov)

Le **Murin de Natterer (ou Murin cryptique)** est une espèce relativement polyvalente. Bien que la majorité des colonies connues soient localisées dans des gîtes artificiels ainsi que dans de fines fissures de bâtiments ou de ponts, l'espèce peut également utiliser différents types de cavités arboricoles (cavités, fourches, fissures de tronc).

Elle exploite une grande variété de milieux, allant des vieux massifs de feuillus, des allées forestières, des lisières et sous-bois dégagés, jusqu'à des environnements plus ouverts voire urbanisés.

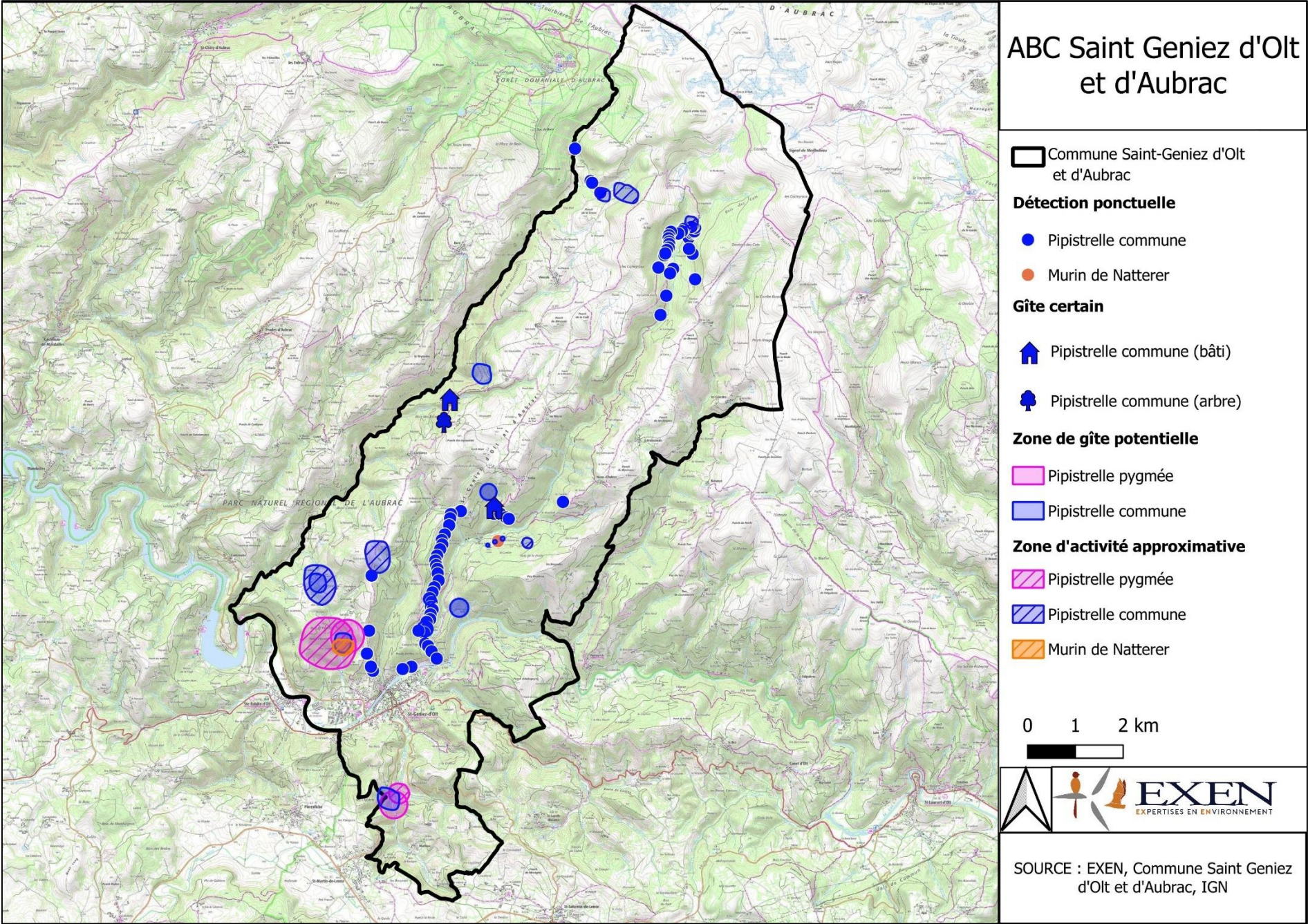
Au cours de l'étude, le Murin de Natterer n'a été contacté qu'une seule fois, dans la vallée de Vieille Manenge, plus d'une heure avant le lever du soleil. Ce contact isolé ne permet pas de formuler d'hypothèse sur la présence éventuelle d'un gîte à proximité.



Murin de Natterer (Source : J. Svetlík)



figure n° 35. Résultats des inventaires des chauves-souris partiellement arboricoles





3.2.1.2 Espèces peu ou jamais associées aux gîtes arboricoles

Les résultats sont cartographiés en figure n° 36.

Le **Minioptère de Schreibers** installe généralement ses sites de mise bas dans des milieux souterrains, qu'ils soient naturels (grottes, cavités) ou artificiels (caves, tunnels). Pour la chasse, il privilégie des habitats variés et structurés, tels que les lisières forestières, les mosaïques paysagères (alternance de haies, prairies, bosquets), les zones humides, ainsi que les secteurs éclairés artificiellement, riches en insectes.

L'espèce a été contactée dans deux secteurs de la commune. Les enregistrements d'ultrasons semblent correspondre à une activité de chasse. Toutefois, au sud de la commune, dans le vallon du ruisseau de l'Auronne, un passage a été enregistré moins de 15 minutes après le coucher du soleil. Au fond du vallon, notamment sous Saint-Martin-de-Lenne, plusieurs cavités naturelles sont présentes dans le relief calcaire. Il est probable que l'une de ces cavités abrite un gîte de cette espèce. Jusqu'à présent, aucun gîte de cette chauve-souris très patrimoniale n'était suspecté sur la commune ou dans ses environs.



Minioptère de Schreibers
(Source : L. Rouschmeyer)

Le **Murin à moustaches** utilise principalement les bâtiments, notamment les disjointements de bois, pour établir ses gîtes. Il chasse autour des plans d'eau calmes, dans les zones humides arborées, le long des lisières forestières et à proximité des éclairages urbains. Cette espèce a été détectée dans trois secteurs différents de la commune. Les enregistrements d'ultrasons semblent correspondre à une activité de chasse nocturne. Toutefois, au nord de la commune, près du lieu-dit Les Vergnes, un passage a été enregistré entre 15 et 30 minutes après le coucher du soleil. Cela suggère la présence probable d'un gîte au niveau du hameau ou dans les environs immédiats.



Murin à moustaches (Source : Vulzok)

Le **Murin à oreilles échancrées** choisit généralement les bâtiments pour ses sites de reproduction. Pendant la saison estivale, les mâles se logent souvent entre les chevrons en avancée de toit. Pour la chasse, cette espèce privilégie les forêts diversifiées, les lisières, les prés, les vergers et les étables. Lors des inventaires de l'ABC, cette espèce a été détectée une seule fois, mais de manière assez précoce, ce qui suggère la présence d'un gîte dans le secteur du hameau du Cros.



Murin à oreilles échancrées
(Source : K. Tabarelli de Fatis/MUSE)

Le **Grand Murin** privilégie les gîtes en milieux souterrains, qu'ils soient naturels ou artificiels, ainsi que dans certains bâtiments. Pour la chasse, cette chauve-souris affectionne particulièrement les vieilles forêts de feuillus, les bocages et les pâtures, qui constituent des habitats riches en proies. Sur la commune, l'espèce n'a été enregistrée que dans un seul secteur, probablement lors d'une session de chasse nocturne. Son activité semble se concentrer entre le Puech Franc et le hameau de Plaisance, dans les espaces ouverts et les milieux forestiers environnants. Une colonie de cette espèce est également connue au sein d'un bâtiment privé dans le vallon du ruisseau du Mardonenque.



Grand Murin (Source: M. Werner)

Le **Petit Rhinolophe** installe généralement ses sites de mise bas dans des milieux bâtis, aussi bien dans les combles que dans les caves. Pour la chasse, il privilégie les forêts de feuillus, les pâtures bocagères et les vergers. Il a été contacté dans quatre secteurs de la commune. Les enregistrements d'ultrasons de cette espèce semblent généralement correspondre à une activité de chasse. Un secteur de gîte est suspecté au nord-ouest de la commune, proche du lieu-dit Lacessat, où un passage a été enregistré moins de 15 minutes après le coucher du soleil.



Petit Rhinolophe (Source : F. C. Robiller)



Le **Grand Rhinolophe** s’installe principalement dans des combles de bâtiments, des grottes naturelles ou encore des ouvrages militaires désaffectés. Pour chasser, cette espèce privilégie les paysages agricoles traditionnels, notamment les pâtures bordées de haies hautes et denses, les ripisylves et les forêts de feuillus. Lors de l’inventaire, il a été détecté dans quatre secteurs de la commune. Deux gîtes sont également représentés sur la carte des résultats. L’un d’eux se situe dans la chapelle d’Aurelle, qui abrite une colonie de reproduction d’intérêt régional, connue et suivie depuis plusieurs années, regroupant plusieurs centaines d’individus. Le second se trouve au niveau du hameau des Ginestes, où environ une centaine d’individus a été observée.

Au sud de la commune, dans le vallon du ruisseau de l’Auronne, une activité importante a également été enregistrée entre 15 et 30 minutes après le coucher du soleil. Étant donné la proximité de plusieurs hameaux, il n’est pas exclu que des gîtes supplémentaires existent dans ce secteur.



Grand Rhinolophe
(Source : J.-C. de Massary)

La **Pipistrelle de Kuhl** est une espèce très anthropophile. Elle s’installe fréquemment dans les bâtiments, utilisant les fissures, les coffres de volets roulants, les interstices de toitures ou encore les joints de dilatation comme gîtes.

Elle a été enregistrée à plusieurs reprises, aussi bien dans le nord de la commune, en altitude, que dans le sud, aux altitudes les plus basses. La quasi-totalité des enregistrements ont eu lieu en pleine nuit, ce qui suggère une activité de chasse à proximité des zones boisées.

Seul un contact précoce, dans le vallon de Vieille Manenge, pourrait indiquer la présence d’un gîte à proximité.



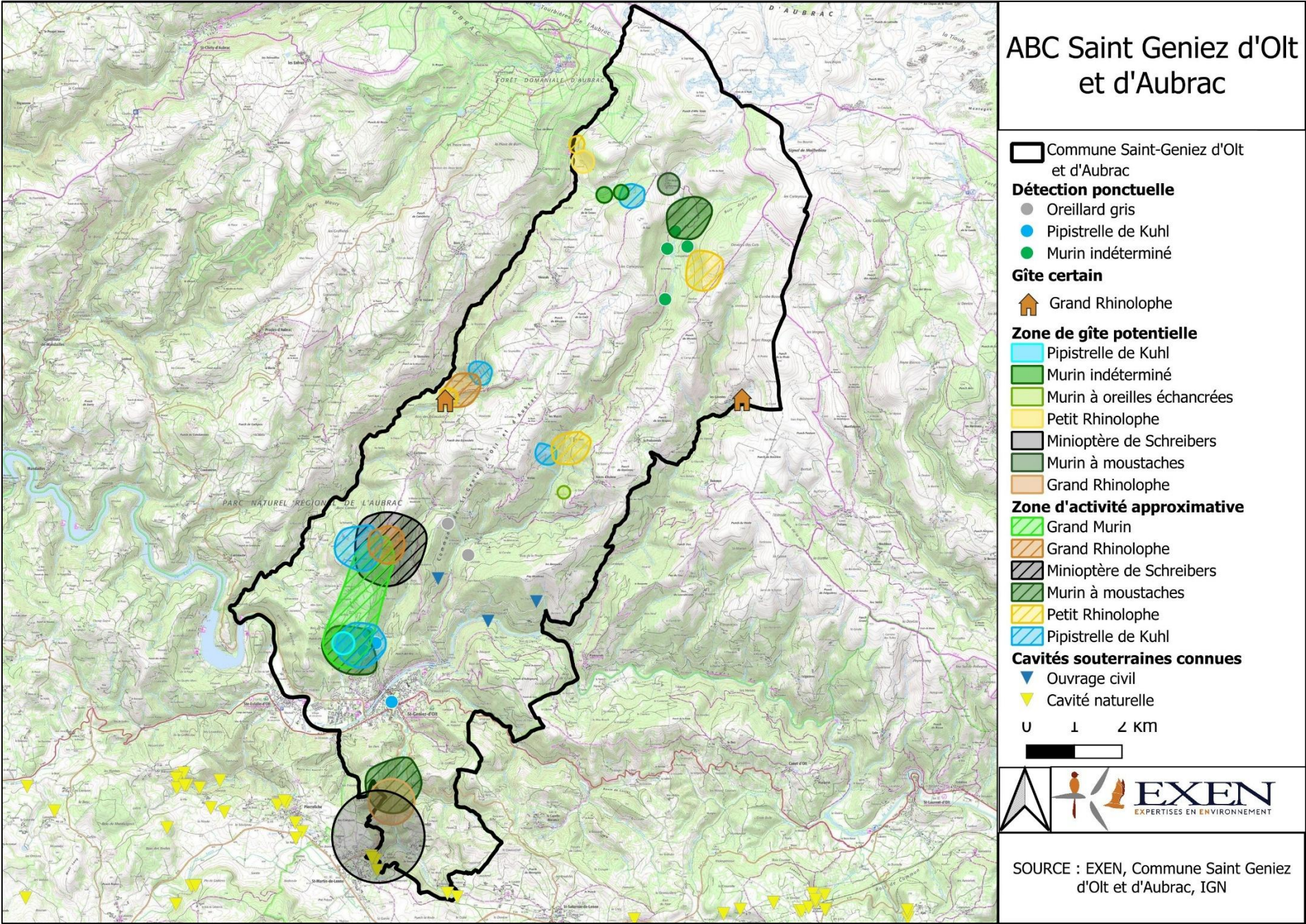
Pipistrelle de Kuhl (Source : Salix)

L’**Oreillard gris** est une espèce des milieux anthropisés. Les sites de mise bas de cette espèce se trouvent principalement dans des bâtiments, notamment dans des charpentes chaudes. Quant aux terrains de chasse, ils incluent des vergers extensifs, des parcs, des lisières de forêts, ainsi que des milieux ouverts boisés, souvent à proximité de sources lumineuses comme les éclairages publics. Il a été contacté à seulement deux reprises dans le sud de la commune.



Oreillard gris (Source : A. Sakhno)

figure n° 36. Résultats des inventaires des chauves-souris non arboricoles





3.2.2 Synthèse sur les chauves-souris arboricoles de la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, comprenant l'ensemble des connaissances actuelles

Ce paragraphe propose une synthèse, sous forme de carte, des connaissances acquises sur les différentes **espèces arboricoles** présentes sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, à partir des inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC et de diverses sources bibliographiques : suivis GPS de la Grande Noctule (2017-2018) menés par EXEN et Chauves-souris Aveyron, étude acoustique du bois de Hourcières par l'ONF, et étude sur les potentialités d'accueil en gîtes arboricoles au sein du site Natura 2000 de la Haute Vallée du Lot (entre Espalion et Saint-Laurent-d'Olt) menée par EXEN pour le PNR de l'Aubrac en 2024.

Il s'agit ici d'une synthèse centrée uniquement sur **les espèces de chauves-souris arboricoles, ciblées prioritairement par l'inventaire ABC**. Les synthèses concernant les autres groupes de chauves-souris sont disponibles dans le document annexe.

3.2.2.1 La Grande Noctule

La carte ci-dessous présente une synthèse des connaissances acquises depuis 2017 à travers les différents inventaires et études menés sur le territoire.

Bien que cette espèce chasse majoritairement en altitude, les inventaires de l'ABC et l'étude sur le site Natura 2000 de la vallée du Lot ont permis d'identifier plusieurs zones d'activité approximative, localisées au sud de la commune, autour du bourg.

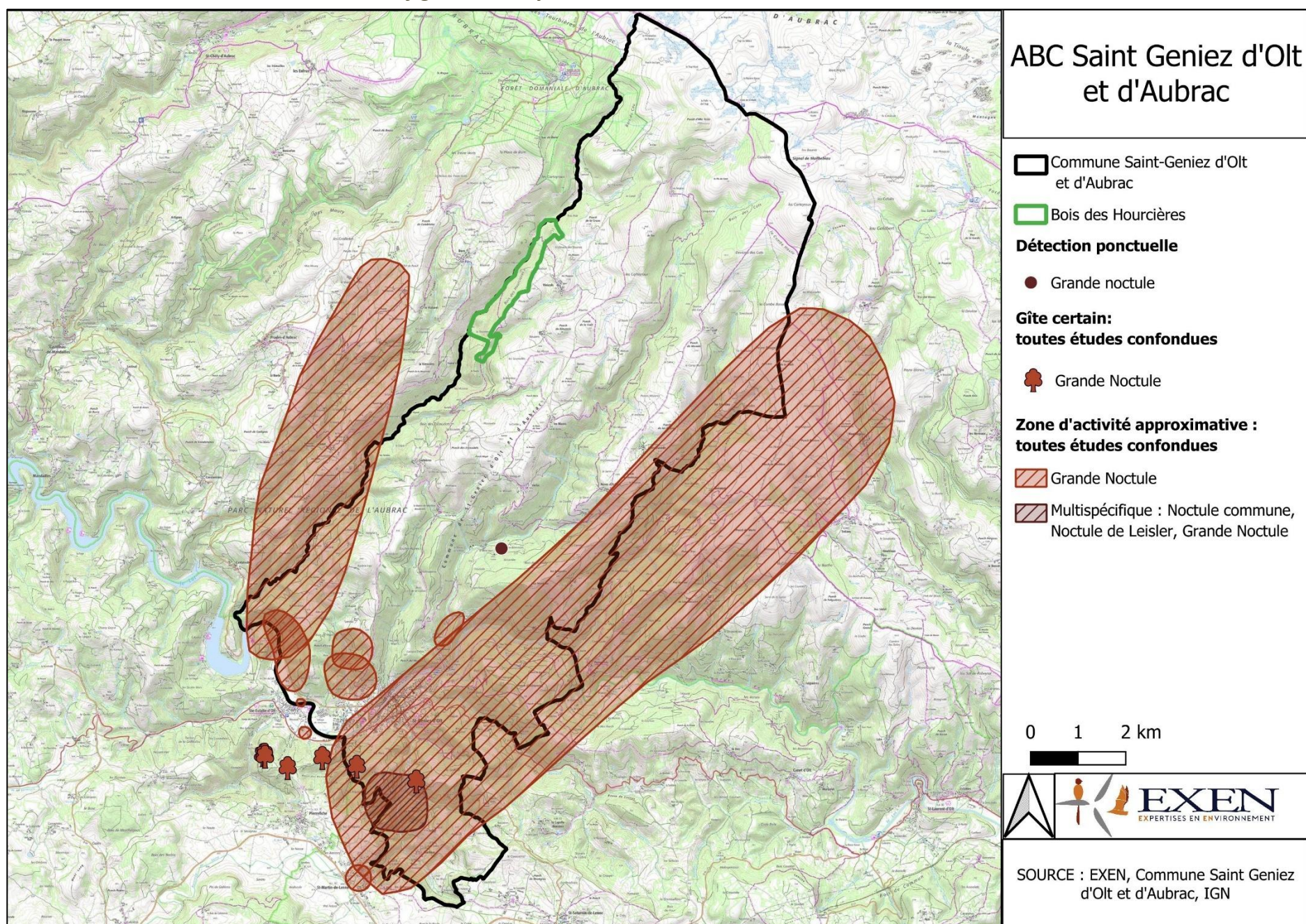
Lors des études menées en 2017 et 2018, des Grandes Noctules ont été équipées de GPS. Cela a permis de localiser deux vastes zones d'activité en altitude, situées au nord de la commune. D'autres zones de chasse ont également été identifiées plus au sud, en dehors des limites communales.

Par ailleurs, plusieurs boisements situés entre Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, Pierrefiche d'Olt et Sainte-Eulalie-d'Olt, sur le versant sud de la vallée du Lot, abritent des gîtes certains.



Grande noctule (Source : S. Puechmaille)

figure n° 37. Synthèse communale de la Grande noctule





3.2.2.2 La Noctule commune

La Noctule commune a été détectée pour la première fois sur le territoire en 2024, grâce à la présente étude de l’ABC et à l’étude ciblée sur les potentialités d’accueil en gîtes arboricoles menée par EXEN pour le PNR de l’Aubrac, dans le cadre du site Natura 2000 de la Haute Vallée du Lot.

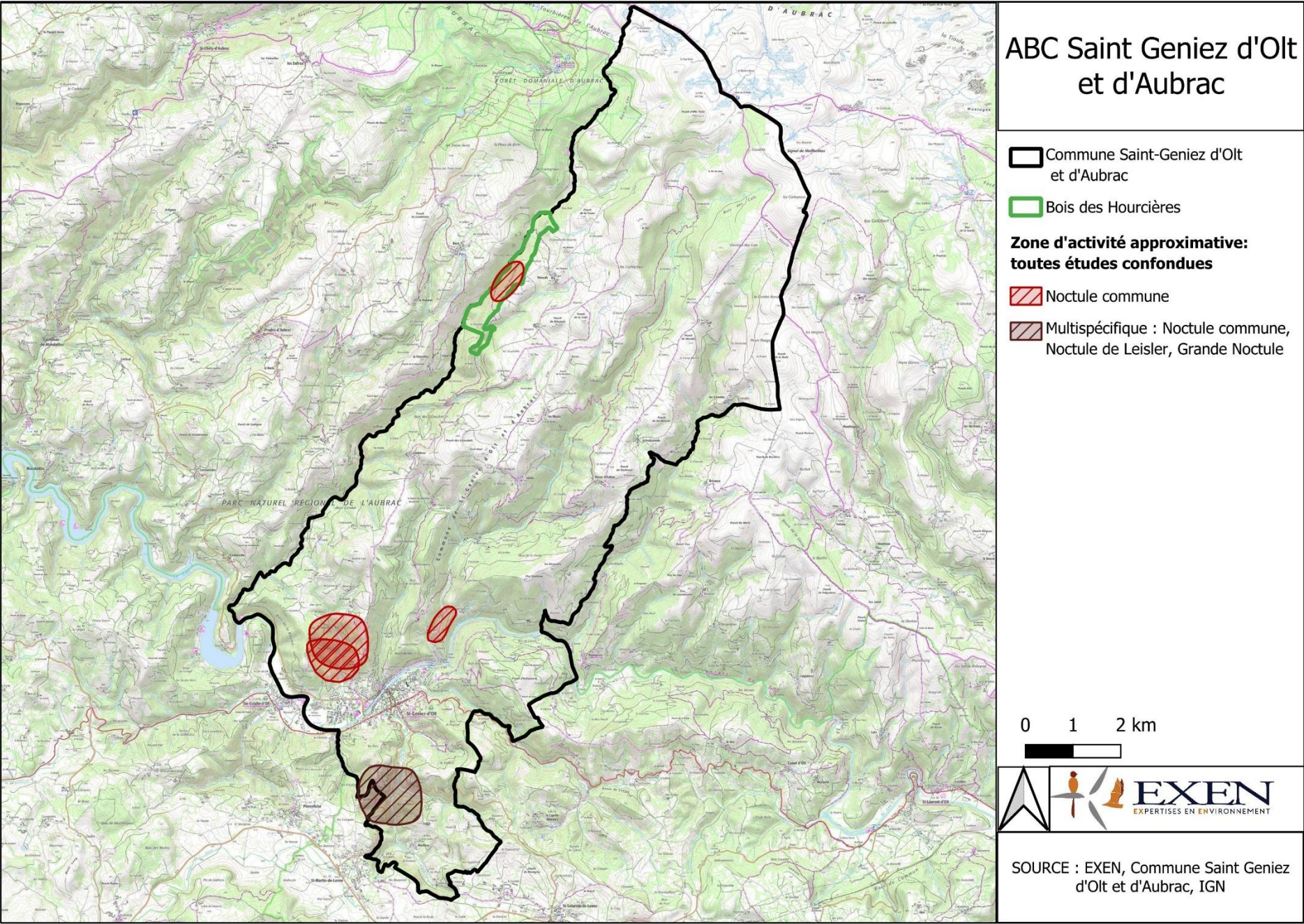
Jusqu’alors, l’espèce n’était pas connue pour utiliser des gîtes dans la vallée. Cependant, les détections acoustiques précoces suggèrent qu’elle pourrait effectivement y trouver refuge. Ces observations constituent un apport important à la connaissance de cette espèce, dont l’aire de répartition reste peu étudiée dans le département.

Par ailleurs, l’inventaire acoustique mené dans le bois de Hourcières par l’ONF a révélé des contacts acoustiques probables, bien que leur identification reste à confirmer.



Noctule commune (Source : Mnolf)

figure n° 38. Synthèse communale de la Noctule commune





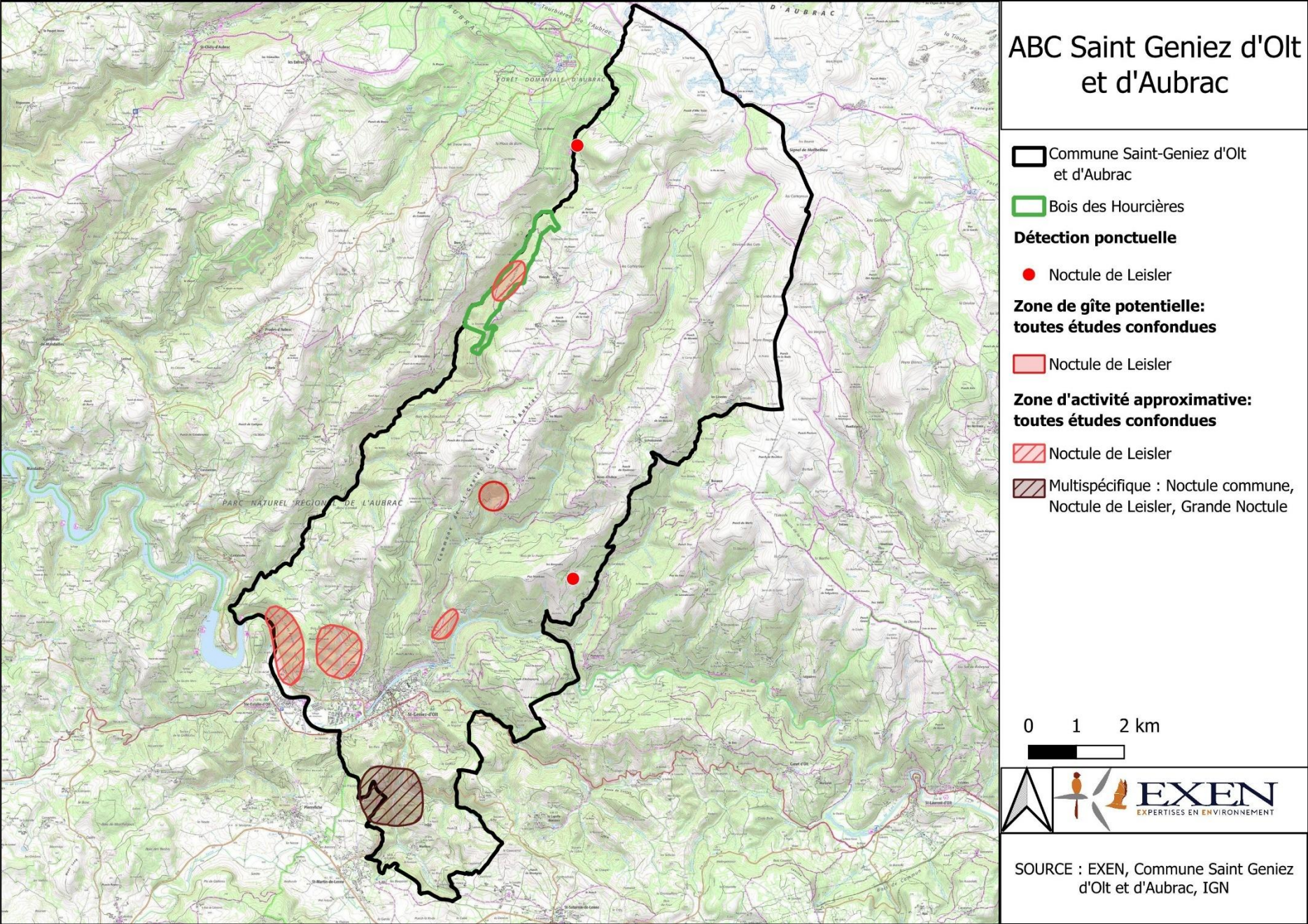
3.2.2.3 La Noctule de Leisler

Les différentes études suggèrent que les zones d’activité de cette espèce de noctule sont dispersées sur l’ensemble de la zone étudiée. En effet, l’inventaire de l’ABC et l’étude acoustique du bois de Hourcières (ONF) ont permis d’identifier des zones d’activité approximatives plus au nord, suggérant une répartition possiblement assez large sur le secteur. Un gîte avéré a été identifié dans un boisement de Sainte-Eulalie-d’Olt, lors d’une précédente étude ciblée initialement sur la Grande Noctule (2018). Bien qu’aucun gîte de Noctule de Leisler n’ait encore été localisé avec certitude sur la commune de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac, les données recueillies laissent supposer l’existence de secteurs potentiels au sein des boisements communaux.



Noctule de Leisler (Source : M. Werner)

figure n° 39. Synthèse communale de la Noctule de Leisler





3.2.2.4 La Barbastelle d'Europe

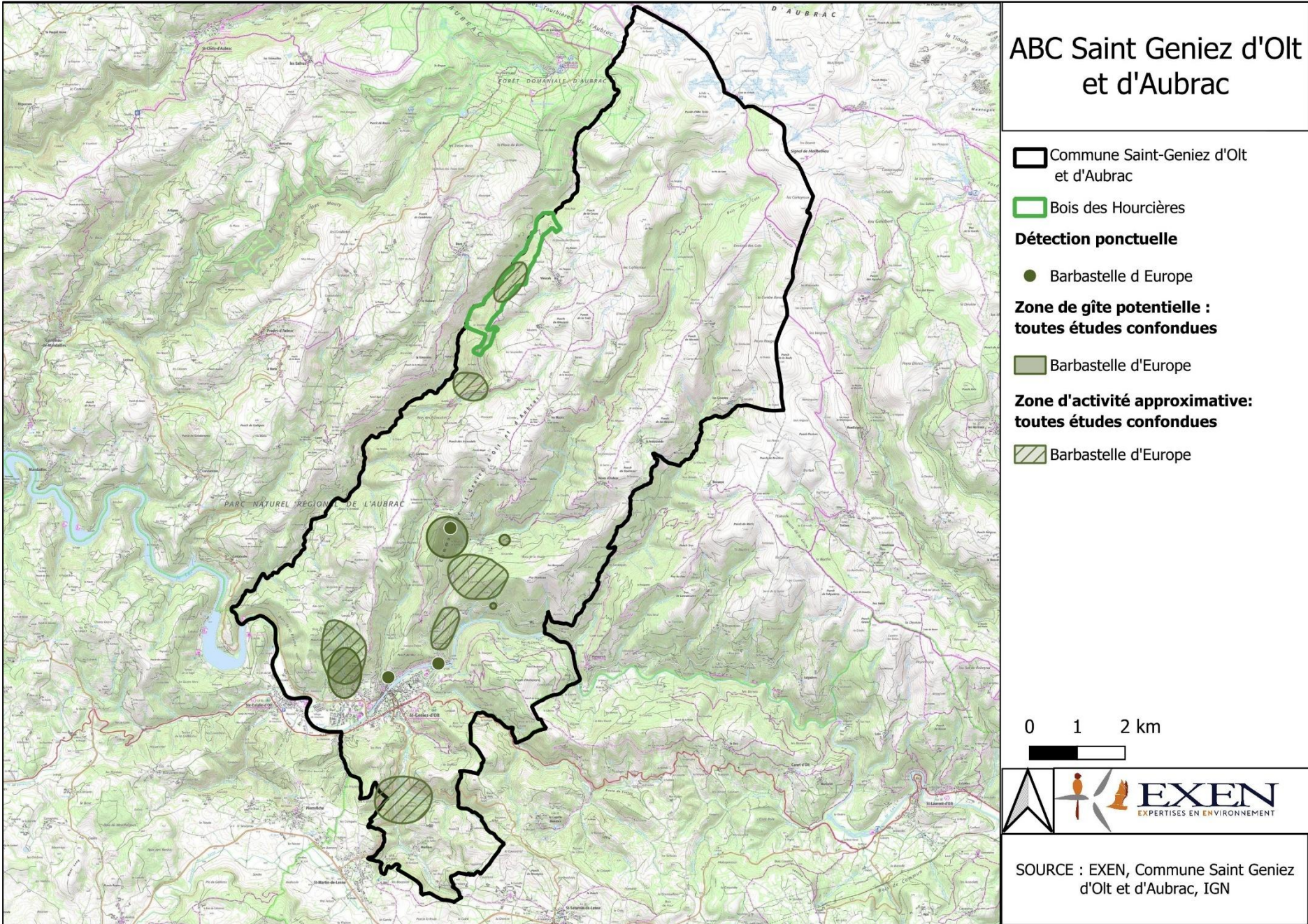
La synthèse des différentes études a permis de localiser de nombreux secteurs d'activité pour cette espèce, principalement situés dans le sud de la commune, de part et d'autre de la vallée du Lot. Toutefois, l'inventaire de l'ABC et l'étude acoustique du bois de Hourcières (ONF) ont permis d'identifier des zones d'activité approximatives plus au nord, suggérant une répartition potentiellement plus étendue sur l'ensemble du territoire.

Lors de l'étude menée en 2024 sur le site Natura 2000 de la Haute Vallée du Lot, un gîte de cette espèce a été fortement suspecté dans le vallon du ruisseau de Vieille Manenge, en lien avec l'enregistrement de plusieurs individus en début et en fin de nuit. Ce gîte reste à localiser précisément, mais il pourrait s'agir d'un gîte de reproduction, ce qui constituerait un enjeu de conservation important.



Barbastelle d'Europe (Source : J. Svetlik)

figure n° 40. Synthèse communale de la Barbastelle d'Europe





3.2.2.5 Le Murin d’Alcathoé

Pour cette petite espèce de murin, les inventaires réalisés dans le cadre de l’ABC constituent la première donnée connue sur la commune. Espèce discrète et encore peu connue, sa détection représente donc une information précieuse pour le territoire.

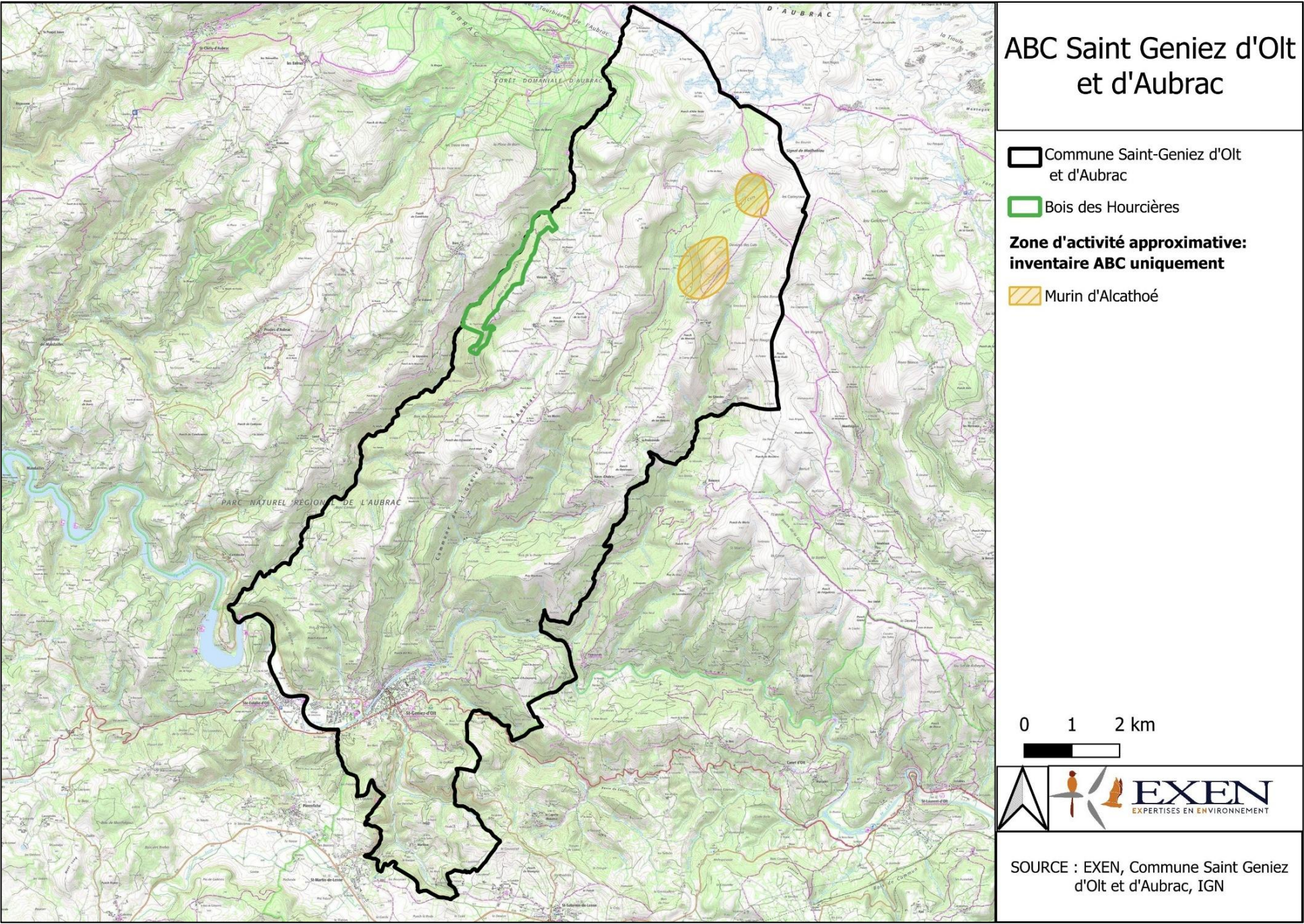
Bien que les enregistrements effectués dans le bois des Cats ne correspondent pas aux horaires typiques de sortie ou de retour au gîte, le Murin d’Alcathoé est une espèce qui chasse généralement à proximité immédiate de son gîte, souvent dans un rayon inférieur à un kilomètre. La présence d’un gîte à proximité directe du bois des Cats est donc fortement probable.

Comme pour la Barbastelle d’Europe, la découverte d’un gîte — et a fortiori d’un gîte de reproduction — constituerait un enjeu majeur de conservation.



Murin d’Alcathoé (Source : M. Ruédi)

figure n° 41. Synthèse communale du Murin d’Alcathoé





3.3 Les coléoptères saproxyliques étudiés par le CEN d'Occitanie

L'inventaire des coléoptères saproxyliques du Bois des Hourcières, a été organisé et réalisé par le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie. Il avait pour but de réaliser un premier état des lieux des insectes dont le cycle de développement ou une partie de ce cycle est lié au bois mort ou en décomposition. Cette partie du rapport est un résumé de l'étude sur les coléoptères réalisée et rédigée par le CEN d'Occitanie. L'étude complète est disponible dans le document annexe à l'ABC.

3.3.1 Résultats des inventaires dans le Bois des Hourcières et espèces potentielles

Le bois des Hourcières présente une **richesse spécifique** (diversité d'espèce) considérée comme **bonne**. En effet, à l'issue de cette première année d'étude, 5220 spécimens de coléoptères ont été identifiés au genre ou à l'espèce (pour un total de **130** taxons appartenant à 37 familles) dont **111 coléoptères saproxyliques** (coléoptère dont le cycle de développement ou une partie de ce cycle est lié au bois mort ou en décomposition). Cette diversité notable, associée à la présence de plusieurs **espèces rares**, confère au bois des Hourcières un **enjeu certain** pour les coléoptères saproxyliques. Ces chiffres peuvent paraître très élevés, et pourtant, cet inventaire reste partiel (une seule station de deux pièges au sein du boisement). On peut donc estimer que plusieurs dizaines d'autres espèces de coléoptères sont potentiellement présentes sur le site.

Au sein des **deux pièges posés** dans le Bois des Hourcières, le CEN d'Occitanie a identifié 73 taxons saproxyliques dans le piège P1 et 80 dans le piège P2, dont 47 espèces communes aux deux pièges.

figure n° 42. Comparaison du nombre d'espèces de coléoptères saproxyliques entre les pièges P1 et P2

Piège	Nb espèces saproxyliques observées	Nb espèces saproxyliques en commun	Nb espèces non saproxyliques observées
P1	73	47	16
P2	80		12

3.3.1.1 Espèces saproxyliques remarquables

Au total, **33 espèces remarquables** ont été recensées dont :

- 18 espèces bio-indicatrices de la valeur biologique des forêts françaises : espèces dont la présence permet d'évaluer la qualité et l'état de santé d'un milieu naturel.
- 10 espèces menacées et/ou relictées des forêts primaires (dont 6 espèces rares, sporadiques, localisées et jamais abondantes) ;
- 5 espèces classées déterminantes ZNIEFF (Zones Naturels d'Intérêt Écologique et Faunistique) en Occitanie.

Certaines espèces cumulent plusieurs « statuts ». Par exemple, *Triplax collaris* est à la fois considérée comme « espèce relictée de forêts primaires » et déterminante ZNIEFF.

Par ailleurs, parmi ces espèces, **quatre d'entre elles sont « nouvelles » pour le département de l'Aveyron** (elles n'avaient jamais été recensées dans le département avant cet inventaire) : *Amphicyllis globus*, *Melandrya caraboides*, *Rhizophagus brancsiki* et *Synchita separanda*.

figure n° 43. Clichés des quatre espèces de coléoptères saproxyliques « nouvelles » pour l'Aveyron



Amphicyllis globus
(source : Pavel Krásenský)



Melandrya caraboides
(source : Hervé Bouyon)



Rhizophagus brancsiki
(source : Boris Loboda)



Synchita separanda
(source : Hervé Bouyon)

3.3.1.1.1 Espèces bio-indicatrices de la valeur biologique des forêts françaises

Au total, **18 espèces** observées font partie de la liste des **espèces bio-indicatrices** de la qualité écologique des forêts françaises. Les espèces bio-indicatrices sont des organismes dont la présence donne des informations sur l'état de santé d'un milieu naturel. Elles peuvent, par exemple, révéler des particularités liées au sol, au climat local ou à la biodiversité, mais aussi signaler des changements dans l'environnement, qu'ils soient naturels (comme une sécheresse) ou liés aux activités humaines (comme la pollution). Leur présence permet donc d'évaluer la qualité et l'état de santé d'un milieu naturel



Parmi les espèces bio-indicatrices recensées, **10 espèces** font partie des espèces **les plus exigeantes** en termes d'habitat naturel. Elles sont notamment dépendantes d'habitats particuliers et rares (champignons lignicoles, cavités arboricoles, etc.).

Il s'agit de :

- 5 espèces mycétophages (espèces qui se nourrissent de champignons) dont *Mycetophagus piceus*,
- 3 espèces prédatrices (qui se nourrissent de proies) dont *Abraeus granulum* ;
- 2 espèces saproxylophages (qui se nourrissent de bois mort) dont *Pycnomerus terebrans*.

De plus, **7 autres espèces** font partie des **espèces exigeantes** en termes d'habitat naturel : elles sont par exemple liées aux gros arbres ou à des essences d'arbres peu abondantes.

Enfin, une dernière espèce fait partie des espèces pionnières dans la dégradation du bois, celle-ci est peu exigeante en termes d'habitat.

Finalement, un nombre important d'espèces de coléoptères recensées sont des **espèces exigeantes**, témoignant de la grande **qualité** de l'habitat forestier du Bois des Hourcières.



Mycetophagus piceus (source : Hervé Bouyon)



Abraeus granulum (source : Aron Bellersheim)

3.3.1.1.2 Espèces menacées et/ou relictées des forêts primaires

Parmi les espèces menacées, **une espèce** est considérée **en danger** (EN) sur la liste IUCN des coléoptères saproxyliques menacés en Europe : *Triplax lacordairii* (voir photo ci-dessous).



Triplax lacordairii (source : Pierre Bornand)

De plus, **4 espèces** sont inscrites dans la liste des **espèces relictées de forêts primaires** recensées en Europe Centrale. Une espèce relicte est une espèce exigeante dont la présence est liée à une continuité de l'état boisé. Elles sont souvent rares, sensibles aux perturbations, et témoignent d'une forte naturalité ou d'un passé forestier ancien.

Même si cette liste n'est pas totalement applicable en France en raison d'un contexte historique et biogéographique différent, elle reste un indicateur intéressant pour identifier les espèces relictées françaises. Dans l'inventaire de l'ABC, il s'agit de d'*Endophloeus markovichianus*, *Pycnomerus terebrans*, *Triplax collaris* et *Synchita separanda*.



Triplax collaris (source : Hervé Bouyon)



Endophloeus markovichianus (source : J. Touroult)

3.3.1.1.3 Espèces classées déterminantes ZNIEFF

Au total, **5** espèces recensées sont classées **déterminantes** en Occitanie dans la liste ZNIEFF (Zones Naturels d'Intérêt Écologique et Faunistique). Une ZNIEFF est un secteur particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. Les espèces « déterminantes ZNIEFF » sont des « espèces caractéristiques, remarquables ou rares justifiant d'une valeur patrimoniale plus élevée que celle des milieux environnants ». Il s'agit notamment d'espèces menacées ou pour lesquelles la région présente une responsabilité particulière.

Les espèces déterminantes recensées dans le bois des Hourcières sont les suivantes : *Triplax collaris*, *Triplax lacordairii*, *Melandrya caraboides*, *Mycetophagus populi* et *Pycnomerus terebrans*.



Pycnomerus terebrans (source : Boris Loboda)

3.3.1.1.4 Espèces potentielles

D'après les données bibliographiques, **5 espèces protégées et d'intérêt communautaire** sont présentes ou probablement présentes sur le territoire communal :

- la **Rosalie des Alpes**,
- le **Lucane cerf-volant**,
- le **Taupin violacé**,
- le **Pique-prune**,
- le **Grand capricorne**.

Les trois premières espèces citées ci-dessus ont fait l'objet de fiches espèces précédemment dans ce rapport (voir 2.4.3 Coléoptères saproxyliques).

Concernant le **Pique-prune** (*Osmoderma eremita*) : il s'agit d'une espèce au statut de conservation « quasi menacé (NT) » à l'échelle européenne selon l'évaluation de la Liste Rouge UICN. Il est devenu rare et assez localisé dans la région et l'Aveyron constitue un des bastions. Aucune recherche spécifique n'a été menée dans le cadre de cette étude mais la présence du Pique-Prune sur la commune est possible. **Du fait de son écologie spécifique (vieux arbres à grosses cavités) et de sa rareté, cette espèce présente un enjeu fort.**

Quant au **Grand-capricorne** (*Cerambyx cerdo*), il est actuellement évalué comme « vulnérable (VU) » à l'échelle mondiale et « quasi menacée (NT) » à l'échelle européenne selon l'évaluation de la Liste Rouge UICN. Toutefois, il est abondant et largement répandu dans la région, d'où l'absence d'enjeu notable localement. D'après les données bibliographiques, il a déjà été observé à Pierrefiche d'Olt, village proche de St Geniez d'Olt et d'Aubrac.



Pique-prune (Source : N. Gouix)



Grand capricorne (Source: F. Merlier)



3.3.2 Espèces d’insectes patrimoniaux des milieux ouverts, hors inventaires ABC

En dehors des milieux forestiers, d’autres milieux naturels contribuent à la richesse écologique de la commune de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac. C’est notamment le cas des **landes sèches** et en particulier d’une zone proche du lieu-dit Les Bessades. Ces landes souvent composées de bruyères abritent un cortège **d’orthoptères** (criquets et sauterelles) très **diversifié**, avec certaines espèces **rares ou en forte régression**. Bien que ce groupe d’espèces et ces milieux n’aient pas été ciblés par l’inventaire de l’Atlas de la Biodiversité Communale, ils représentent un **enjeu fort** pour le territoire et méritent d’être signalés. Les espèces concernées sont décrites dans les pages suivantes.

figure n° 44. Localisation des landes sèches de la commune de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac

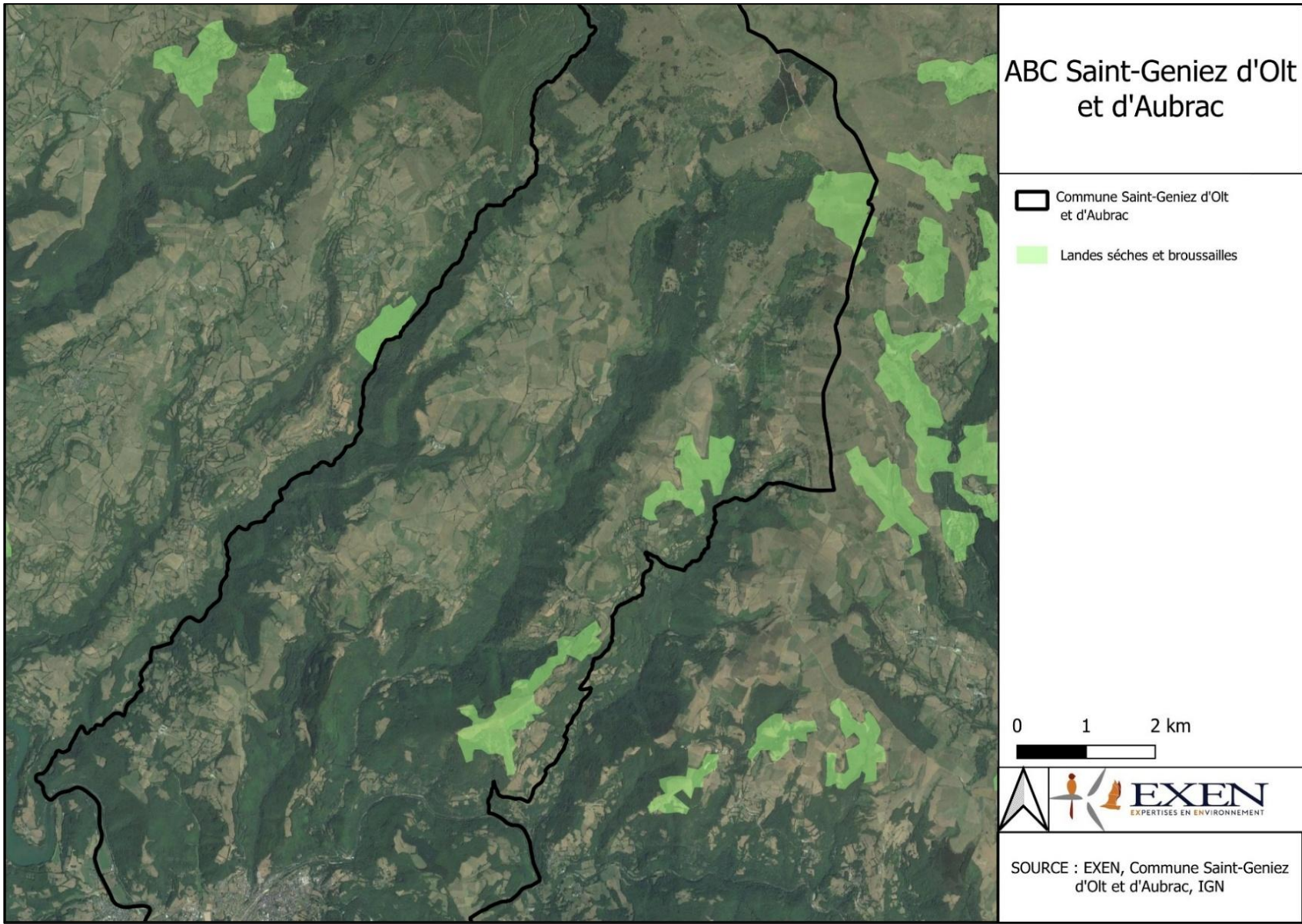
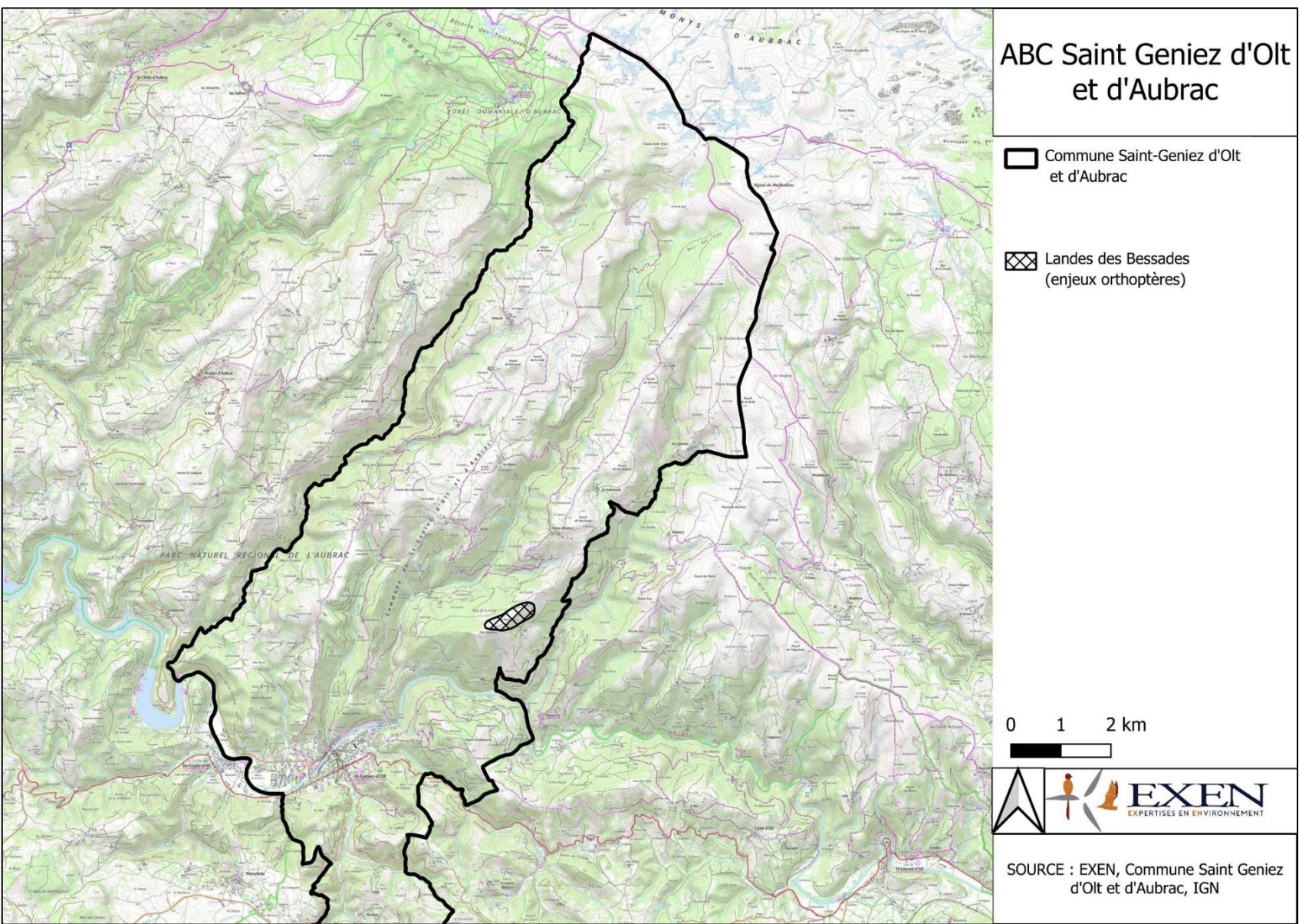


figure n° 45. Localisation de la lande sèche des Bessades sur la commune de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac





Decticelle bicolore

Description :



La Decticelle bicolore (*Bicolorana bicolor*) est une sauterelle avec de longues antennes et de grandes pattes arrière. Elle présente une coloration caractéristique, totalement verte avec une bande dorsale beige allant du dessus de la tête jusqu'au-dessus de l'abdomen.



Decticelle bicolore (source : E. Mourey)

Milieu naturel :



On la rencontre dans des pelouses sèches, des prairies maigres ou des talus de route bien exposés. Elle reste dans les herbes tout au long de son cycle biologique. La Decticelle bicolore est une petite sauterelle présente principalement dans la moitié Est de la France, entre 200 et 2 200 m d'altitude.

Comportement et nourriture :



Elle est peu discrète et active de jour. Elle est donc assez facile à repérer dans les herbes. L'espèce se nourrit de petits insectes. Elle peut aussi consommer des végétaux de manière occasionnelle.

Reproduction :



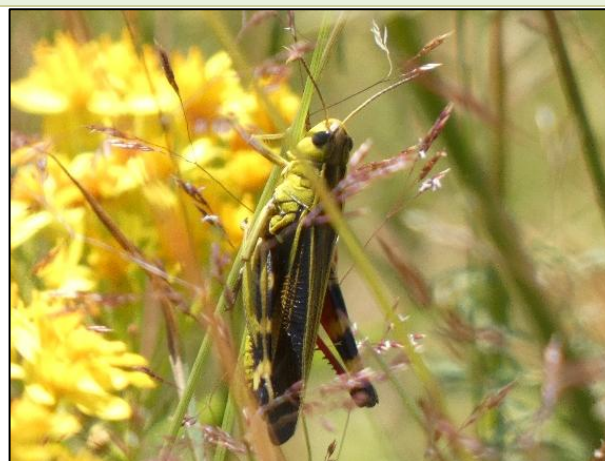
L'espèce se rencontre à l'état adulte à partir de la fin du mois de juin, jusqu'en septembre. Les œufs sont généralement pondus dans le sol ou au sein de végétaux.

Arcyptère bariolée

Description :



L'Arcyptère bariolée (*Arcyptera fusca*) est un criquet multicolore, allant du jaune au vert olive et parsemé de noir. Les tibias postérieurs sont rouge écarlate, avec des anneaux jaunes et noirs.



Arcyptère bariolée (source : E. Dupuis)

Milieu naturel :



L'Arcyptère bariolée recherche les pelouses sèches, pauvres en végétation, principalement dans les secteurs montagneux. Sa répartition se limite aux Pyrénées, au Massif central, aux Alpes et au sud du Jura.

Comportement et nourriture :



Il est visible du mois de juin au mois de novembre avec un pic entre juillet et septembre. Il se nourrit de végétaux. Le mâle est plus petit que la femelle, mais possède une paire d'ailes plus longue, lui permettant de réaliser de plus longs vols et de striduler pour attirer la femelle. Son « chant » s'apparente à l'ouverture d'une bouteille d'eau gazeuse.

Reproduction :



Le mâle produit un bruit de crécelle en vol. La femelle pond ses œufs dans le sol, dans une « oothèque », sécrétion mousseuse qui durcit rapidement et qui protège la ponte jusqu'à son éclosion au printemps suivant.



Ædipode stridulante

Description :



L'Ædipode stridulante (*Psophus stridulus*) est un criquet assez unique qui est aisément identifiable.

D'assez grande taille (3 cm), il est de couleur sombre et souvent noire pour le mâle. Ce dernier décolle à la verticale de la végétation, en émettant un son stridulant tout en déployant ces ailes rouge vif.



Ædipode stridulante (source : E. Dupuis, EXEN)

Milieu naturel :



Cet œdipode se rencontre en montagne dans les prairies, pelouses et landes sèches avec peu de végétation. L'œdipode stridulant se rencontre essentiellement dans les massifs montagneux Pyrénées, Massif central, Alpes, Jura et dans le Nord-Est. Il est présent entre 280m et 2600m mais on le retrouve plus particulièrement au-dessus de 700m.

Comportement et nourriture :



Le mâle émet en vol un puissant claquement de crécelle. Mais il est aussi capable de voler sans bruit. Les femelles sont aussi capables de produire ce son, en vol comme au repos. Il se nourrit surtout de végétaux.

Reproduction :



Il est visible dès le mois de juillet et jusqu'au mois d'octobre selon les altitudes et les conditions météorologiques.

Les œufs sont pondus dans le sol ; les larves éclosent en général au cours de la 2ème année suivant la ponte et deviennent adultes en juillet-août. Les mâles sautent en décrivant une courbe dans un vol bruyant de quelques mètres (voir comportement et nourriture) en montrant la couleur rouge de ses ailes. Il se pourrait que ce dévoilement de couleur soit un rôle défensif vis-à-vis des prédateurs et un rôle attractif au moment de la reproduction.

Criquet des pelouses

Description :



Le Criquet des pelouses (*Chorthippus mollis*) est de couleur très variable, généralement entièrement brun-gris avec quelques motifs noirs, et l'extrémité de l'abdomen du mâle est teintée de rouge.



Criquet des pelouses (source : S. Wroza)

Milieu naturel :



Cette espèce fréquente les pelouses et les prairies sèches et chaudes. C'est souvent une espèce pionnière, elle peut voir ses effectifs s'accroître très rapidement à la suite de travaux de défrichement. En France, c'est une espèce qui est présente sur la moitié Est du pays.

Comportement et nourriture :



Il se trouve généralement sur le sol. À l'instar de la majorité des criquets, le Criquet des pelouses se nourrit principalement de végétaux, en particulier de graminées.

Reproduction :



L'espèce est visible à l'état adulte entre le mois de juillet et le début du mois d'octobre. La femelle pond ses œufs dans le sol.



Dectique des Brandes

Description :



Le Dectique des Brandes (*Gampsocleis glabra*) est une sauterelle verte ou parfois beige. Elle mesure 20 mm à 26 mm.

Cette sauterelle est généralement très rare et localisée.

Il s'agit d'une espèce dont les effectifs ont très fortement réduit ces dernières décennies ; elle a disparu de nombreux départements français. Actuellement, les populations sont principalement cantonnées au sud-est du Massif central (surtout en Lozère et départements limitrophes). Mais quelques populations isolées sont également présentes dans le sud-est et au nord de la Loire.



Dectique des Brandes (source : E. Dupuis, EXEN)

Milieu naturel :



Elle est visible dans les landes à bruyères ou les prairies sèches à graminées jusqu'à 1500 mètres d'altitude.

Comportement et nourriture :



Le Dectique des brandes est principalement actif lors des belles journées ensoleillées. Il se nourrit surtout d'herbes mais attaque aussi souvent d'autres insectes, surtout des sauterelles. Il est actif uniquement de jour, en plein soleil. Son chant se manifeste par une stridulation continue, discrète et monotone, perceptible durant la journée.

Reproduction :



Les adultes sont présents de juillet à fin septembre, avec un pic d'abondance marqué en août. Les femelles pondent leurs œufs dans le sol.



3.4 Les champignons à chapeau (Basidiomycète) étudiés par les sciences participatives

3.4.1 Répartition et richesse des observations

L'ensemble des inventaires participatifs a permis de totaliser 307 observations, dont **288** concernent des Basidiomycètes. Parmi elles, **167 espèces** ont été identifiées, dont **147** encore jamais signalées sur la commune !

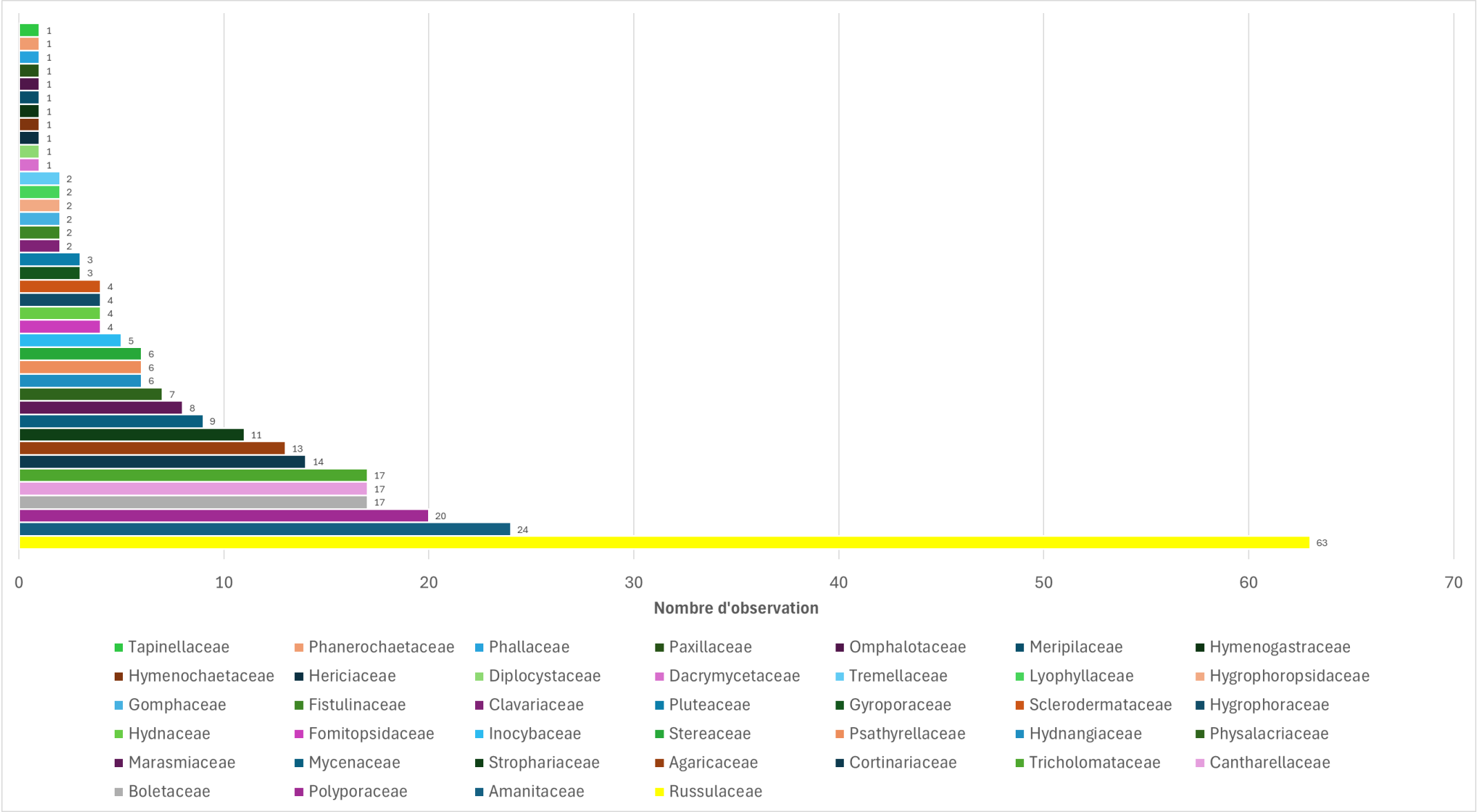
Les sorties animées par l'association AMBA, sur les sentiers du Mas Nouvel et du Barribès, ont permis de recenser 146 espèces de champignons, dont 139 espèces de Basidiomycètes (champignons à chapeau). Via le site de la mairie, 65 observations ont été reçues et identifiées sur photo en collaboration avec l'AMBA, représentant au moins 32 espèces différentes. Certaines d'entre elles n'avaient encore jamais été inventoriées sur la commune, y compris de bons comestibles inconnus des participants ! Tous les contributeurs ont reçu un retour par e-mail leur permettant de connaître le nom des champignons qu'ils avaient photographiés.

La majorité des observations concernent les familles suivantes : Russule (63), Amanite (24), Polypore (20), Bolet (17), Chanterelle (17), et Tricholome (17).



Boley royal (Source : A. Planard)

figure n° 46. Nombre d'observation de Basidiomycète par famille



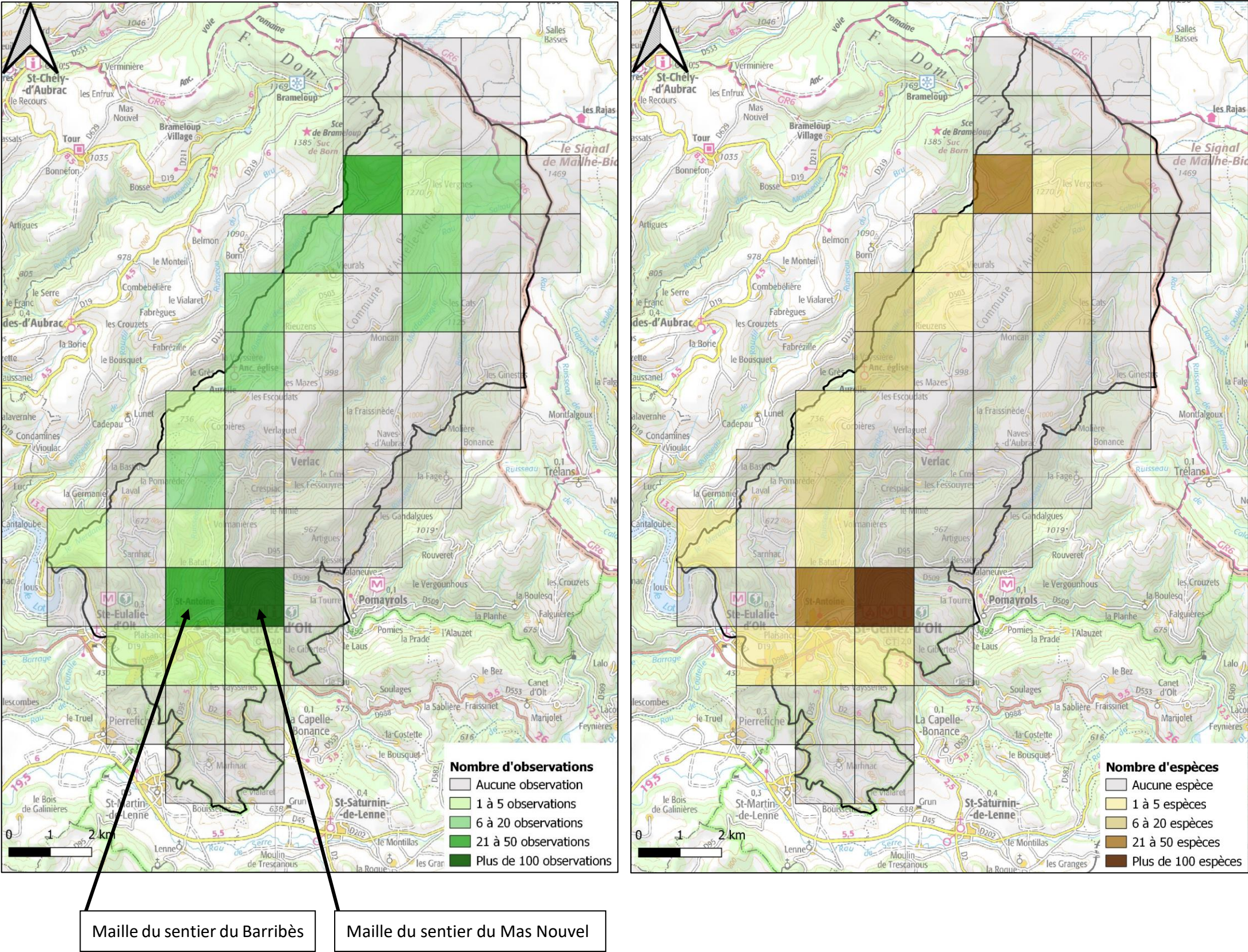
En raison du caractère participatif de la méthode d'inventaire et de la localisation très ciblée des sorties (Mas Nouvel et Barribès), les observations sont majoritairement concentrées dans ces zones. Cela constitue un **biais important** dans la représentation des enjeux liés aux champignons à l'échelle communale.



Pour ce groupe d'espèces, il conviendra donc de décrire les zones identifiées comme intéressantes pour les champignons à chapeau (forte diversité spécifique, présence d'espèces patrimoniales). Toutefois, **cela ne signifie pas qu'il n'existe pas d'enjeux ailleurs sur la commune**, notamment dans les mailles non prospectées lors des inventaires participatifs.

Les cartes suivantes décrivent le nombre d'observation et le nombre d'espèce par maille de 2km par 2km. Le biais décrit dans le paragraphe précédent est bien visible, avec un nombre maximal d'observation et d'espèce pour les mailles explorées lors des sorties animées par l'AMBA.

figure n° 47. Nombre d'observation (à gauche) et nombre d'espèce (à droite) par maille de 2km x 2km





3.4.2 Les espèces patrimoniales

Lors des inventaires, **13 espèces patrimoniales** ont été identifiées, ces 13 sont toutes déterminantes pour les zones ZNIEFF en Occitanie. Parmi elles, **une espèce est classée menacée d'extinction à l'échelle régionale**, et deux autres sont considérées comme quasi-menacées à l'échelle régionale ou nationale. **Ces données soulignent l'intérêt écologique fort du territoire et l'importance de sa préservation.**

La maille du sentier du Mas Nouvel regroupe les 3 espèces menacées ou quasi menacées :

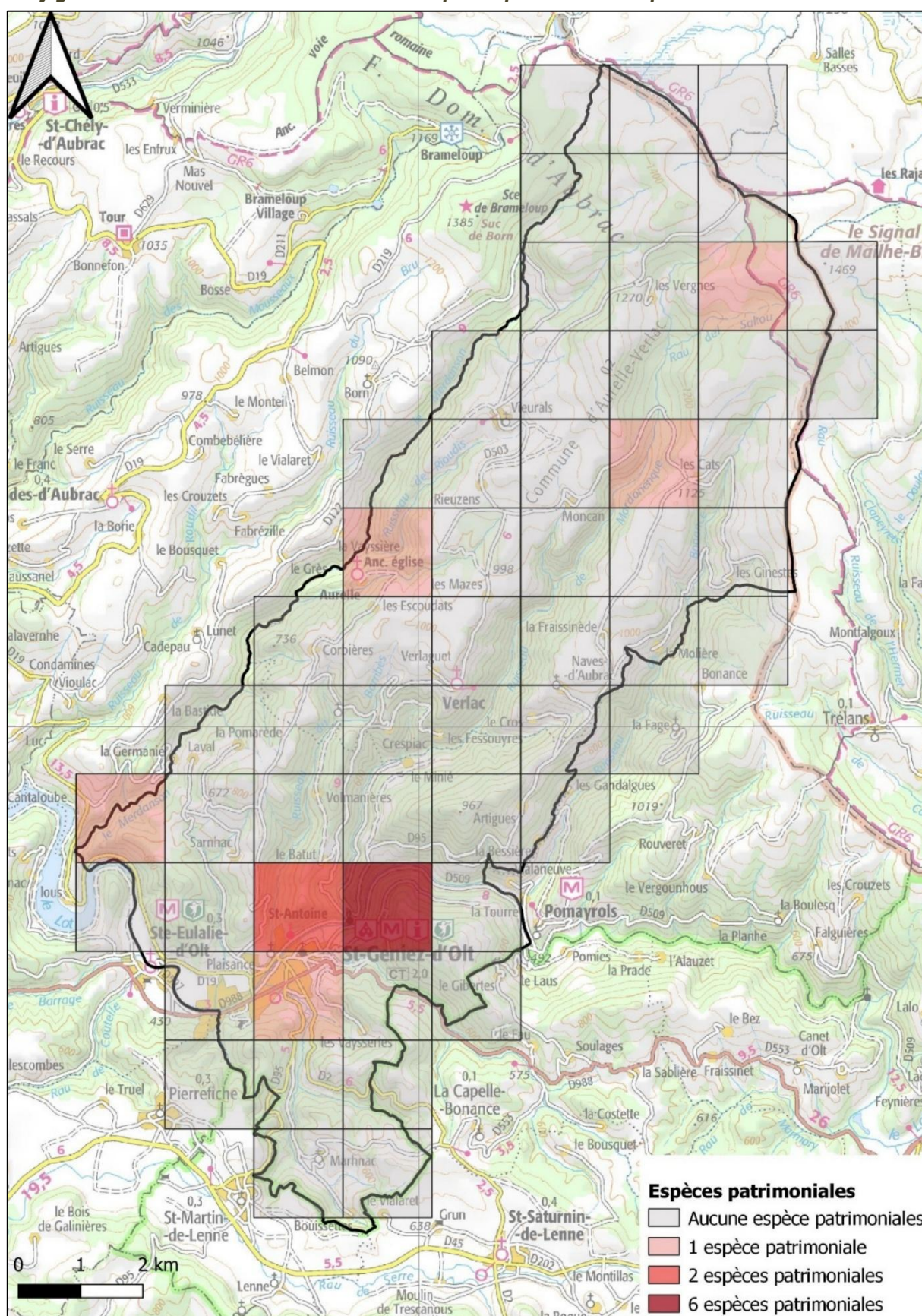
- **La Clavaire orangée**, aux couleurs vives et ramification dense, considérée comme une espèce menacée à l'échelle régionale.
- **La Clavaire élégante**, reconnaissable à sa teinte rosée et sa silhouette arbustive, considérée comme une espèce quasi menacée à l'échelle régionale et nationale.
- **Le Lactaire âcre**, reconnaissable à sa chaire claire et son lait blanc devenant rapidement rosé, considérée comme une espèce quasi menacée à l'échelle régionale.



Cortinaire pourpre (Source : MK. Fotky)

Trois autres espèces patrimoniales ont été retrouvées dans cette même maille : **la Clavaire vermicelle**, **le Cortinaire humicole** et **le Cortinaire pourpre**. Les sept autres espèces patrimoniales sont réparties sur le reste de la commune, notamment dans les boraldes forestières descendant de l'Aubrac ou dans le nord de la commune, à proximité du bois des Cats. Il s'agit de **l'Hydne rameux**, **du Bolet royal**, **du Plutée cendré**, **de l'Amanite pachyvolvée**, **de l'Hygrophore vermillon** (dont l'identification reste « probable »), **du Lactaire cireux** et **du Polypore en touffes**.

figure n° 48. Nombre d'observation d'espèces patrimoniales par maille de 2km x 2km





Clavaire orangée

Description :



Le champignon présente un corps jaune à orange, en forme de petit buisson ramifié, parfois évoquant des bois de cerf. Il mesure entre 1,5 et 5 cm de haut pour à peine 2 mm de large. Les extrémités de ses rameaux sont souvent en forme de "U", pointues ou légèrement aplaties.

Sa surface est lisse, de couleur jaune doré à jaune orangé, et a tendance à brunir en vieillissant. La chair, de teinte jaunâtre, est cassante.



Clavaire orangée (source : A. Dulaunoy)

Milieu naturel :



Ce champignon pousse au sol, principalement en forêt, souvent parmi les mousses et les fougères, et en particulier sous des arbustes comme le rhododendron, le genévrier ou le buis. On peut le trouver seul, en petits groupes ou en touffes. C'est une espèce rare, que l'on observe généralement en automne.

Sa présence indique souvent un sol riche en matière organique en décomposition, ce qui peut être un indicateur de la santé écologique d'un habitat forestier. L'espèce est rare en Occitanie.

Clavaire élégante

Description :



Ce champignon ressemble à un petit buisson dense et bien ramifié. Ses rameaux cylindriques s'élèvent verticalement à partir d'un pied blanchâtre, épais mais si court qu'il peut sembler absent. Les extrémités se divisent en deux ou trois petites pointes arrondies, de couleur jaune soufre, qui contrastent avec la teinte rose saumonée des rameaux.



Clavaire élégante (source : Bernie)

Milieu naturel :



Ce champignon pousse généralement au sol, principalement sous des arbres feuillus tels que le châtaignier ou le hêtre. On le rencontre plus rarement en forêt mixte. Il apparaît soit isolé, soit en petits groupes. Peu commune, on peut l'observer principalement à l'automne.

Lactaire acre

Description :



Ce champignon a un chapeau de couleur crème à gris, sans cercles ni motifs visibles. Ses lames, situées sous le chapeau, vont du crème au jaune ou au saumon.

Le pied est de la même couleur que le chapeau, parfois un peu plus rosé ou grisé, et il n'a pas d'anneau. Il produit un lait blanc qui devient saumon en séchant. Ce lait a un goût acre, tout comme la chair.



Lactaire acre (source : J. Lindsey)

Milieu naturel :



Ce champignon pousse au sol, au sein des forêts de feuillus et notamment de hêtres. On l'observe généralement à la fin de l'été ou en automne.



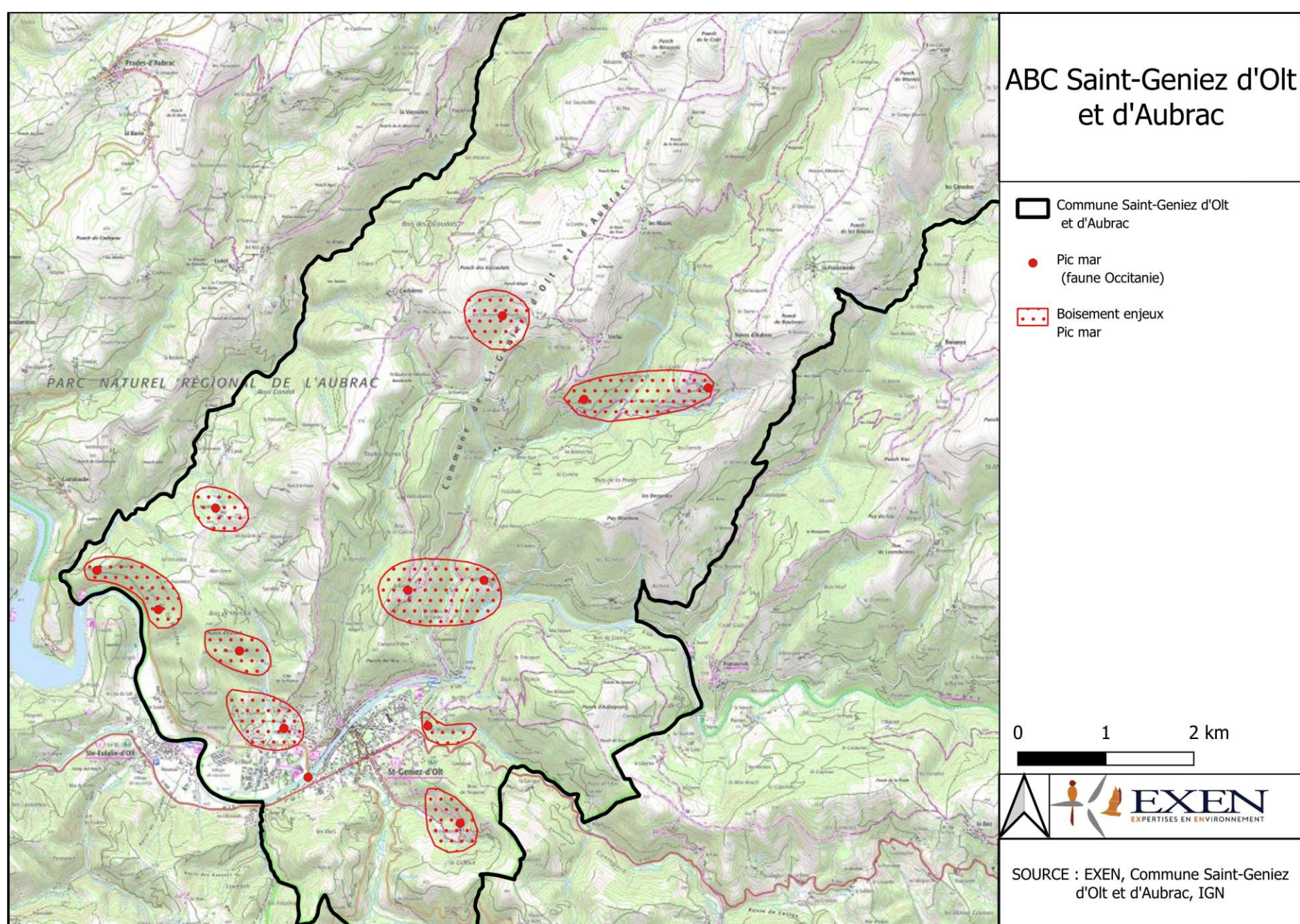
4 LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

À la suite des inventaires réalisés durant l'ABC et de la synthèse des connaissances acquises sur la commune de Saint Gêniez d'Olt et d'Aubrac, il est possible de délimiter des zones où les enjeux vis-à-vis des espèces ciblées par l'ABC (et d'autres espèces patrimoniales supplémentaires) sont importants. Les zones à enjeux peuvent varier en fonction des groupes d'espèces et certaines zones sont communes à plusieurs groupes. Par la suite, différentes actions pourront être menées dans ces zones afin de préserver leurs spécificités ou de les valoriser.

4.1 Enjeux oiseaux

Lors des inventaires ciblés sur le **Pic mar**, il n'y a eu aucun contact avec cette espèce. Il est donc difficile de localiser des secteurs favorables à cette espèce. Toutefois, il existe des données d'observations réalisées par des ornithologues amateurs, centralisées dans la base de données « Faune- Occitanie". Ces observations se situent principalement dans la moitié sud de la commune, dans **les pentes des boraldes et de la vallée du Lot**, le plus souvent en milieux boisés. Le fait que cette espèce soit liée à la présence de vieux arbres (chênes principalement) permet de localiser certains boisements âgés de la commune (voir carte ci-dessous).

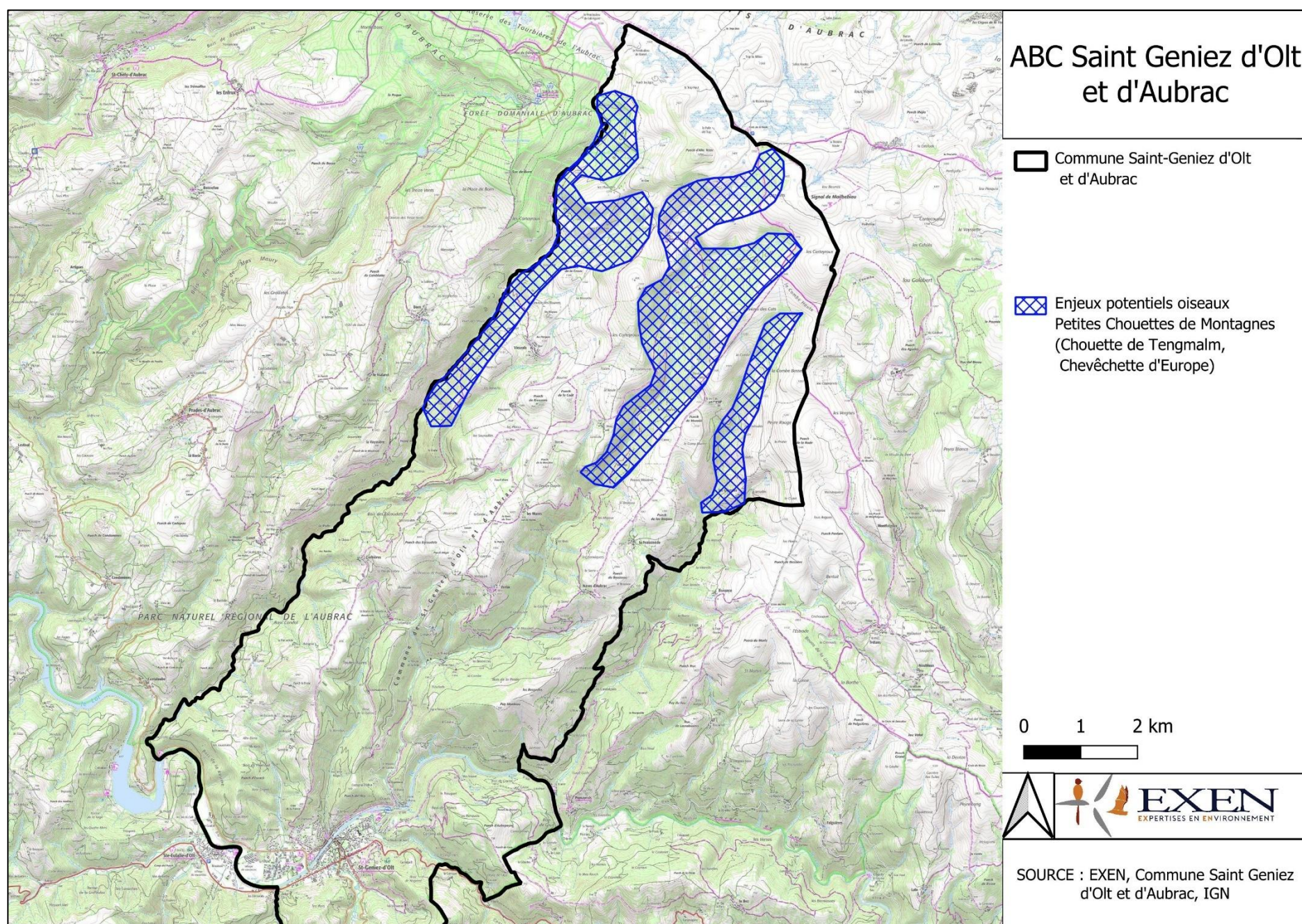
figure n° 49. Localisation des zones à enjeux pour le Pic mar sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac





De plus, bien que les chouettes de montagne n'aient pas été observées lors des inventaires, certains boisements de la commune leur sont favorables. Les hêtraies où le Pic noir est présent sont propices à la **Chouette de Tengmalm**, qui utilise les cavités creusées puis abandonnées par ce dernier. Les hêtraies mixtes avec des résineux, ainsi que les boisements de résineux purs, sont quant à eux plus favorables à la **Chevêchette d'Europe** (voir carte ci-dessous).

figure n° 50. Localisation des milieux pouvant être favorables aux chouettes de montagne, sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac



Lors de ces inventaires, d'autres espèces d'oiseaux ont été observées, dont certaines patrimoniales, comme le **Grand-duc d'Europe**, repéré dans le bois des Hourcières (voir pages 59).

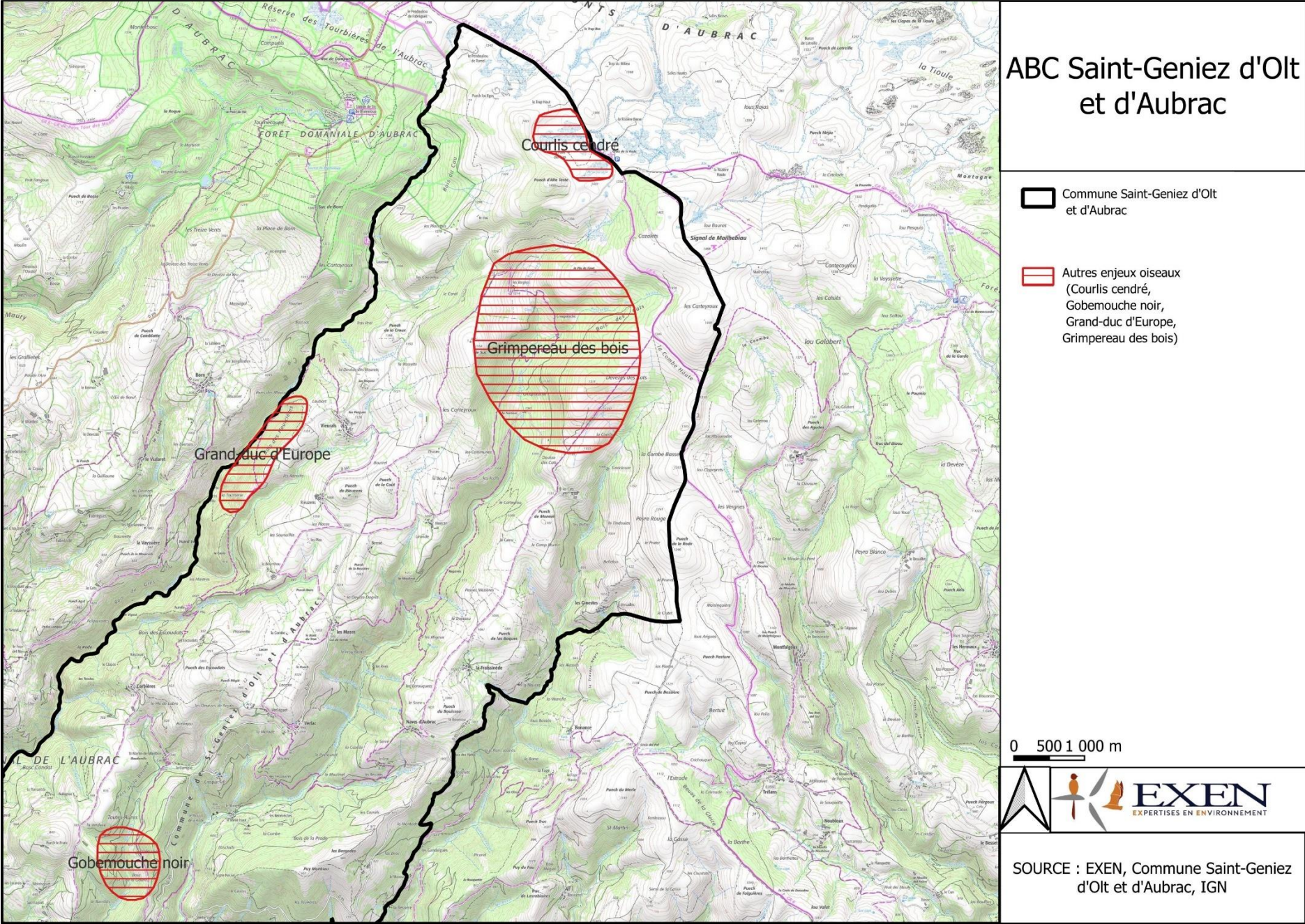
L'extraction de données issues de la base Faune Occitanie a permis d'identifier la présence de deux autres espèces patrimoniales liées aux milieux forestiers sur la commune :

- la première est le **Gobemouche noir** : le bois de la Galline constitue le seul site de reproduction certaine connu pour cette espèce en Aveyron.
- la seconde, typique des forêts d'altitude dans nos secteurs, est le **Grimpereau des bois**. Plusieurs données d'observation existent dans la zone du bois des Cats. Sa répartition étant restreinte en France, l'espèce privilégie les parcelles forestières les plus anciennes pour nicher. La période de certaines observations laisse supposer une possible reproduction dans le bois des Cats.

Par ailleurs, en dehors des milieux forestiers ciblés par l'ABC, la **prairie humide de la Palle del Trap**, située au nord de la commune, présente un enjeu écologique particulier en raison de la présence annuelle du **Courlis cendré**.



figure n° 51. Localisation des zones à enjeux pour trois espèces patrimoniales forestières et une espèce patrimoniale de pelouse humide sur la commune de Saint Géniez d'Olt et d'Aubrac





4.2 Enjeux chauves-souris

Lors des inventaires de chauves-souris, et après croisement avec les études antérieures menées sur la commune, de nombreux enjeux ont été identifiés. En effet, plusieurs espèces de chauves-souris forestières, initialement ciblées par l'ABC, ont été détectées en activité et/ou présentent des potentialités de gîtes arboricoles sur le territoire communal. Il s'agit notamment de la **Grande Noctule**, de la **Noctule commune**, de la **Noctule de Leisler**, de la **Barbastelle d'Europe** et du **Murin d'Alcathoé**.

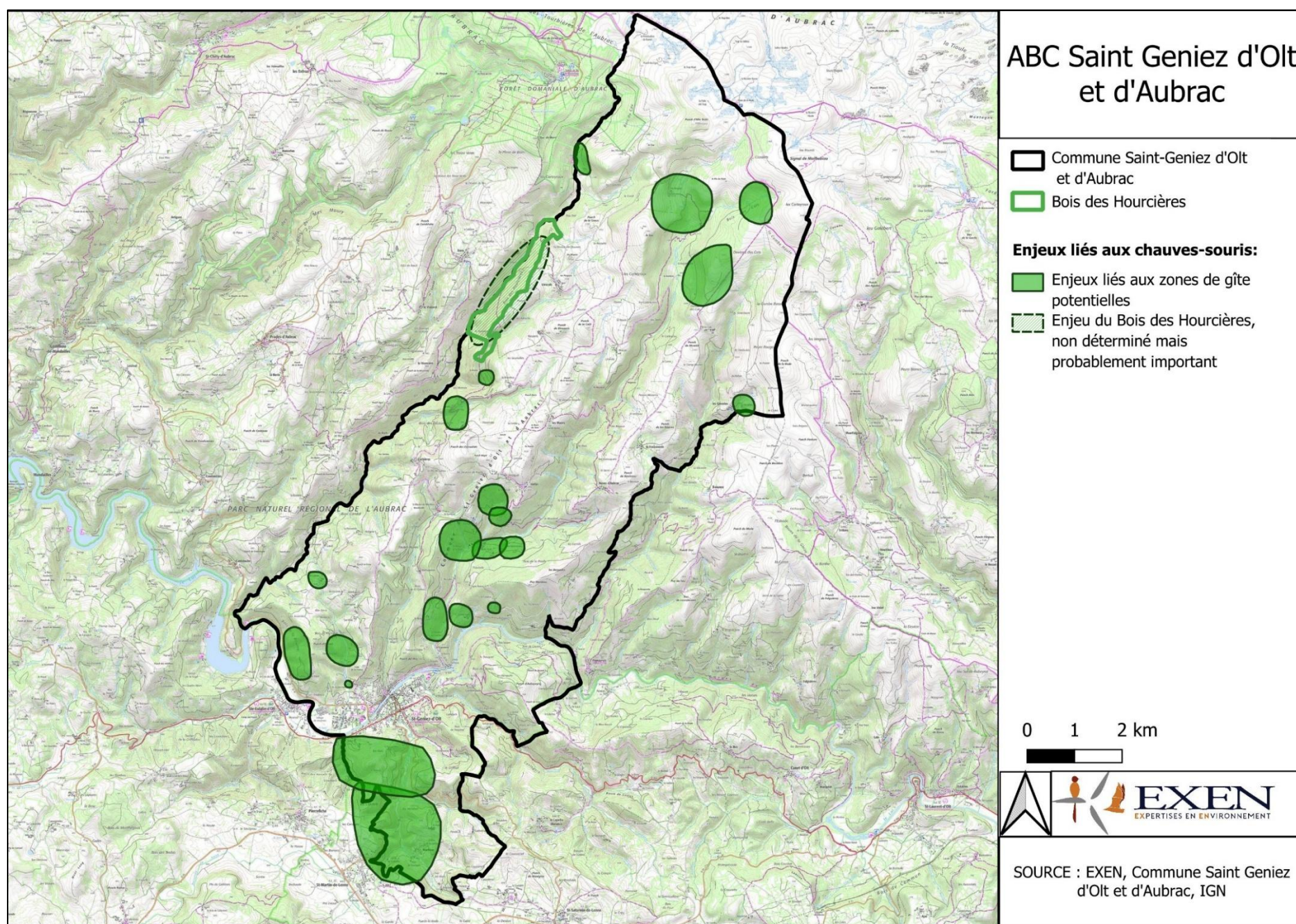
D'autres espèces, moins inféodées aux gîtes forestiers mais néanmoins présentes sur le secteur, présentent également des potentialités de gîtes. Elles aussi sont patrimoniales, et certaines sont classées comme espèces prioritaires à préserver à l'échelle nationale. On peut citer par exemple : le **Minioptère de Schreibers**, le **Grand Rhinolophe**, le **Petit Rhinolophe**, la **Pipistrelle commune** et la **Pipistrelle pygmée**.

La carte ci-dessous localise les principaux enjeux, en particulier les zones où des gîtes certains ou probables ont été identifiés. La majorité de ces gîtes sont arboricoles, les autres étant situés dans ou à proximité de zones boisées. Ces forêts constituent également des habitats de chasse et de transit pour l'ensemble de ces espèces et représente donc des secteurs d'importances pour ce taxon.

L'enjeu associé au **bois des Hourcières** est difficile à hiérarchiser à ce jour. En effet, des inventaires sont actuellement menés par l'Office National des Forêts, et la zone n'a donc volontairement pas été ciblée par les prospections de l'ABC.

Toutefois, les premières études acoustiques menées sur le secteur, ainsi que la qualité des milieux naturels — avec la présence d'arbres âgés, de nombreuses cavités et fissures — laissent présumer un **enjeu probablement important pour le groupe des chauves-souris arboricoles**.

figure n° 52. Localisation des zones de gîtes de chauves-souris sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac





4.3 Enjeux insectes

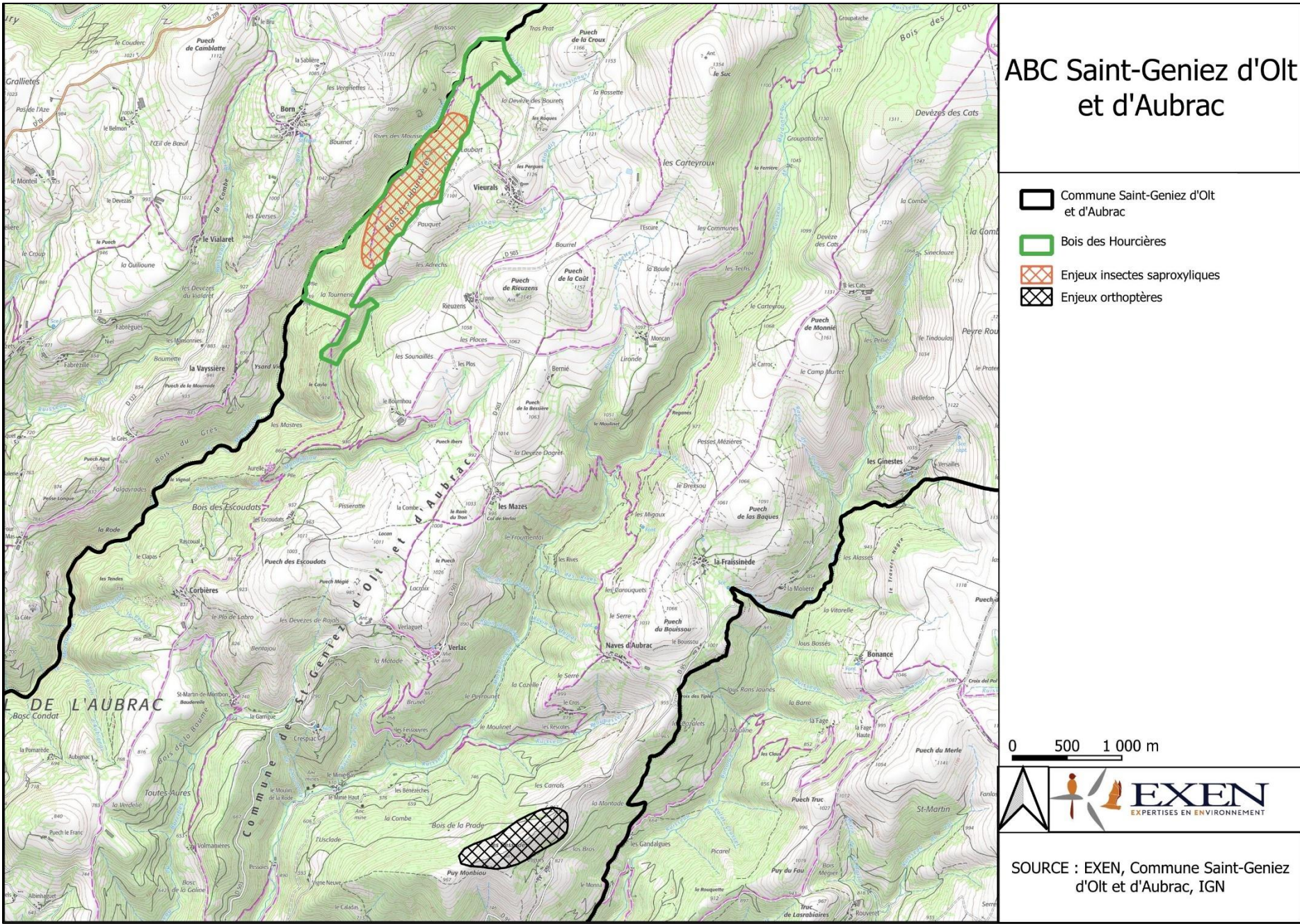
Les inventaires des insectes saproxyliques réalisés par le CEN Occitanie ont été concentrés uniquement sur deux stations au sein du bois des Hourcières. Pourtant, un cortège remarquable de coléoptères patrimoniaux y a été identifié. En effet, les inventaires ont permis de recenser 18 espèces bio-indicatrices de la valeur biologique des forêts françaises (ex : *Abraeus granulum*), 10 espèces menacées et/ou relicttes des forêts primaires (ex : *Triplax lacordairii*) et 5 espèces classées déterminantes ZNIEFF (ex : *Pycnomerus terebrans*). De plus, quatre espèces « nouvelles » pour le département de l’Aveyron ont été recensées (ex : *Amphicyllis globus*).

Bien qu’il puisse exister des variations d’un secteur à l’autre dans ce boisement, l’ensemble de la forêt est concerné par des enjeux importants pour ce groupe d’insectes.

Par ailleurs, en dehors des zones forestières, la bibliographie existante atteste de la présence d’un cortège de criquets et de sauterelles à la fois spécifique et patrimonial, au sein de plusieurs secteurs de **pelouses et landes sèches**. On y recense notamment la **Decticelle bicolore**, l’**Arcyptère bariolée**, l’**Ædipode stridulante**, le **Dectique des Brandes** et le **Criquet des pelouses**.

Situés au sud de la commune, à proximité du lieu-dit des Bessades, ces milieux représentent un ensemble particulièrement remarquable.

figure n° 53. Localisation des zones à enjeux pour les coléoptères saproxyliques et les orthoptères

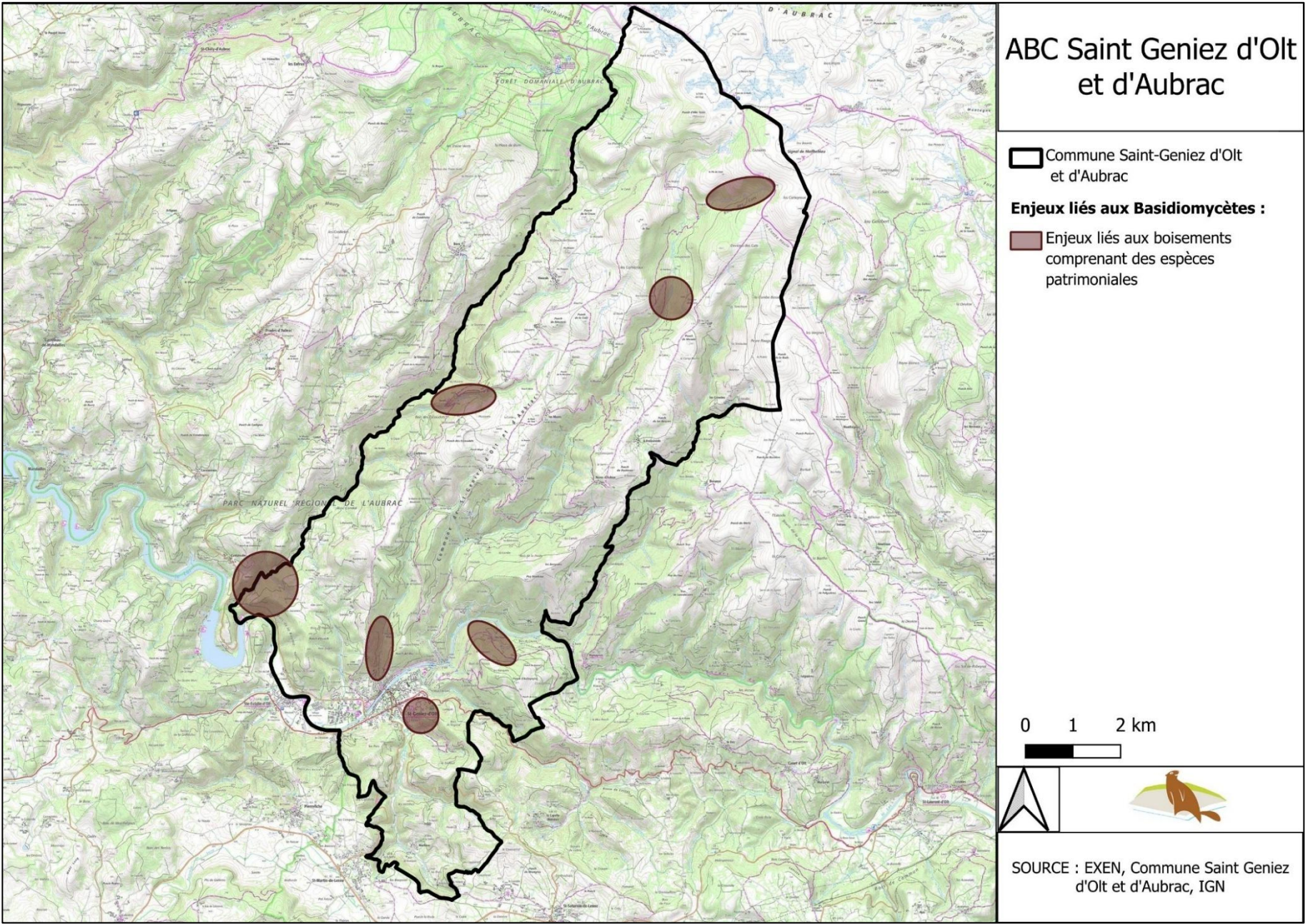




4.4 Enjeux champignons (Basidiomycète)

Comme mentionné précédemment, le caractère participatif de la méthode d’inventaire, ainsi que la concentration géographique des sorties (Mas Nouvel et Barribès), ont fortement influencé la répartition des observations, en particulier celles des espèces patrimoniales. Il en résulte une difficulté à identifier précisément les enjeux à l’échelle de l’ensemble de la commune, de nombreux secteurs n’ayant pas été prospectés. Pour ce groupe d’espèces, les zones à enjeux ont donc été délimitées sur les boisements où des espèces patrimoniales ont été recensées. Toutefois, cela n’exclut pas la possibilité d’enjeux similaires dans d’autres secteurs, notamment dans les mailles non couvertes par les inventaires participatifs.

figure n° 54. Localisation des zones à enjeux pour les champignons sur la commune de Saint Geniez d’Olt et d’Aubrac.





4.5 Synthèse des enjeux

La carte ci-dessous synthétise l'ensemble des enjeux présentés précédemment pour les groupes faunistiques concernés, pour lesquels des inventaires ou des recherches bibliographiques ont été réalisés. Cette hiérarchisation permettra par la suite de prioriser les actions à mener, qu'il s'agisse d'inventaires complémentaires, de gestion, de protection ou de valorisation.

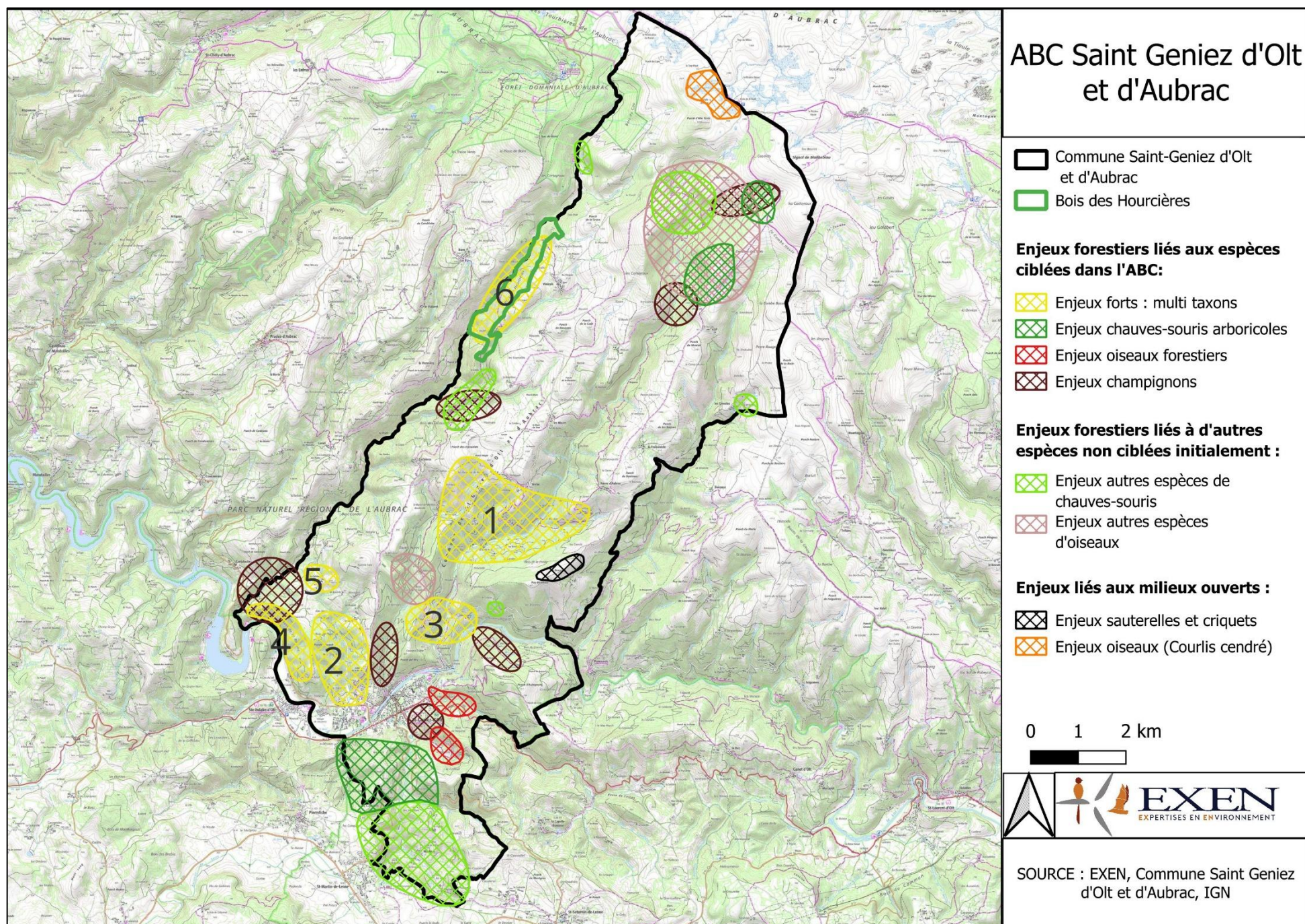
Les enjeux sont classés selon les milieux concernés :

- **Milieux forestiers, ciblés initialement.**
- Milieux ouverts (pelouses sèches et prairies humides)

Ainsi que selon les espèces :

- **Groupes d'espèces forestières ciblées initialement** : oiseaux indicateurs des forêts matures, chauves-souris arboricoles, insectes saproxyliques, champignons à chapeau.
- Groupes d'espèces non ciblées initialement mais présentant un enjeu remarquable sur la commune : Gobemouche noir, Grand-duc d'Europe, Grimpereau des bois, Courlis cendré, autres espèces de chauves-souris patrimoniales, cortège de criquets et de sauterelles des pelouses sèches.

figure n° 55. Localisation des zones de gîtes de chauves-souris sur la commune de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.



4.5.1 Les secteurs forestiers à enjeux

4.5.1.1 Les secteurs forestiers prioritaires : des enjeux multi spécifiques

Les secteurs hachurés en jaune semblent être ceux où les enjeux sont les plus importants, car ils concentrent **des enjeux pour plusieurs groupes étudiés**. Ces secteurs incluent des zones importantes pour plusieurs espèces **de chauves-souris arboricoles et patrimoniales**, pour le **Pic mar** et le **Grand-Duc d'Europe**, ainsi que pour les **insectes saproxyliques**.

Les enjeux sont différents en fonction des secteurs :

- **le secteur n°1** représente la surface la plus étendue. Le Pic mar y a été contacté à plusieurs reprises d'après les données bibliographiques. De plus, plusieurs gîtes certains et probables ont été localisés pour plusieurs espèces de chauves-souris, notamment la **Pipistrelle commune**, la **Barbastelle d'Europe** et la **Noctule de Leisler**.



- au sein du secteur 2, plusieurs contacts avec le Pic mar ont également été enregistrés dans les données communales. Ce secteur abrite plusieurs gîtes certains et probables, concernant la Pipistrelle commune, la **Pipistrelle pygmée** et la Barbastelle d'Europe.
- les secteurs 3 et 5 ont également témoigné de contacts répétés de Pic mar, et des gîtes de Pipistrelle commune y sont suspectés.
- le secteur 4, situé sur les versants de la Vallée du Lot à l'ouest du bourg de Saint Geniez, est concerné par plusieurs observations de Pic mar. Pour cette espèce, deux autres secteurs, en rouge sur la carte de synthèse, représentent aussi des zones forestières d'intérêt.

Il est également important de noter qu'entre le secteur 1 et le secteur 3, se situe la zone où le Gobemouche noir a été observé pendant plusieurs années.

Cet ensemble de secteurs représente des enjeux significatifs pour les espèces observées. Ces enjeux sont d'autant plus importants pour le maintien des vieilles forêts dont ces espèces dépendent, principalement des **chênaies** et des **châtaigneraies**.

Enfin, le secteur du **Bois des Hourcières** (n°6 sur la carte de synthèse) présente divers enjeux multi-taxons. L'inventaire des **coléoptères saproxyliques** a révélé un cortège d'espèces patrimoniales, ainsi que des espèces dites « reliques forestières », qui sont des témoins du passé forestier de ce boisement.

De plus, le **Grand-duc d'Europe** a été observé en vol et posé au sein du Bois des Hourcières. Il est également mentionné dans les inventaires ZNIEFF de la commune. Ce bois présente, notamment dans sa partie nord, plusieurs affleurements rocheux, que cette espèce utilise fréquemment comme sites de nidification.

Concernant les **chauves-souris arboricoles**, l'enjeu associé au Bois des Hourcières est difficile à évaluer car ce secteur n'a volontairement pas été ciblé par les prospections de l'ABC, en raison des inventaires menés par l'Office National des Forêts. Toutefois, comme expliqué précédemment, les premières études et la qualité des milieux naturels suggèrent un enjeu probablement important pour ce groupe de chauves-souris.

4.5.1.2 Les secteurs forestiers supplémentaires présentant des enjeux pour les chauves-souris

En complément des secteurs présentés précédemment, le **vallon du ruisseau d'Auronne**, situé au sud de la commune (hachuré en vert foncé sur la carte de synthèse), témoigne de plusieurs résultats concernant les chauves-souris arboricoles patrimoniales. Ce secteur est proche des gîtes connus de la **Grande Noctule**, ainsi que du seul gîte répertorié de **Noctule de Leisler** sur la commune voisine de Sainte-Eulalie-d'Olt. Lors des inventaires, cette zone a présenté une activité notable de plusieurs espèces patrimoniales, notamment les **trois espèces de noctules** (Grande Noctule, Noctule commune, Noctule de Leisler) ainsi que la **Barbastelle d'Europe**. À proximité de cette zone, le fond du vallon de l'Auronne (hachuré en vert clair sur la carte de synthèse) présente des zones d'activité et de gîtes potentiels pour la **Pipistrelle pygmée** et le **Minioptère de Schreibers**.

Certains secteurs du **Bois des Cats** (hachurés en vert foncé sur la carte de synthèse) représentent également un intérêt pour une petite espèce patrimoniale de chauve-souris : le **Murin d'Alcathoé**. Ces zones forestières correspondent à son habitat de prédilection et pourraient potentiellement abriter des gîtes arboricoles.

Plus au nord, d'autres secteurs présentant des enjeux pour les chauves-souris sont identifiés (hachurés en vert clair sur la carte de synthèse). Ces secteurs concernent des zones de gîtes pour la Pipistrelle commune et les deux espèces de Rhinolophes. Enfin, à proximité du hameau des Vergnes, au nord de la commune, une zone d'enjeu concerne une zone d'activité pour le Murin à moustaches.

4.5.1.3 Les secteurs forestiers supplémentaires présentant des enjeux pour les oiseaux

Au niveau du Bois des Cats et du Bois des Hourcières, les inventaires ciblant les petites chouettes de montagne (**Chouette de Tengmalm** et **Chevêchette d'Europe**) se sont révélés infructueux. Toutefois, il serait pertinent de poursuivre les prospections dans ces secteurs, car ces boisements mixtes – composés à la fois de feuillus et de résineux – présentent un habitat favorable à la Chevêchette d'Europe, déjà présente dans les vallons lozériens voisins.

De même, une attention particulière devra également être portée à la Chouette de Tengmalm, dont l'aire de répartition progresse et qui est désormais mentionnée sur l'Aubrac lozérien.

Malgré l'absence de ces deux espèces ciblées initialement lors des inventaires, plusieurs espèces patrimoniales ont été observées dans ces forêts. Il s'agit notamment du **Grimpereau des bois**, pour lequel trois données ont été relevées dans le **Bois des Cats**, dont deux en période de reproduction (entre mai et juillet). Le Bois des Cats offre en effet les habitats que cette espèce fréquente tout au long de l'année, ce qui laisse supposer une probable reproduction sur le site.

4.5.1.4 Les secteurs forestiers supplémentaires présentant des enjeux pour les champignons à chapeau

Plusieurs secteurs forestiers présentent un intérêt pour les champignons à chapeau (Basidiomycètes). Toutefois, ces secteurs correspondent uniquement aux zones ayant été prospectées dans le cadre de l'inventaire participatif. Il est donc probable que d'autres zones présentant des enjeux similaires existent, notamment dans les mailles non couvertes par les inventaires.

Parmi les secteurs identifiés comme abritant des espèces patrimoniales, on peut citer :

- Les boisements autour du Mas Nouvel, composés de feuillus variés, de forêts mixtes et de résineux ;
- Les boisements longeant le ruisseau du Barribès, constitués de forêts mixtes ;
- Le bois des Cats et les boisements adjacents au sud, caractérisés par la présence de plusieurs hêtraies humides ;
- Les boisements autour du village d'Aurelle et dans la vallée du Mandialou, riches en essences feuillues diversifiées.
- Le boisement autour du lieu-dit Le Cros, proche du centre bourg.



4.5.1 Les secteurs ouverts à enjeux

4.5.1.1 Les secteurs de prairie humide et les enjeux liés au Courlis cendré

Au nord de la commune, la zone à enjeux concerne la **prairie humide de la Palle del Trap**. Ce périmètre est un site où le **Courlis cendré** est observé chaque année pendant la période de reproduction. Une reproduction certaine a été confirmée en 2009, suivie d'une présence continue chaque année, avec des reproductions possibles à probables. Il s'agit d'une espèce atypique pour la commune, particulièrement en période de reproduction.

Des mesures pourraient être mises en œuvre en partenariat avec les agriculteurs, pour maintenir le site en l'état et ainsi garantir son attractivité pour cette espèce. Il est important de rappeler que cette prairie est le site de nidification du Courlis cendré **le plus élevé en altitude en France**.

4.5.1.2 Les secteurs de pelouse sèche et les enjeux liés au cortège de criquets et sauterelles

Situés au sud de la commune, à proximité du lieu-dit des Bessades, est présents un secteur de **pelouses et landes sèches**. Ces milieux sont assez rares sur la commune.

Un cortège de criquets et de sauterelles constitué de **la Decticelle bicolore, l'Arcyptère bariolée, l'Ædipode stridulante, le Dectique des Brandes et le Criquet des pelouses** est présent sur ce site. La rareté du milieu et ce cortège en font un lieu remarquable.

Tout comme pour la **prairie humide de la Palle del Trap**, des mesures pourraient être mises en œuvre en partenariat avec les agriculteurs, pour maintenir le site en l'état et ainsi garantir son attractivité pour ce cortège. Il est à rappeler qu'actuellement la pelouse des Bessades est le seul site en Aveyron où ce cortège est observé.



5 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac a permis de révéler une richesse écologique remarquable sur l'ensemble du territoire, tous groupes confondus : oiseaux, insectes, chauves-souris et champignons. Parmi les nombreuses espèces recensées, plusieurs sont patrimoniales, et certaines n'ont été observées qu'à cet endroit dans tout le département, ce qui confère à la commune une responsabilité particulière en matière de conservation.

De nombreux secteurs forestiers à forts enjeux écologiques ont été identifiés, tant au nord qu'au sud de la commune. Ces milieux se caractérisent par une forte diversité spécifique, souvent composée d'espèces rares et sensibles, comme la Barbastelle d'Europe, le Pic mar, la Clavaire Orangée ou encore plusieurs espèces de coléoptères saproxyliques. Les forêts anciennes, en particulier les hêtraies, chênaies et châtaigneraies, jouent un rôle essentiel dans le maintien de cette biodiversité, tout comme certains boisements mixtes associant feuillus et résineux.

Le **Bois des Cats**, au nord, constitue un exemple emblématique de forêt feuillue fraîche parcourue de petits ruisseaux, habitat privilégié du Grimpereau des bois et du Murin d'Alcathoé. Plus au sud, les pentes escarpées des boraldes descendant vers la vallée du Lot abritent des forêts anciennes peu exploitées. C'est le cas du **Bois des Hourcières**, où les hêtres ont atteint un grand âge et offrent un habitat idéal pour certains insectes forestiers considérés comme « relictés de forêts primaires » ; et probablement pour les chauves-souris arboricoles, grâce à la présence de nombreuses cavités au sein des troncs.

Ces boraldes s'ouvrent ensuite sur des vallons plus bas en altitude, où se trouvent des secteurs forestiers favorables à d'autres espèces remarquables, comme le Pic mar, la Barbastelle d'Europe ou encore le Gobemouche noir, petit oiseau dont la commune constitue le seul site de reproduction connu dans l'ensemble du département.

De l'autre côté de la vallée du Lot, au sud de la commune, les massifs forestiers entre le causse et le Lot forment également un noyau de biodiversité. Ils concentrent plusieurs espèces patrimoniales de chauves-souris, dont les trois espèces de noctules, et constituent aussi des habitats favorables aux champignons rares comme la Clavaire orangée.

Hors des milieux boisés, les espaces ouverts présentent eux aussi des enjeux forts. La prairie humide de la Palle del Trap accueille chaque année le Courlis cendré, un limicole dont ce site représente la plus haute station de reproduction connue en France. Plus au sud, la pelouse sèche des Bessades abrite un cortège rare d'orthoptères, tels que le Dectique des Brandes ou l'Ædipode stridulante, faisant de ce secteur un site d'importance notable.

La diversité des milieux naturels, des altitudes et du relief confère à Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac un rôle de carrefour écologique entre la vallée du Lot et les hauts plateaux de l'Aubrac. Ce territoire constitue aussi un lien biogéographique entre le nord et le sud de la France, et même à une échelle plus large, comme en témoigne l'accueil d'espèces migratrices en halte sur le chemin de l'Arctique, à l'image du Pluvier Guignard.

Pour ses visiteurs saisonniers comme pour ses espèces résidentes, la commune offre des milieux naturels à valoriser et à préserver. Plusieurs projets sont envisagés pour prolonger cette dynamique, notamment des inventaires complémentaires ciblant les zones de boraldes très encaissées, encore peu prospectées. La commune souhaite également renforcer les actions de sensibilisation auprès des habitants, par exemple, en proposant des projets d'aires éducatives terrestres aux enfants en partenariat avec leur enseignant, de façon à les amener à gérer de manière participative un petit territoire naturel.

Enfin, les résultats de l'ABC serviront de base à des actions concrètes de conservation, comme le soutien au projet de réserve biologique intégrale dans le Bois des Hourcières, porté par l'ONF. La préservation de cette biodiversité passe par la mobilisation des acteurs locaux — élus, agriculteurs, forestiers, habitants — autour d'une gestion durable, respectueuse des dynamiques naturelles et du patrimoine vivant exceptionnel que recèle la commune.



Vue depuis le Puch Mégié (source : A. Thurow)